

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

### La virtuosité de Petrucciani et la beauté de Piazzola

PAUL CAUCHON

Après une soirée d'ouverture sous la pluie, la journée de samedi a marqué le véritable envol du Festival dans la rue. Samedi soir vers minuit, alors que les spectacles extérieurs étaient terminés, la rue Saint-Denis était encore noire de monde, des gens qui tournaient un peu en rond en cherchant l'événement.

C'est la foire populaire: on attend vingt minutes pour acheter un simple cornet de crème glacée, les rockeurs bedonnants titubent sous la bière et sifflent les filles trop maquillées montées sur talons hauts, la foule s'agglutine autour des jongleurs, des tapageurs de tambours et des caricaturistes amateurs, et un centre de bains flottants offre même un « spécial festival » pour ceux qui voudraient digérer tout ce tourbillon musical.

Autour de la Place des Arts le site est fréquenté lors du spectacle extérieur de 20 h 30, mais le public y semble moins nombreux. On ne sent pas encore de véritable lien organique entre les deux sites, d'autant plus que la navette musicale qui relie les deux endroits via la rue Maisonneuve ne semblait pas tellement utilisée ce soir-là, alors que la rue Sainte-Catherine était aussi encombrée qu'en plein magasinage de Noël.

Pour ma part, j'ai pu voir samedi à la Place des Arts Astor Piazzola, accompagné de l'Orchestre Métropolitain du Grand-Montréal. Un spectacle ambitieux qui m'a ravi mais qui déchainé les passions, comme seul le tango sait le faire.

Piazzola, compositeur prolifique et génial, rénovateur du tango argentin, maître incontesté du bandonéon (cet instrument qui ressemble à l'accordéon) a présenté six pièces

Voir page 8: Festival

## Québec et Ottawa tentent d'éviter la fermeture de Bell Hélicoptères

LE FÉDÉRAL A DÉJÀ ACCEPTÉ LE PLAN PROPOSÉ PAR LA SOCIÉTÉ

JOCELYN COULON

OTTAWA — Pour éviter la fermeture de l'usine Bell Hélicoptères de Mirabel et la perte de plus de \$ 130 millions en subventions, Ottawa et Québec renégocient activement le contrat signé en 1983 avec la société américaine Bell Textron du Texas et qui prévoyait le développement au Québec de trois nouveaux hélicoptères.

Le nouveau contrat devrait stipuler le transfert à Mirabel, six mois après la signature de l'entente, de la production civile actuelle de la compagnie américaine; l'annulation pure et simple de la production du modèle 400; le développement et la commercialisation « si le marché le permet » du modèle 400A; et aucune obligation de pro-

duire le troisième modèle, le 440.

Selon des sources officielles, Ottawa a déjà donné son accord au plan proposé par la compagnie américaine et attend impatiemment que le gouvernement du Québec prenne une décision quant à la poursuite de sa participation. Lorsque les trois parties se seront mises d'accord sur les termes du nouveau contrat, le tout sera rendu public au plus tard cet été, a appris LE DEVOIR.

En octobre 1983, Ottawa et Québec signaient un contrat avec Bell Textron pour l'établissement à Mirabel d'une usine devant produire trois nouveaux hélicoptères biturbines (modèle 400, 400A et 440) et créer plus de 2,775 emplois. D'ici l'an 2002, plus de 3,380 appareils devaient sortir de l'usine de Mirabel et générer des revenus de \$ 8,5 milliards.

Sur un contrat de \$ 514 millions US (1982), les deux gouvernements s'engageaient à verser \$ 275,4 millions en subventions (\$ 165 millions du fédéral et \$ 110 millions du provincial) principalement destinées au développement des modèles 400 et 400A. À ce jour, plus de \$ 130 millions ont été versés à la compagnie qui n'a pas produit un seul hélicoptère et dont le nombre d'employés ne dépasse pas 275 personnes.

Le ministère de l'Industrie et Commerce du Québec et la compagnie Bell, tant à Mirabel qu'à Fort Worth au Texas ont refusé de commenter les informations du DEVOIR. Toutefois on nous a indiqué qu'il ne manquait que l'accord de Québec pour annoncer la teneur de la nouvelle entente.

Les négociations pour la révision du contrat ont commencé l'automne dernier. De-

vant l'écroulement du marché du biturbine à court et moyen terme et l'impatience de plus en plus manifeste du gouvernement fédéral quant au non-respect du contrat par Bell Hélicoptères, la société a entrepris des discussions avec le fédéral pour trouver une solution qui permettrait à l'usine de Mirabel de fonctionner jusqu'à une reprise éventuelle du marché.

Bell a discuté avec Ottawa de l'entente suivante: la compagnie texane veut obtenir un contrat de la marine américaine pour le développement et la production d'un appareil à rotors basculant, le V-22 Osprey. Si elle obtient ce contrat, en plus de ses autres activités militaires, les usines de Fort Worth ne seront plus en mesure de continuer la production des appareils civils Long

Voir page 8: Hélicoptères

## L'ARGENTINE REMPORTE LE MUNDIAL



Photo AP

Diego Maradona brandit le trophée que son équipe et lui viennent de remporter en triomphant, hier, de l'Allemagne fédérale 3-2 en finale du Mondial. S'il n'a pas fait lever les 115,000 spectateurs de l'Azteca durant le match de la finale, visionné par quelque 1,5 milliard de téléspectateurs à travers le monde, Maradona s'est malgré tout conduit comme un remarquable meneur d'hommes à la tête d'une équipe d'Argentine euphorique qui, de toute façon, lui devra éternellement ce titre de championne du monde. Samedi, l'équipe de France n'a pas raté ses adieux au Mexique, terminant à la 3e place du Mondial grâce à sa victoire de 4-2 sur la Belgique. Nos informations en page 14

## 10e CONGRÈS DU PC POLONAIS

### Jaruzelski promet une amnistie partielle mais refuse la dissidence

VARSOVIE (AFP, Reuter) — Le numéro un polonais Wojciech Jaruzelski a annoncé hier une amnistie partielle pour les opposants au régime. Il s'est toutefois empressé de souligner que de nombreux dissidents connus ne bénéficieraient pas de la mesure, comme il a insisté pour dénoncer les opposants à son régime.

D'ailleurs, au moment où le général prononçait son discours de quatre heures, à l'ouverture du 10ème congrès du Parti ouvrier unifié polonais, des forces de police dispersaient à la matraque plusieurs milliers de manifestants du syndicat dissous Solidarité qui s'étaient regroupés à l'issue d'une messe célébrée à Poznan (Ouest) par le cardinal primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp.

Le général Jaruzelski a aussi proposé hier la réunion prochaine d'une conférence mondiale des partis communistes, ceci en présence du numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev.

Nous estimons nécessaire que les représentants des partis communistes et ouvriers du monde entier se réunissent prochainement pour débattre en commun des voies et des moyens de lutter



Le général Jaruzelski

pour la grande cause de la défense de la paix », a déclaré le général Jaruzelski.

Le numéro un polonais reprend ainsi une idée ancienne, en la centrant sur les problèmes de la paix, qui n'avait pu aboutir en raison principalement de l'opposition des partis dits eurocommunistes (PCI et PCF). Le fait que M. Ja-

Voir page 8: Pologne

## AU SOMMAIRE

### CORPS ET JOUISSANCES REGARDS DE FEMMES

Depuis la fin de la semaine dernière, le mouvement des femmes de la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie vit les affres d'une exposition controversée intitulée *Corps et jouissances - regards de femmes* organisé par le comité de lutte contre la pornographie. Page 3

### ÉTUDE MÉDICALE SUR LES HYPERTENDUS

Une étude publiée la semaine dernière dans le *New England Journal of Medicine* révèle que les malades souffrant d'hypertension artérielle traités au *Captopril* souffrent moins de troubles sexuels et sont plus aptes au travail que ceux traités avec deux autres médicaments connus. Page 12

## Le silencieux

Les méchants iront en Enfer; les bons y sont déjà.

Je me sens parfois l'objet d'une chaleureuse indifférence.

Nul n'est prophète dans son pays, sauf s'il est prophète de malheur.

La peur nous donne des ailes de papier de soie.

— ALBERT BRIE

## RONALD REAGAN « RÉÉVALUE » SA POLITIQUE EN AFRIQUE DU SUD Pretoria arrête plusieurs dirigeants syndicaux

JOHANNESBURG (AFP, Reuter) — Plusieurs dirigeants du congrès des syndicats sud-africains (COSATU), la plus importante centrale syndicale du pays, ont été arrêtés ce week-end en vertu de l'état d'urgence, imposé le 12 juin dernier, a-t-on appris de sources dignes de foi à Johannesburg.

Le bureau gouvernemental de l'information a refusé de commenter cette information. En raison de l'état d'urgence les journalistes en Afrique du Sud ne sont pas autorisés à donner l'identité des personnes arrêtées.

Selon ces sources, au moins trois dirigeants du COSATU ont été interpellés, juste avant la tenue d'une réunion d'urgence de la direction de la centrale prévue pour ce mardi, et qui doit discuter de la situation après la vague d'arrestations qui a frappé le mouvement syndical.

Au moins deux branches du COSATU, le syndicat national des mineurs et celui de la métallurgie, auraient été affectés par la rafle de ce week-end. Ces deux syndicats sont engagés dans de délicates

négociations salariales.

Deux cent mille syndicalistes cotisent au COSATU. Selon des spécialistes du monde du travail environ 190 délégués d'atelier et responsables syndicaux ont été placés en détention depuis le début de l'état d'urgence, et plus de 160 d'entre eux seraient membres de cette confédération.

Le Conseil national consultatif proposé par le gouvernement sud-africain, et auquel participeraient des Noirs, constituerait un grand pas vers la libération des Noirs, a estimé hier le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi.

Ce Conseil pourrait être « le commencement de la victoire finale de la lutte des Noirs pour leur libération », a déclaré M. Buthelezi au stade Jabulani de Soweto, la cité-dortoir géante aux portes de Johannesburg.

Toutefois, M. Buthelezi a souligné qu'il ne participerait pas au Conseil national consultatif tant que M. Nelson Mandela — le dirigeant du Congrès national africain (ANC) emprisonné à vie — n'aurait

pas été libéré, et il a affirmé qu'il n'y aurait pas de progrès politique si l'état d'urgence n'était pas levé.

Le rassemblement du stade Jabulani est la première réunion publique autorisée à Soweto depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin dernier. M. Buthelezi est le chef de l'organisation zoulou Inkhata, qui semble être le seul mouvement noir à ne pas subir l'interdiction des réunions publiques et dont aucun membre ne figure parmi les quelque 2,000 personnes arrêtées depuis l'imposition de l'état d'urgence.

Le dirigeant des quelque six millions de zoulous sud-africains est un adversaire de la politique d'imposition de sanctions contre le régime sud-africain et de retrait des investissements étrangers du pays. Mangosuthu Buthelezi est également le « premier ministre » du Kwazulu (bantoustan auquel Pretoria a octroyé une « indépendance » que ne reconnaît pas la communauté internationale)

Voir page 8: Pretoria



M. Ronald Reagan

## GILLES VIGNEAULT, CONTEUR ET POÈTE

À l'occasion de la remise de l'insigne de la Légion d'Honneur à Gilles Vigneault, les Éditions Québec/Amérique tiennent à féliciter notre grand poète de la Côte-Nord et vous invite à découvrir son univers unique dans un ouvrage signé Donald Smith.

158 pages — 9,95\$

LES ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE 450, rue Sherbrooke est, 3e étage, Montréal, Québec, H2L 1J8, Tél.: 288-2371

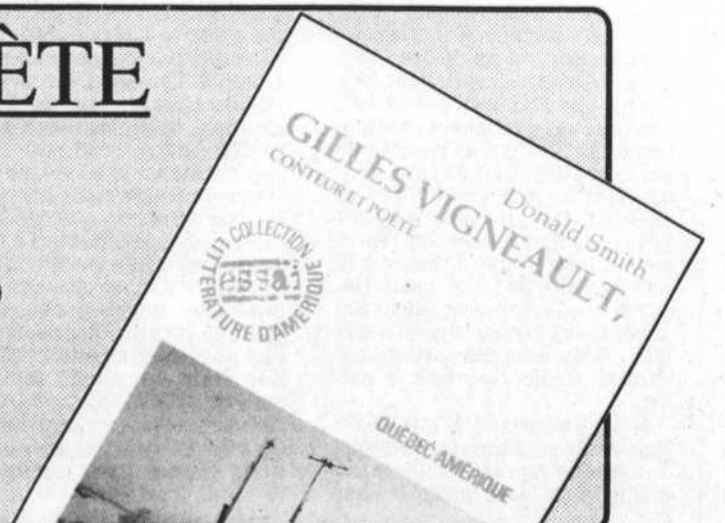
En vente chez votre libraire, le professionnel du livre

«Voilà certes un ouvrage utile.»

(André Gaulin, Québec Français)

«Un volume tout de grâce et de poésie.»

(Suzanne Lafrenière, Le Droit)



# Le canal de Côteau-du-lac

ALAIN DUHAMEL

**A**VEC quelques années de retard sur l'échéancier annoncé, Parcs Canada vient de publier le plan directeur de la mise en valeur du parc historique national Côteau-du-lac où se trouvent les vestiges du premier canal à écluses du pays.

Le parc historique Côteau-du-lac, situé à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Montréal à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Delisle, a une superficie de quatre hectares et demi. Parcs Canada l'exploite en parc historique depuis 1972 et y a aménagé divers équipements temporaires pendant que les recherches et les réflexions se poursuivaient sur la vocation et la mise en valeur de ce lieu.

Le canal, construit en 1780 sous la direction du lieutenant William Twiss, des ingénieurs royaux, permet de franchir une dénivellation de 2,7 mètres sur une distance d'environ 300 mètres. Élargi, entre 1814 et 1817, pour laisser passer les bateaux Durham, puis réparé entre 1826 et 1832, le canal perd de son importance à l'ouverture de la voie de l'Outaouais, puis devient tout à fait inutilisé à des fins commerciales à l'ouverture du canal de Beauharnois, en 1845.

Le plan proposé s'inspire des principales orientations débattues en 1982 et en 1983 au cours du processus de consultation publique. « Cependant, l'envergure du projet de mise en valeur a dû être révisée

## LE PATRIMOINE

en raison des contraintes budgétaires et de nouvelles priorités gouvernementales » affirme Parcs Canada.

Il ne s'éloigne guère d'une hypothèse d'aménagement constituée autour de la conservation du paysage actuel du parc, hypothèse que Parcs Canada préférerait d'entrée de jeu contre une autre fondée sur la reconstitution partielle du paysage historique du site.

La conservation du paysage actuel a fait, dans l'ensemble, le consensus du public régional. Parcs Canada, prenant en compte la tendance générale des commentaires, insistera davantage sur l'interprétation *in situ* des vestiges structurels, ce qui lui permettra de réduire l'envergure du bâtiment d'accueil. Dans les documents publiés en 1982, Parcs Canada, en annonçant ses préférences, parlait d'un centre d'accueil et d'interprétation d'environ 600 mètres carrés; le plan directeur fait état d'un bâtiment d'accueil et de services d'environ 345 mètres carrés.

L'essentiel de l'effort d'interprétation s'articulera donc à l'extérieur, grâce à un sentier d'interprétation se défilant dans un « jardin archéologique » borné par ses éléments naturels (le fleuve, les rapides, la rivière...) et ses éléments structurels (rigoles, canal, ouvrages de terre, bâtiments, etc.).

Or ces témoins parlent plus ai-

sément des objectifs militaires à l'origine de la construction du canal qu'ils n'évoquent son usage commercial et sa véritable signification dans l'histoire. Le canal de Côteau-du-lac reste le premier d'une longue série d'équipements construits depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle pour l'aménagement d'une voie fluviale libre d'entraves, protégée et sécuritaire depuis les Grands Lacs jusqu'à l'océan.

« Il tire sa signification historique du rôle qu'il a joué dans le développement des transports et des communications au Canada » lit-on dans le plan directeur. « Ancêtre de la voie maritime du Saint-Laurent, le canal de Côteau-du-Lac évoque la naissance d'une technologie des transports maritimes au pays et souligne l'importance stratégique et économique du fleuve Saint-Laurent, principale voie de pénétration au cœur du continent nord-américain. »

Pour éviter que la signification historique principale du lieu ne se dilue dans le paysage militaire, Parcs Canada devra compenser en déployant ses équipements d'interprétation de manière à souligner davantage l'ouverture modeste d'une première voie maritime. Parcs Canada se propose, selon le plan directeur, de concentrer l'interprétation (environ 60 %) sur le canal proprement dit, et de consacrer environ 30 % de son pro-

gramme sur son rôle militaire et 10 % sur l'occupation amérindienne préhistorique dont on a retrouvé les traces au cours des fouilles archéologiques.

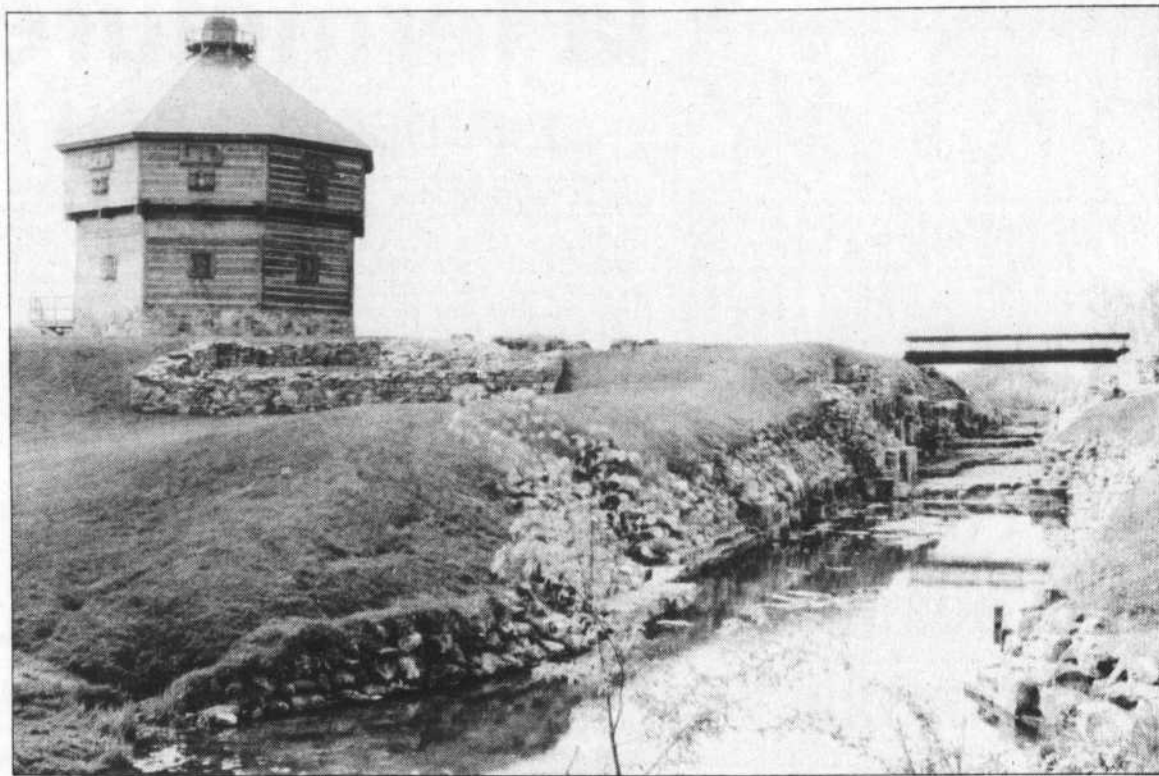
**Les Héroux** — L'Association des familles Héroux tient son premier rassemblement en Mauricie, le samedi 19 juillet, au 890 de la rue No-

tre-Dame, près du sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine.

Les initiateurs du regroupement de tous les Héroux et des Héroux dit Boisclair d'Amérique se proposent d'organiser l'an prochain un grand rassemblement aux Trois-Rivières et à Yamachiche. L'année 1987 constituera la 300<sup>e</sup> anniver-

saire de la mort au pays de l'ancêtre commun, Jean, originaire de la Normandie.

Pour plus de renseignements, les membres des familles Héroux et familles alliées doivent communiquer avec M. Sylvio Héroux, C.P. 6.700, Sillery, (Québec), G1T 2W2 (tel: 418 653-2137).



Le canal fortifié de Côteau-du-lac

# Brian Mulroney remanie son cabinet dès aujourd'hui

**OTTAWA (PC)** — Alors que son gouvernement se classait à quatre points seulement devant le NPD, en deuxième position d'un sondage effectué au cours du week-end, le premier ministre Brian Mulroney a annoncé hier qu'il procéderait, lundi, à un remaniement de son cabinet.

Ce réajustement probablement majeur de l'équipe ministérielle et qui survient à mi-mandat de l'équipe

conservatrice sera annoncé à 11 heures lundi.

On s'attendait généralement à ce que les principaux changements soient effectués en commençant par le haut de la pyramide. Ainsi, certains rumeurs laissaient entendre que le vice-premier ministre Erik Nielsen, qui est également ministre de la Défense, pourrait se retrouver au Sénat.

Le départ de M. Nielsen semblait d'autant plus probable que sa performance au cœur de plusieurs controverses récentes avait laissé passablement à désirer. Ainsi, il ne s'est pas présenté sous son meilleur jour lorsqu'il a dû admettre à contre cœur avoir écouté secrètement les réunions du caucus libéral au cours des années 60.

Son successeur possible pourrait être l'Albertain Don Mazankowski, titulaire du portefeuille des Transports. M. Mazankowski a également tenté de titre intérimaire la responsabilité du ministère de l'Industrie, à la suite de la démission le mois dernier de M. Sinclair Stevens en rapport avec un présumé conflit d'intérêt.

La ministre de l'Énergie, Pat Carney, qui, au cours du week-end, a annoncé un voyage vers son domicile de Vancouver pour être disponible à Ottawa, changera probablement de fonctions.

On croit dans certains milieux proches du cabinet qu'elle pourrait accéder au ministère du Commerce international, en remplacement de M. James Kelleher, alors que le gouvernement s'apprête à accroître ses efforts pour convaincre les Canadiens des mérites de la libéralisation des échanges commerciaux avec les

États-Unis.

En tout et pour tout, le tiers ou plus des 38 membres du cabinet pourraient être touchés par ce remaniement qui est le quatrième et vraisemblablement le plus important effectué par M. Mulroney depuis qu'il a pris le pouvoir en 1984.

Plusieurs ministres pourraient y laisser leur peau ou, à tous le moins, être incités à de retirer pour céder la place à du sang nouveau provenant de l'effectif considérable disponible dans l'arrière-ban.

Toutefois, les « poids lourds » de la formation tels le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark et celui des Finances, M. Michael Wilson, ne devraient pas être touchés.

Parmi les candidats au congédiement les plus largement évoqués, on mentionnait plusieurs des ministres d'État comme Walter McLean (Immigration); Bob Layton (Mines); André Bissonnette (PME) et Andrée Champagne (Jeunesse).

Les députés d'arrière-ban considérés comme ministriables sont Tom Hockin et Chris Speyer, de l'Ontario; Pierre Vincent, Pierre Cadieux et Monique Landry, du Québec.

Certains observateurs croient par ailleurs que le ministre des Pêches Tom Siddon pourrait également être écarté. Si tel est le cas, sa place

pourrait revenir au président du caucus conservateur, M. Gerry St. Germain, de la Colombie-Britannique.

La popularité des Conservateurs tombe partout selon un sondage tenu entre les 21 et 24 juin derniers et publié samedi, 38 % des 1.673 personnes interrogées appuieraient le Parti libéral actuellement, tandis que seulement 31 % des gens favoriseraient le Parti conservateur. Le Nouveau Parti démocratique a recueilli, pour sa part, 27 % des voix.

La chute est d'autant plus brutale que le gouvernement conservateur a terminé derrière le NPD au Québec. En fait, d'après le sondage, le Québec est devenu de nouveau le châtelet fort du Parti libéral.

Seulement 20 % des Québécois ont accordé leur appui, la semaine dernière, au parti de Brian Mulroney, tandis que 48 % ont préféré celui de John Turner et 27 % celui d'Ed Broadbent.

La popularité du gouvernement conservateur a également chuté dans l'Ouest. Il est probable que cette insatisfaction soit liée à la baisse des prix du pétrole et du blé.

En fait, le sondage révèle que seuls les résidents de l'Alberta, bastion des conservateurs, ont donné un appui ferme au premier ministre. Mais là n'est pas l'unique souci du



premier ministre Mulroney. Le sondage souligne, en outre, que le libre-échange obtient de moins en moins l'approbation des Canadiens.

D'ailleurs, il sera probablement question de la libéralisation des échanges avec les États-Unis au cours de cette réunion privée.

Une série de controverses au sein du gouvernement conservateur, notamment la démission du ministre de l'Industrie, M. Sinclair Stevens, ont précédé la réalisation de ce sondage.

## Après Tchernobyl

# ÉACL se réjouit de l'opinion canadienne

CLÉMENT TRUDEL

**É**NERGIE atomique du Canada a voulu connaître l'impact de l'accident survenu à Tchernobyl (URSS) sur l'opinion publique du pays. D'un sondage, par téléphone auprès de 1000 adultes, EACL conclut: « Il semble que la couverture exhaustive de l'accident de Tchernobyl par les médias a eu pour effet d'accroître à la fois les connaissances du public au sujet de la technologie nucléaire et l'intérêt de ce dernier pour les différences importantes de la filière canadienne, d'où un renforcement du niveau de confiance actuel » — communiqué de l'ÉACL, 18 juin, les soulignés sont du DEVOIR.

Qu'en est-il au juste? À la question: « Que pensez-vous de l'utilisation de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité? », 19% se disent « totalement » en faveur (avant Tchernobyl, la proportion était de 24%); 33% sont « totalement opposés » (soit 4% de plus qu'avant l'accident survenu en Ukraine); et 38% sont indécis (auparavant, 31%).

Où l'ÉACL et son directeur aux Affaires publiques, V.-J. Godin, puisent-ils leur optimisme? Sûrement pas dans les réponses fournies à la deuxième question: « Jusqu'à quel point avez-vous des inquiétudes en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité au Canada? » (les pourcentages entre parenthèses sont ceux d'avant Tchernobyl): 14% sont « pas du tout inquiets » (21%); 43% quelque peu inquiets (48%); et 41% très inquiets (30%). La troisième question cherchait à établir si la technologie nucléaire canadienne était « plus sécuritaire que celle des autres pays? »: 35% ne savent pas; 24% disent Non et 37% disent Oui, tandis que 4% croient que « cela dépend du pays ».

Enfin, la quatrième question visait à retracer ceux qui ont beaucoup confiance, assez peu, ou pas du tout dans l'industrie nucléaire. Voici les pourcentages recueillis (entre parenthèses, l'état de l'opinion avant Tchernobyl): 13% (8%) ont « beaucoup confiance » dans l'industrie nucléaire; 36% (29%), « assez » confiance; 29% (25%), « peu » confiance et 18% « pas du tout confiance », comparativement au 31% de répondants qui n'avaient pas du tout confiance avant la tragédie. Ce recul marqué des citoyens n'ayant « pas du tout confiance » en l'énergie nucléaire peut-il soutenir le commentaire de l'ÉACL suivant laquelle « ces données illustrent clairement l'impact positif des meilleures communications résultant d'une couverture-médias »?

Il faudrait peut-être que les relationnistes d'Énergie Atomique du Canada se rafraîchissent la mémoire en lisant le numéro que



le magazine FORBES (11 février 1985) a consacré aux NUCLEAR FOLLIES aux États-Unis. Article très fouillé qui porte le journaliste James Cook à affirmer que la gérance des projets nucléaires aux États-Unis est le « larger managerial disaster in business history », ou le flop le plus monumental des modes de gérance en vigueur là-bas.

Y a-t-il un cinéma antimilitariste? se demandait Marc Ferro dans « Cinéma et histoire » (chez Denoël/Gonthier, 1977), un ouvrage concis et fort utile pour comprendre l'importance que la révolution soviétique attacha dès le début au cinéma — le ministre de la Culture, Lunatcharsky, y alla même d'un scénario sur la « cohabitation ». Ferro ne pense pas qu'on ait pu démonter les mécanismes du militarisme dans un film, mais ses notes sur Joseph Losey (« Pour l'exemple ») et sur d'autres cinéastes s'attaquant aux traits fanatiques ou loufoques du monde militaire aident à relativiser les modes, servent à désamorcer les propagandes qui sont parfois façonnées par des non-dits, des omissions, des oublis, inconscients ou pas.

S'agissant de propagande, le MACLEAN's du 23 juin dit avoir obtenu copie du scénario de la série *Amerika* que la chaîne ABC tourne présentement au Canada. Il y est question d'une Amérique occupée en 1998 par les Soviétiques (on y joue l'Internationale dans un collège!) qui auraient mis en place à Washington un régime docile à leurs diktats. On n'en est plus à tourner en dérision le péril de l'invasion, comme dans *The Russians are Coming*. Il semble bien, selon Maclean's, que Hollywood trouve présentement plus profitable une « escalade de la guerre froide » que des comédies sur les peurs que suscite la course aux armements. Le mode de vie américain est-il vraiment en péril? En viendrons-nous à une Amérique rouge comme le craignait en 1983 un chroniqueur du Los Angeles Herald-Examiner, Ben Stein, qui aurait fourni la base de cette série qu'ABC lancera avec bruit l'an prochain? La réponse ne sera pas nécessairement glissée dans une télé-série...

# La CEQ songe à élargir ses cadres

SUZANNE DANSEREAU

(PC) — La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) pourrait bien se transformer en centrale du secteur public, d'ici quelques années, et élargir son membership à près de 200.000 membres.

Les membres du congrès de la CEQ ont en effet voté samedi en faveur d'une proposition visant à continuer les efforts entrepris en ce sens depuis quelques années, et visant la création d'une nouvelle centrale, qui engloberait plusieurs catégories de travailleurs du secteur public.

Les démarches débiteront après la fin des négociations, a précisé le président de la CEQ, Yvon Charbonneau. La CEQ, qui compte présentement 100.000 membres, cherchera à s'unir avec certaines fédérations, comme celle des infirmières et infirmiers du Québec (SPIIQ), le syndicat des professionnels du gouvernement (SPGQ), le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) et d'autres syndicats indépendants.

La CEQ croit qu'elle pourrait ainsi négocier de meilleurs conditions de travail pour ses membres. Un projet d'entente pourrait être proposé au prochain congrès de 1988.

En congrès biennal depuis mercredi, les quelque 800 délégués ont pu se prononcer sur les grandes politiques que la centrale adoptera pour les deux années à suivre.

Au total, une centaine de propositions ont été adoptées. Celles-ci touchent en grande partie les questions de l'éducation. Le congrès s'est notamment prononcé en faveur d'une réforme des structures scolaires sur une base linguistique plutôt que confessionnelle; contre toute levée du moratoire sur l'école privée; contre le financement public de l'enseignement privé; et pour des services de garderies gratuits.

Il a par ailleurs accueilli de façon positive les initiatives du ministre de l'Éducation Claude Ryan touchant la formation professionnelle.

De plus, le congrès s'est prononcé pour le plein emploi, pour l'accès à la syndicalisation, et contre le libre-échange.

Chose nouvelle, les membres ont voté pour la signature d'un pacte de non-maraudage avec les autres centrales québécoises, et ce, dans le but d'établir une meilleure collaboration entre elles.

La journée de samedi a été consacrée aux élections. Sept postes étaient ouverts, dont trois qui nécessitaient des élections. Alors qu'Yvon Charbonneau demeure président — poste qu'il a occupé de 1970 à 1978 et de 1982 à maintenant, le deuxième vice-président Pietro Monticone a été défait par Monique Fitz-Back. L'élection la plus serrée a été celle de Mme Rosette Côté à la première vice-présidence. Mme Côté, respon-

sable du comité des femmes, l'a emporté contre Alice Gagnon, qui détenait ce poste depuis 1978.

M. Raymond Johnston a été réélu à la quatrième vice-présidence, infligeant la défaite à Jean Desrosiers, alors que Monique Giroux et Solange Pronovost ont été élues par acclamation à la troisième et la cinquième vice-présidence.

A l'issue de ce congrès de quatre jours, le président de la CEQ a fait le bilan de la situation d'enlèvement dans lequel se trouvent les négociations. Depuis les quelques 300 séances de négociations entreprises depuis le début de l'année, peu de gains ont été faits, estime M. Charbonneau.

Sans convention collective depuis le 31 décembre dernier, les membres de la CEQ veulent que débute « d'ici les prochains jours » le processus de médiation.

À la mi-juin, la CEQ a proposé au gouvernement un processus de médiation différent de celui qui est prévu par la loi 37. Le président de la CEQ devait rencontrer le ministre Ryan à cet effet samedi soir, mais rien n'a transpiré de leurs pourparlers, si ce n'est que M. Ryan accepte l'idée d'une médiation mais refuse pour l'instant les nouvelles modalités proposées par M. Charbonneau.

Le CEQ, qui occupe 17 des 99 tables de négociations, propose au gouvernement de regrouper ses tables en cinq conseils de médiation: un

aux affaires sociales, un à l'éducation, un pour les CEGEP, un pour le secteur professionnel et un autre pour la table commune affectée aux salaires, aux régimes de retraite, à la disponibilité et aux congés parentaux.

Chaque conseil comprendrait un médiateur et un représentant de chaque partie (« assesseurs »).

Le but est d'offrir en gros les mêmes conditions de travail aux syndiqués et d'enrayer l'aspect des 17 tables, a expliqué M. Charbonneau.

« Il faut cesser d'avoir un système (de négociation) éclaté », a-t-il déclaré, en ajoutant que ce genre de médiation ferait avancer les négociations et permettrait de détacher les priorités pour la partie syndicale.

M. Charbonneau a précisé qu'il attendait une réponse d'ici la fin de la semaine. M. Ryan doit pour sa part consulter le Conseil des ministres, le Conseil du trésor et les autres parties patronales sur ce sujet.

Si la médiation échoue, la partie syndicale sera en position de grève légale 20 jours après le dépôt du rapport du médiateur, qui, lui, doit être déposé 60 jours après le début de la médiation.

La centrale n'exclut pas la possibilité d'une grève ou de tout autres moyens de pression à l'automne. Son mot d'ordre est la mobilisation, comme l'a prouvé le congrès qui s'est terminé en fin de semaine.

# La SEBJ prépare la centrale LG-2 A

(PC) — La Société d'énergie de la Baie James a annoncé en fin de semaine que le projet d'une deuxième centrale de LG-2 est en cours.

Cette centrale, nommée LG-2 A, réunira six groupes turbine-alternateur et augmentera d'environ 2.000 mégawatts la puissance énergétique du complexe de la Baie James.

A cet effet, la SEBJ a octroyé trois contrats d'ingénierie d'une valeur de \$22 millions à autant de firmes québécoises.

C'est la maison Rousseau, Sauvé, Warren et Associés qui sera responsable de l'ingénierie détaillée pour la



**AÉROPORT INTERNATIONAL DORVAL**  
CHARGEMENT - LIVRAISON NON EFFECTUÉE,  
30% AVANCE DE FONDS - 70% CONTRE EFFETS TIRÉS IMPAYÉS.

**VENTE AUX ENCHÈRES**  
À COURT PRÉAVIS.  
TAPIS DE PERSE DE VALEUR

ET AUTRES TAPIS D'ORIENT TOUS À POINTS NOUÉS MAIN.  
— Les balles seront prises et ouvertes à 14h00 précises et chaque tapis sera numéroté individuellement pour vente pièce par pièce.  
— L'enchère définitive doit être payée au comptant ou par chèque bancaire.  
— Examen uniquement à 14h00 sur place.  
— Aucun autre renseignement ne sera fourni.  
— Note de l'encanteur: antique, semi-antique, usagés et neufs.

Le mardi 1<sup>er</sup> juillet à 15h00 précises  
**HÔTEL INTERNATIONAL AÉROPORT DORVAL**  
13000, chemin CÔTE-DE-LIESSE

« Corps et jouissances - regards de femmes »

# À Rimouski, une exposition controversée

CAROLE BEAULIEU

DES photos d'hommes nus crient un miroir. Des peaux sanguinolantes jonchent le sol. Des corsets brodés de dentelles explosent. « Il n'y a pas moyen de mettre le genou dehors », hurle une toile.

Depuis la fin de la semaine dernière, le mouvement des femmes de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie vit les affres d'une exposition controversée intitulée *Corps et jouissances - regards de femmes*.

« Je ne m'attendais pas à ça », déclarait vendredi dernier au DEVOIR, une femme de Matane, active au sein d'un comité contre la pornographie. « Ici aussi les corps des femmes sont charcutés, entravés. Ces œuvres là ne me font pas de bien. Je ne m'y retrouve pas ».

Organisée par le comité de lutte contre la pornographie de la Maison des femmes du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le Musée régional de Rimouski, l'exposition réunit des œuvres d'une dizaine d'artistes.

« On s'est retrouvé un soir autour d'une table », raconte Odette. C'était l'an dernier. On était toutes tannées de toujours dénoncer la porno. On voulait faire quelque

## FÉMININ PLURIEL

chose d'autre, de plus constructif. C'est de là qu'est née l'idée d'une exposition qui présenterait de nouvelles images du corps et de la jouissance ».

Au soir du vernissage pourtant, même les organisatrices sentaient le besoin de rappeler que les artistes n'étaient pas « nécessairement féministes », que ce n'était pas facile de se dégager d'un « imaginaire colonisé ».

De tous les recoins du musée montaient une rumeur d'insatisfaction, de malaise, de déception. De nouveau, la jouissance de l'une était la pornographie de l'autre. De nouveau, des femmes en condamnaient d'autres qui osaient présenter des images qui n'étaient pas « douces, tendres, rondes ».

« Nous faisons le jeu de la division du monde », n'a pas manqué de dénoncer l'écrivaine Suzanne Jacob, déplorant tout le « discours » qui entoure l'événement.

L'exposition est intéressante, a-t-elle ajouté, parce qu'elle permet à des femmes artistes d'exposer dans un lieu officiel, mais elle ne nous apprend rien sur la direction que doit prendre le féminisme, ce n'est pas son rôle.

La veille, Lise Dunnigan avait dit l'urgence pour les femmes de concevoir d'autres images si elles ne voulaient pas être accusées de rejeter toutes les représentations du plaisir et de la sexualité. « Pouvons-nous concevoir des images qui nous rejoignent, des images qui ne nous agressent pas, qui nous font nous aimer? Notre imaginaire est-il tellement colonisé que nous refaisons de la porno? », s'inquiétait-elle.

Les femmes du littoral de l'Est du Québec n'en sont pas à leur première controverse. C'est dans le bas du fleuve qu'est né *L'Autre Parole*, un collectif de femmes féministes et chrétiennes qui continue de bouleverser l'Église. Dans le bas du fleuve aussi qu'a été nommée en 1978 la première femme commissaire industrielle.

Certes, admettent les femmes rencontrées par le DEVOIR, le mouvement n'a plus aujourd'hui l'effervescence de la fin des années 70. Monique Vézina, aujourd'hui ministre, ne sillonne plus le Bas-Saint-Laurent, comme elle le faisait en 1976, avec sous le bras un film favorable à l'avortement. L'hôpital de Rimouski pratique

des interruptions de grossesse. Matane a son règlement limitant la diffusion du matériel pornographique. Les femmes des Îles-de-la-Madeleine ont leur chambre de naissance. Une quatrième maison d'hébergement pour femmes violentées a récemment ouvert ses portes. Les femmes de Caplan ont tenu l'antenne de leur station de radio pendant toute une journée le 8 mars dernier. Matane pourrait bien avoir à l'automne sa première manifestation de nuit. « Les choses ont changé depuis dix ans », dit Hélène Cadrin, une militante de longue date.

Mais il reste encore beaucoup de travail à faire, ajoute-t-elle.

Ainsi, en dépit des témoignages accablants faits par de jeunes nageuses, il se trouve encore des gens en ville, pour dire que les filles ont inventé les agressions sexuelles dont elles accusent leur instructeur de natation, aussi chef de la police de la ville.

Dans ce pays où les femmes ont joué un rôle clé pour empêcher la fermeture de certains villages, le grand thème de l'heure c'est encore celui de l'autonomie financière, on soutient les femmes interrogées par le DEVOIR.

Le dernier-né des groupes féministes de la région est d'ailleurs un service de main-d'œuvre réservé



Gouache à l'aérographe, signée Arthure

aux femmes chefs de famille. Dans cette région qui affiche l'un des taux de chômage les plus élevés de la province, le groupe *Ficelles* se démène pour sortir de la pauvreté des femmes qui n'ont, souvent, pas complété leur secondaire.

« Jus'qu'ici on a surtout rejoint des femmes de Rimouski », raconte Denise Banville, conseillère chez *Ficelles*. « Les femmes des villages n'ont pas de voitures. Ce qu'il faudrait c'est un service de transport ».

Dimanche dernier, au brunch des femmes d'affaires du Bas-Saint-Laurent la colère grondait. Vieille d'à peine un an, la branche rimoukoise d'une association dont le siège social est à Montréal revendique de plus en plus son autonomie. « C'est pas du social qu'on veut, expliquait une commerçante de Rimouski. Ce sont des outils pour mieux gérer nos affaires ».

Rimouski peut déjà se vanter d'héberger l'un des rares Proviso de la province appartenant à une femme. Fille d'épicier, Francine Boulais, a réussi une opération à laquelle même les experts de Proviso ne croyaient pas: rentabiliser un magasin d'alimentation dans une ville qui en compte déjà trop, 2,25 % de pieds carrés en trop pour être précis.

Féministe ou pas, Francine, Hermance, Rollande, iront toutes jeter un coup d'oeil à l'exposition du musée. Mais comme le disait si bien Suzanne Jacob, les fantasmes ne font pas sortir les femmes des territoires que la société leur assigne pour les faire entrer dans ceux qu'elles attribuent aux hommes. Seuls les actes découpent la réalité.

Au sortir de l'exposition, Hélène Cadrin, se promettait, elle, dimanche dernier, d'aller marcher sur la grève, derrière sa maison de Sacré-Coeur.

À l'automne elle travaillera à former des dizaines de fonctionnaires et de professionnels gouvernementaux à l'intervention auprès des femmes violentées. « L'approche ne peut être que féministe », soutenait-elle avec véhémence.

Du tarot à Jacques Cartier

# Yves Paquin, illustrateur et imagier

FRANÇOIS BARBEAU

Ses œuvres ont été reproduites à 35 millions d'exemplaires au Canada, à 12 millions en France, tout le monde a pu s'en procurer à prix très abordables, et personne ne connaît son nom, sauf quelques initiés.

Yves Paquin, illustrateur, se réjouit mal à cet anonymat. Il a dessiné deux timbres pour le compte de la Société des postes du Canada: celui marquant le 45<sup>e</sup> anniversaire de Jacques Cartier, lancé simultanément en France et au Canada en 1984, et celui commémorant Philippe-Aubert de Gaspé, lancé au printemps. À chaque occasion, c'est à ses propres frais qu'il s'est rendu aux cérémonies de lancement de « ses timbres », à Québec l'année des grands voiliers et à Saint-Jean-Port-Joli en avril de cette année, cérémonies auxquelles il avait été officiellement invité.

C'est de cette façon que sont ici traités les illustrateurs, déplore-t-il, en énumérant toutes les vexations qu'il a connues dans l'exercice de son métier, dont la moindre est celle d'être mal payé. « Je ne travaille pas pour de l'argent, mais je ne veux pas associer mon nom à un truc mal fait. J'ai une réputation à conserver ».

Parce qu'il a été gravé en France, le timbre de Jacques Cartier qu'il a dessiné porte sa signature et celle du

graveur. « Je trouve ça tout à fait élémentaire que la signature de l'auteur apparaisse sur un timbre, mais au Canada, on ne le permet pas », regrette Yves Paquin.

Sa réputation, Yves Paquin se l'est acquise avec un jeu de tarot pour lequel il s'est penché plus de 2,000 heures sur sa planche à dessin, après de minutieuses recherches sur la symbolique. « Nul n'est prophète en son pays, dit-il en souriant derrière ses lunettes rondes cerclées de brun, et ce sont les Français qui m'ont récompensé en me décernant le Prix des graphistes en 1978 pour le travail le plus éloquent de l'année en France ». C'était la première fois que ce prix était décerné à un Québécois.

Ce jeu de tarot s'est vendu en France et au Québec, comme six ans plus tard le timbre de Jacques Cartier, mais Yves Paquin n'en a tiré que des revenus dérisoires.

Son talent est pourtant reconnu, dans de nombreuses sphères reliées à l'illustration. En 1968, tout jeune encore, il remportait une médaille de bronze au Festival de film amateur de Cannes pour un dessin animé de deux minutes. Douze ans plus tard, c'est le New York International Film and Television Festival qui lui décernait une médaille pour un diaporama de l'ONF sur la Corviveau.

Pour Yves Paquin, le talent ne compte que pour 10 % dans la réussite; le reste, c'est le travail et la

persévérance. « Le talent, c'est facile, mais le travail, c'est ce qu'on ne comprend pas dans nos institutions, où on laisse plutôt tripper les élèves ».

« Tout ce qui est image m'intéresse », dit-il. Il s'est tourné, après le dessin animé, vers le décor de théâtre, vers les costumes, vers les stands d'exposition. Il a réalisé des affiches pour l'Orchestre symphonique de Montréal, pour l'Opéra de Montréal. En 1983, il a convaincu Serge Losique de confier à un Québécois plutôt qu'à un Français la conception des affiches du Festival des films du monde. Il exécute aussi du travail de graphisme pour des clients qui veulent des logos, des cartes d'affaires, etc.

Maintenant, c'est l'affiche de film qui l'intéresse, « pour agrémenter le quotidien de belles affiches », et il s'y jette corps et âme s'il trouve un client, parce que c'est la diffusion en masse de l'œuvre qui est importante. Autodidacte, Paquin se réjouit de sa formation sur le tas. « Je ne pourrais pas autrement me permettre autant de fantaisie, d'égarement. Au cégep, il avait choisi d'étudier l'histoire » parce que c'est imagé. Mais il aurait voulu être archéologue, parce que les « trésors du passé m'ont toujours fasciné ».

Originaire de Rouyn-Noranda, Yves Paquin estime qu'il n'a pas de racines au Québec. Il entend par là

qu'il est « honteux de se subordonner à ne produire des images que pour nous ». L'illustration, poursuit-il, est considérée ici comme un art bâtarde, un art commercial, mais l'art commercial est pourtant extraordinaire.

Et il s'explique. « L'illustrateur qui fait vendre un produit, qu'il soit disque ou livre ou autre, a une responsabilité plus lourde que celle d'un peintre. Il est le témoin du public, le témoin de son temps ». La colonne Morris, qu'on commence à voir à Montréal et qui permet l'affichage dans des conditions idéales, est pour lui une galerie d'art accessible à tout le monde.

Sa réputation naissante lui nuit autant qu'elle lui aide. « On pense que je suis trop cher ou trop occupé ». S'il refuse de travailler pour une agence de publicité, il ne détesterait pas cependant que les petites ou moyennes entreprises qui ont besoin des services d'un illustrateur s'adressent à lui plutôt qu'à une agence de publicité. « Je leur offrirais exactement la même chose, avec des prix super-compétitifs ».

« Je veux faire mieux tout le temps ». Constamment à la recherche de nouveaux styles, de nouvelles techniques, il est d'avis qu'un illustrateur devrait se permettre d'être multidisciplinaire, et il veut explorer les possibilités de l'ordinateur.

Animé de cette ambition de toujours faire mieux, Yves Paquin se défend d'être ambitieux. « Je veux surtout être le plus heureux possible dans ce que je fais ».



Yves Paquin, à sa table de travail

(Photo: Jacques Grenier)

# Tout ce qu'il faut savoir sur les résultats électoraux au Québec

NORMAN DELISLE

QUEBEC BPC) — Qu'ont en commun l'ancien ministre péquiste Denis Lazure et l'actuel député provincial de Jeanne-Mance, Michel Bissonnet?

Voilà autant de questions auxquelles répond un volumineux ouvrage que vient de publier aux Éditions VLB le politologue Pierre Drouilly de l'Université du Québec à Montréal.

L'ouvrage de 696 pages est intitulé « Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985 » et n'est pas en vente dans le réseau habituel des librairies. On ne peut se le procurer, moyennant \$25, qu'en écrivant à l'éditeur. « Notre travail est le résultat du constat qui n'existe pas sous une forme facilement accessible d'ouvrages contenant les données de base du phénomène électoral pour le Québec », affirme Drouilly dans la présentation de l'ouvrage.

Un journaliste ou un historien qui voudrait avoir en un clin d'oeil les résultats des élections fédérales depuis la Confédération devait consulter une foule de rapports épars.

Ces rapports ne donnent pas non plus les pourcentages de voix obtenus par chacun et ne précisent pas avant 1960 l'affiliation politique des différents candidats.

C'est à cette lacune qu'a voulu répondre l'auteur, afin d'éviter que ne se retrouvent dans les journaux ou les ouvrages d'histoire « des erreurs statistiques ou des inexactitudes factuelles » lorsqu'ils traitent des élections du passé.

Le document du politologue Drouilly est le troisième du même genre publié depuis un an par l'auteur.

Il y a eu d'abord les « Statistiques électorales du Québec 1867-1985 », qui couvrent les résultats des élections provinciales, et le « Répertoire du

personnel politique du Québec 1867-1985 », un véritable bottin contenant la liste détaillée de tous ceux qui ont été mêlés à la vie politique depuis le début de la Confédération.

Malgré le caractère indigeste des données contenues dans le document, la présentation soignée des résultats électoraux fédéraux rend plus facile la consultation de l'ouvrage que vient de publier le professeur Drouilly.

Peut-être aurez-vous découvert également que l'ex-ministre péquiste Denis Lazure et l'actuel député libéral de Jeanne-Mance Michel Bissonnet ont tous deux été candidats néo-démocrates lors d'élections partielles à Ottawa.

M. Lazure était candidat dans Outremont et M. Bissonnet dans Montréal-Papineau le 29 mai 1967.

Tous deux avaient subi le sort traditionnel des candidats néo-démocrates au Québec: la défaite.

OFFRE POUR UN TEMPS LIMITE... OFFRE POUR UN TEMPS LIMITE... OFFRE POUR UN TEMPS LIMITE

## Nous vous paierons jusqu'à 150\$ pour que vous perdiez du poids.



Nos spécialistes vous offrent des résultats, pas des promesses!

- | MONTREAL   |   |   |
|--|---|---|
| 2020 Université Suite 1624<br><b>845-9141</b>                            | 6070 est, Sherbrooke Suite 203<br><b>252-1101</b> | 5180 Chemin Reine-Marie Suite 340<br><b>489-6891</b>        |
| LAVAL  |   |   |
| Les Galeries Papineau 1950 De La Concorde Magasin 43A<br><b>663-4302</b> | 3639 boul. des Sources<br><b>683-0320</b>         | <b>BROSSARD</b><br>1680 boul. Provencher<br><b>671-3730</b> |
| • HAMILTON<br>• BURLINGTON<br>• STONEY CREEK                             | • GUELPH<br>• KITCHENER<br>• THUNDER BAY          | • MONTREAL<br>• LAVAL<br>• BROSSARD                         |
| • DARTMOUTH<br>• ST-JEAN-T-N   | • STE-FOY<br>• HALIFAX                            |   |

## ESPEC EN VOIE DE DISPARITION

**GAZONS TOULÉSAMDICOUPIUS**

Depuis l'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal, vous n'avez plus à subir les épreuves de l'entretien de la maison. Ces perpétuelles inquiétudes domestiques sont enfin disparues. Définitivement. Les gens aux goûts éclectiques l'ont compris. Ce qui explique le succès que nous connaissons.

Au Sanctuaire, tout concourt à assurer votre bien-être. Un édifice construit selon des techniques modernes qui réduisent l'entretien au minimum. Des administrateurs compétents et une

équipe de professionnels qui s'occupent de tout. Une surface habitable immense, bien planifiée — avec des «pièces» de rangement — et qui peut même être aménagée en fonction de vos besoins. Des cuisines, des dinettes, des salons et des salles à manger avec une vue superbe. Des baies vitrées sans fin qui laissent entrer le soleil. Chez vous, il sera encore plus beau...

**PHASE IV: LA DERNIERE** le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie.

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT: 6,100 CHEMIN DEACON, MONTREAL (514) 738-8000 DE PREFERENCE SUR RENDEZ-VOUS.  
1 ch. à coucher: 1.036 pl.car. + \$133.500 + /2 ch. à coucher: 1.274 pl.car. + \$172.500 + /3 ch. à coucher: 1.711 pl.car. + \$214.500 + /Penthouse: 2.519 pl.car. + \$457.500 +  
(SECON DISPONIBILITE)

**BIENTÔT!**

# LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## France Le PS prône l'ouverture

LE PRE-SAINT-GERVAIS (France) (AFP) — Premier parti politique de France, le Parti socialiste, renvoyé dans l'opposition aux élections de mars dernier, a décidé de s'ouvrir « de tous les côtés » pour tenter la reconquête du pouvoir à la faveur de la prochaine élection présidentielle.

Prononçant le discours de clôture de la première convention nationale du Parti depuis la défaite, qui s'est tenu samedi et hier au Pré-Saint-Gervais, près de Paris, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a proposé la constitution d'un « conseil national de la gauche », « structure souple » qui pourrait réunir aux côtés des responsables socialistes, des communistes, des personnalités de centre gauche et des écologistes.

Avec 32 % des voix aux élections législatives de mars, les socialistes doivent en effet élargir leur base électorale, d'autant qu'ils ne peuvent plus compter sur une alliance de la gauche pour gagner d'éventuelles élections. Les communistes ont en effet coupé les ponts avec les socialistes, accusés de mener une politique de droite, et ne représentent plus, en tout état de cause, qu'environ 10 % de l'électorat.

Samedi, l'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, avait déjà développé le thème de l'élargissement du parti « de tous les côtés », invitant pêle-mêle communistes, gaullistes, centristes, écologistes, sans parti, « tous ceux qui sont rebutés par le gouvernement actuel ».

Pour sa part, l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Michel Rocard, qui caracole en tête des sondages et s'est placé sur les rangs des candidats à la présidence pour l'élection de 1988, a lancé un appel à l'unité par-delà les différents « courants » présents au sein du parti.

La présence du socialiste François Mitterrand à la tête de l'État oblige les responsables socialistes à une certaine prudence : il est en effet difficile d'attaquer le gouvernement de droite sans porter ombrage au président de la République, qui continue à disposer, notamment en matière de politique étrangère, de pouvoirs importants.

La cote de popularité de M. Mitterrand n'a pas cessé de se redresser depuis que la droite a gagné les élections législatives de mars, ce qui profite indirectement aux socialistes. Le président reste discret sur ses intentions lorsque son mandat expirera en 1988, obligeant du même coup les ténors du Parti socialiste tentés par sa succession à mettre provisoirement leurs ambitions en sourdine.

Ainsi que le note le journal du parti socialiste *L'Unité*, « le contexte politique général n'incite pas la direction du PS à s'engager dans de grands chambardements ».

## Portugal Le PS abandonne la référence marxiste

LISBONNE (AFP) — Le sixième congrès du Parti socialiste portugais, réuni de vendredi à dimanche à Lisbonne, a élu hier M. Vitor Constancio, économiste de 43 ans, secrétaire général du parti, et abandonné la référence au marxisme.

M. Constancio a été élu au terme des travaux du congrès par 1,093 voix sur 1,381 mandats de députés. Il succède ainsi à la tête du parti à M. Mario Soares, dirigeant du PS depuis sa fondation en 1973 et qui avait remis son mandat au lendemain de sa victoire à la présidence de la République du Portugal, en mai dernier.

Le congrès (le premier se déroulant hors la présence de M. Soares) a consacré la victoire de M. Constancio sur son rival, M. Jaime Gama, qu'on a présenté comme le poulain de l'actuel chef de l'État.

M. Soares s'était contenté d'adresser un message au congrès vendredi sans prendre position sur le choix d'un candidat.

Cette élection, si elle ne constitue pas une remise en cause fondamentale de la ligne du parti, n'en marque pas moins le succès significatif d'un courant favorable à une nouvelle manière réaliste et moderne de conduire le parti, à gauche.

Les précédents congrès du PS, de 1974, 1976, 1979, 1981 et 1983, n'avaient guère apporté de changements dans la conduite du parti, mené par M. Soares. Ils avaient perpétué une orientation qui se réclamait d'un socialisme humaniste, et le refus de toute alliance autre que conjoncturelle avec un autre parti, de gauche ou de droite.

## Vers un rapprochement américano-soviétique

# Gorbatchev soumet un nouveau compromis

WASHINGTON (AFP) — Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a fait part au président Ronald Reagan d'une nouvelle version de compromis de sa proposition de réduction des missiles de portée intermédiaire en Europe (euromissiles), a révélé samedi un responsable américain qui a demandé à conserver l'anonymat.

« Nous étudions sérieusement cette offre et une éventuelle réponse », a affirmé ce responsable, qui n'a donné aucun détail sur cette proposition. Celle-ci était contenue dans un message remis lundi dernier au président Reagan par le nouvel ambassadeur soviétique à Washington, M. Youri Doubinine, au cours de la présentation de ses lettres de créances.

Depuis sa prise de fonctions en mars 1985, M. Gorbatchev a présenté plusieurs propositions de réduction des euromissiles, ainsi que des autres armements, liant ses offres des restrictions concer-

nant l'Initiative de défense stratégique (IDS, la « Guerre des étoiles »). Les États-Unis, qui ont proposé aux négociations de Genève une élimination totale des missiles de portée intermédiaire en Europe d'ici à 1990, ont rejeté tout lien avec l'IDS. Selon le Pentagone, l'Union soviétique a déployé un total de 441 missiles de moyenne portée SS-20, dont les deux-tiers sont pointés sur l'Europe occidentale. Face à cette situation, l'OTAN a décidé de déployer 572 missiles de croisière et Pershing-2 en Europe, dont environ la moitié sont déjà installés.

Les États-Unis, note-t-on, ont accueilli avec satisfaction la dernière proposition soviétique concernant une autre question discutée à Genève, celle des armes stratégiques. Le président Reagan a affirmé qu'elle pouvait constituer un tournant dans les négociations sur le contrôle des armements.

L'URSS a lié la tenue d'un deuxième sommet américano-soviétique à des progrès aux négociations de Genève. Samedi, le secrétaire d'État, M. George Shultz, a exprimé sa déception qu'aucune réunion préparatoire à un sommet avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, n'ait encore été fixée.

Dans des déclarations aux journalistes qui l'accompagnaient à son retour d'une tournée en Asie, M. Shultz a précisé qu'il tentait toujours d'organiser une telle rencontre.

M. Chevardnadze, qui s'est refusé à faire état d'une date pour cette réunion, doit prochainement se rendre dans plusieurs pays européens alliés des États-Unis. Les Soviétiques n'ont traditionnellement tenté de brouiller les États-Unis avec leurs alliés, mais ils ont toujours échoué, et échoueront encore cette fois-ci si telle est leur intention », a affirmé M. Shultz.



Des sandinistes brûlent un drapeau du gouvernement américain, en guise de protestation contre l'aide des États-Unis aux *contras*.

## Israël miné de l'intérieur

# Le scandale du Shin Beth menace de faire éclater le gouvernement

JÉRUSALEM (AFP) — La crise politique au sein du gouvernement israélien d'union nationale déclenchée par l'affaire du Shin Beth est montée d'un cran hier et semble avoir plongé le pays dans une atmosphère pré-électorale, notent les observateurs.

Un conflit ouvert entre la plupart des ministres travaillistes et les ministres du Likoud s'est en effet déclaré hier à l'issue du conseil des ministres israélien réuni en Conseil des affaires étrangères et de la défense (dont les délibérations sont secrètes). Les travaillistes exigent une enquête sur les responsabilités dans l'affaire du Shin Beth du ministre actuel des Affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, alors que le Likoud s'y oppose.

« Les faits sont clairs, il n'est même pas besoin de recourir à une enquête », M. Shamir doit se lever et annoncer qu'il ne redeviendra pas premier ministre », a affirmé le mi-

nistre israélien de la Santé, M. Mordechai Gour (travailliste). La seule question en suspens est de savoir si la rotation au pouvoir est encore envisageable, a-t-il ajouté.

Premier ministre lors des faits — l'assassinat de deux Palestiniens capturés après la prise d'otage à laquelle ils ont participé, en avril 1984 — et de ce fait directement responsable du Shin Beth (Services de sécurité intérieure), M. Shamir est aussi le numéro un du Likoud, allié et rival des travaillistes au sein du gouvernement d'Union nationale.

Aux termes de l'accord de coalition gouvernementale entre les travaillistes et le Likoud, M. Shamir devrait succéder en automne prochain à M. Shimon Pérès à la présidence du Conseil.

L'amnistie présidentielle accordée imprudemment au chef du Shin Beth en échange de sa démission a été dé-

noncée par les milieux politiques et juridiques comme un tour de passe-passe destiné à enterrer l'affaire. Le problème judiciaire est devenu politique, dès lors que la responsabilité de l'ancien premier ministre a été mise en cause par les travaillistes.

Émouvé de ce rebondissement, le revirement du premier ministre israélien Pérès, qui accepte désormais l'idée d'une enquête, alors qu'il s'y était violemment opposé il y a un mois lorsqu'elle avait été réclamée par l'ancien conseiller juridique du gouvernement Yitzhak Zamir, remplacé d'ailleurs quelques jours plus tard par le juge Yossef Harrish.

La crise est profonde. La demande d'amnistie présentée au président de l'État, ayant fait état de la responsabilité de M. Shamir, cette affaire est devenue une question de principe, mettant en jeu le règne de la Loi et de la démocratie, a déclaré le minis-

tre travailliste de l'Énergie, M. Moshe Shahal.

Ces accusations avaient déjà été portées samedi par le ministre des Télécommunications, M. Amnon Rubinstein, (parti Shinouy, centre gauche), qui menace de démissionner et de remettre en cause l'équilibre des forces de droite et de gauche au sein du cabinet d'union nationale.

De son côté, le Likoud — dont les ministres ont réaffirmé hier leur refus de toute enquête sur les responsabilités imputées à leur chef, M. Shamir — n'a pas tardé à répliquer :

« J'en appelle aux rares travaillistes qui ont gardé la raison afin qu'ils n'aillent pas grossir les rangs des défaitistes décidés à diviser le peuple, anéantir les services de sécurité et entraver la sécurité de l'État au profit de l'OLP », s'est exclamé hier M. Haim Kauffman, président du groupe parlementaire Likoud.



Mikhaïl Gorbatchev

## La tension monte à Managua

MANAGUA (AFP) — L'important dispositif de répression mis en place par le gouvernement nicaraguayen — le plus important qu'ait connu le pays — pour lutter contre les laquais de l'impérialisme place l'opposition dans une situation difficile, estiment les observateurs à Managua.

Plusieurs dirigeants politiques et religieux interrogés par l'AFP ne cachent pas leur crainte de se voir pourchassés et emprisonnés tout en affirmant leur détermination à courir les risques nécessaires pour parvenir à l'établissement d'une véritable démocratie au Nicaragua.

Le débat politique nicaraguayen, qui se déroulait jusqu'à présent dans un climat relativement tranquille, malgré la guerre, paraît aujourd'hui se transformer rapidement.

Le gouvernement sandiniste, qui, au cours des dernières années, a consacré l'essentiel de ses énergies à l'action militaire, veut tenter de résoudre ses difficultés politiques internes.

Plutôt que de risquer de voir l'opposition exploiter le mécontentement dû à la pénurie des aliments et

des médicaments, à l'insuffisance des salaires et à la spirale inflationniste, le gouvernement nicaraguayen paraît disposé à crever l'abcès avant que l'infection ne s'étende, même s'il s'expose ainsi à perdre l'appui de l'Europe occidentale et des autres pays d'Amérique latine.

Alors que le Congrès américain a approuvé, mercredi, l'aide de 100 millions US à la guérilla antisandiniste réclamée par le président Reagan, le gouvernement de Managua n'aura guère attendu pour donner la preuve que sa réaction ne sera pas théorique.

Dès vendredi, le ministre de l'Intérieur a ordonné la fermeture pour une durée indéterminée, du journal *La Prensa*, l'unique organe d'opposition ayant survécu à la révolution sandiniste.

Le président Daniel Ortega a ouvert le feu contre les partis de droite et contre la hiérarchie catholique, faisant savoir qu'il ne permettra pas aux bradeurs de la patrie de « persévérer impunément dans leur rôle insolent d'agents du gouvernement américain ».

## Plus de 300,000 otages de la violence

# Le nombre de réfugiés ne cesse de croître en Amérique centrale

DENIS HAUTIN-GUIRAUT  
Le Monde

San José — Du Mexique à Panama, les réfugiés sont plus de 300,000 en Amérique centrale, et leur nombre augmente depuis plusieurs années. Qu'ils soient guatémaltèques, fuyant une violence endémique vers le proche refuge mexicain; salvadoriens, touchés depuis 1981 par les exactions des groupes paramilitaires et de la guérilla, ou nicaraguayens, aujourd'hui las d'une révolution qui s'enlise dans un conflit armé, les réfugiés de l'isthme provoquent des difficultés croissantes dans les pays d'accueil, où près de deux tiers d'entre eux sont assistés par le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR).

Le camp de Boca-Renal, dans le nord du Costa-Rica, apparaît un peu comme le symbole de cet afflux. Sur le sol de béton de la salle des fêtes communales, transformée en camp de transit, près de 200 lits superposés sont alignés. Un simple toit de tôle les recouvre et 400 personnes vivent là, avec pour seul « jardin » quelques mètres carrés de terre battue entourés de grillages. C'est l'un des camps les plus vétustes d'Amérique centrale, et sa fermeture, maintes fois décidée, n'a jamais duré plus de quelques semaines. C'est de l'ultra-provisoire, qui risque de durer longtemps encore, explique le responsable local du HCR.

Ces réfugiés, dont tous les pays d'origine — à l'exception de Cuba — reconnaissent l'existence, sont surtout concentrés dans deux pays : le Costa-Rica et le Honduras. Pendant quelques années, le Nicaragua fut aussi une terre d'asile pour les Salvadoriens, qui ont peu à peu été intégrés, dans ce pays à faible densité de population, au sein de coopératives agricoles. Mais, aujourd'hui, rares sont les nouveaux candidats à l'immigration, et le HCR n'assiste plus guère que 500 personnes.

La situation est différente au Costa-Rica, dont la longue tradition démocratique et l'absence de forces armées prévue par la constitution ont

toujours encouragé l'afflux de réfugiés, d'autant plus que la loi sur l'immigration est très libérale. Environ 15,000 Nicaraguayens se trouvent sur son territoire. Les Salvadoriens et les Nicaraguayens franchissent aussi en grand nombre la frontière du Honduras, situé au centre de la zone de conflit de l'isthme.

Dans ces deux pays, la dégradation de la situation économique est le premier obstacle à cet afflux massif. À San-Antonio, l'un des membres du conseil municipal de cette ville, proche de la frontière salvadorienne, explique que « cela ne peut durer ». Il assure que la population « a accueilli avec bienveillance les premiers réfugiés, mais la situation se prolonge, leur nombre augmente, et nous avons suffisamment de difficultés pour vivre sans devoir supporter éternellement le poids de cette population. Il n'est pas question de leur offrir plus de terre ». À Limon, dans le camp de transit situé près de la côte atlantique du Costa-Rica, Eduardo, un professeur nicaraguayen âgé de 29 ans, s'est réfugié avec sa femme et ses deux enfants depuis trois ans. Il raconte qu'il fabrique des petits pains pour les vendre dans le camp. « Il nous est presque impossible de travailler en ville », dit-il. « C'est une des régions les plus pauvres du pays, et la population voit d'un mauvais oeil les réfugiés prendre leur travail, sauf exceptionnellement et de manière saisonnière ».

Dans ce contexte, les contrôles de sécurité se multiplient à l'intérieur même des camps. Les réfugiés doivent obtenir une autorisation pour sortir et fournir, à leur retour, la preuve de leur emploi, lorsqu'ils parviennent à en trouver un.

Au Honduras, les camps sont gardés en permanence par l'armée, et de fréquentes patrouilles sont effectuées à l'intérieur. Ces mesures provoquent parfois des incidents. Récemment, une « descente » des militaires dans le camp de Colomoncagua, au sud du pays, a fait trois morts et de nombreux blessés. Les forces armées n'hésitent pas non plus à refouler vers le Salvador les

éventuels candidats à l'immigration qui se présentent à la frontière.

Les arrière-pensées politiques sont en effet omniprésentes. Le président de la République hondurienne, M. José Azcona, estime ainsi que le gouvernement sandiniste est « empêtré dans ses erreurs », mais il juge que le président salvadorien, M. Napoleon Duarte, « est un homme admirable ». On comprend alors la grande différence de traitement dont bénéficient les « rebelles » de l'un et l'autre pays. Les camps de réfugiés sont par ailleurs accusés de servir de base arrière aux mouvements de guérilla. Les camps fourniraient les combattants en vivres et en médicaments. Une aide en réalité symbolique dans la mesure où l'importante population de réfugiés dans les camps de Colomoncagua et Mesa-Grande, au Honduras (plus de 20,000 personnes), reçoit nourriture et médicaments en quantité tout juste suffisante pour ses besoins.

Les camps sont en revanche largement utilisés par la guérilla comme une « caution morale » de leur cause : la preuve vivante que leur pays souffre de maux qu'il est urgent de combattre, puisqu'une par-

tie de la population est obligée de fuir le pays. Et les différentes pressions exercées à l'intérieur des camps par les représentants élus sont un autre obstacle aux solutions envisagées par le HCR pour la population réfugiée : intégration dans le pays d'accueil ou rapatriement.

Une alternative possible dont ne veulent pas les réfugiés. Pour décourager ceux qui seraient tentés d'accepter l'une ou l'autre de ces solutions, des « campagnes d'information » réalisées par les représentants des camps se multiplient. On raconte, par exemple, comment le retour de telle ou telle famille s'est terminé par des arrestations une fois la frontière franchie; d'autres insistent sur les exactions commises dans le pays sans que personne puisse en vérifier l'exactitude. Les slogans « Non au rapatriement, non au déplacement » se multiplient sur les murs, et chacun affirme qu'il n'est « pas question de s'éloigner d'une frontière que l'on espère toujours pouvoir franchir un jour ».

Le HCR a ainsi le plus grand mal à organiser des « camps actifs », où les réfugiés trouvent, outre une activité, une relative autosuffisance. La tâche

du Haut Commissariat est encore compliquée par la présence de multiples organisations non gouvernementales (ONG), qui, à des titres divers, ont la charge de cette population. Accordant une aide considérable, elles sont aussi parfois à l'origine de conflits avec les autorités locales, voire avec le HCR. Socorro International, qui gère le camp de Limon, a été écarté à la suite d'incidents. De même, Caritas pourrait être déchargée de ses responsabilités dans l'administration des camps honduriens.

C'est la multiplicité des problèmes — économiques, militaires et politiques — d'accueil des réfugiés qui, avec le risque d'un nouvel afflux, inquiète à la fois les autorités politiques et le HCR. Ce dernier tente de convaincre certains pays comme le Costa-Rica d'appliquer des critères plus stricts lors de l'octroi du statut de réfugié aux nouveaux arrivants.

« Sans bien évidemment instituer de quotas », précise le responsable du HCR de San-José. Nombreux sont ceux, en effet, qui viennent trouver, plus qu'un refuge, une solution aux problèmes économiques qu'ils rencontrent dans leur pays.

## Vingt-deux Palestiniens blessés sont évacués de Chatila et Bourj al-Brajneh

BEYROUTH (Reuter) — Vingt-deux Palestiniens blessés ont été évacués hier des camps de Chatila et de Bourj al-Brajneh, au sud de la capitale libanaise, alors que l'armée libanaise consolidait ses positions à Beyrouth-Ouest aux termes d'un plan de paix conçu par Damas dans le but de mettre fin à l'anarchie qui dévastait le secteur musulman de la ville.

De source palestinienne on indiquait que des observateurs syriens, des représentants du mouvement chiite amal et des responsables palestiniens surveillaient l'évacuation des blessés des deux camps, ou des

combats acharnés se sont déroulés pendant un mois.

Des équipes médicales mixtes ont transporté les blessés vers deux hôpitaux de Beyrouth.

Aucun blessé n'avait plus été évacué de Chatila, Sabra ou Bourj al-Brajneh depuis la trêve négociée le 11 juin dernier par l'Iran, lorsque 10 blessés palestiniens avaient pu être sortis de Bourj al-Brajneh, à l'époque encerclé par Amal.

À Beyrouth-Ouest, un millier de soldats se sont déployés sous la surveillance d'observateurs syriens et de forces de sécurité, un homme a été tué hier par les soldats qui ont ou-

vert le feu sur sa voiture après qu'il eut refusé de s'arrêter à un poste de contrôle, a annoncé la Radio Nationale, sans mentionner l'identité de la victime.

Par ailleurs, de source proche des services de sécurité on indiquait que des militants libanais du Parti social nationaliste syrien (gauche) ont attaqué hier village du nord du Liban. De même source on précise que des luttes acharnées ont eu lieu entre une centaine de membres du PSNS et des combattants du Mouvement intégriste musulman Taouhid à Sir, à 115 km au nord-est de Beyrouth, dans la région contrôlée par la Syrie.

# LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

### INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

**100-199 Immobilier — Résidentiel**  
**200-299 Immobilier — Commercial**  
**300-399 Marchandises diverses**  
**400-499 Offres d'emploi**  
**500-599 Services**  
**600-699 Véhicules automobiles**  
**900-999 Avis**

### LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

**Du lundi au vendredi de 9h à 16h30**

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

**NOUS ACCEPTONS**

**PAR TÉLÉPHONE 286-1200**

#### Propriétés à vendre 101

**C.D.N. duplex semi-dé-taché, rue Hudson, garage double, jardin spacieux.**  
**Occupation immédiate.**  
 5 1/2, 6 1/2, 3 1/2, 215,000  
**Jean-Guy Décarie et Associés Inc.**  
**Sylvie Carrier**  
 849-4577 soir, 334-0645

#### Propriétés à vendre 101

**BORD DE L'EAU, boulevard Gouin, cottage 13 pièces. Idéal centre d'affaires. P. Petrucci, 342-1039, TRUST GENERAL COURTIER.**

#### Propriétés à vendre 101

**BROSSARD SECTEUR «S»**  
 Directement du constructeur, cottage 1986, salon, salle à manger, cuisine, dinette et salle de séjour au rez-de-chaussée, foyer, garage et 3 grandes c.c. occupation immédiate ou à votre choix. aussi nous construisons selon vos plans. 671-1641.

#### Propriétés à vendre 101

**C.D.N. SPACIEUX DUPLEX, éclairé, grand terrasse, cuisines modernes, sous-sol fini, accès à Achats et transports. Tel. dimanche: 341-6474 ou 341-7955.**

#### Propriétés à vendre 101

**ESTRIE, St-Venant-de-Herford, maison de campagne, ancien couvent, intérieur entièrement restauré. 10 pièces, terrain 9 acres, montagne, rivière, site exceptionnel, copropriété ou vente désirée. 819-658-3750 ou 819-569-2350.**

#### Propriétés à vendre 101

**GRANBY, BROMONT, domaine 195 acres, face au Lac et Parc Yamaska, maison de style, 9 pièces, foyer, bâtiments de ferme, ranch, piscine. Références: 1-372-0347, après 17h.**

#### Propriétés à vendre 101

**LAVALTRIE, bungalow 5 1/2, terrain 75,000 pi. car. — canal pour bateaux de plaisance. Sur rendez-vous seulement. 1-586-2412.**

#### Propriétés à vendre 101

**P.A.T., très beau duplex détaché, 2 x 5 1/2, bas libre, \$125,000. Pas d'agent. 661-7266.**

#### Propriétés à vendre 101

**R.D.P. bungalow 1982, toit cathédrale, 3 chambres, plus extras \$90,000. 648-6273, 324-1240.**

#### Propriétés à vendre 101

**STE-JULIE, excellent pour professionnel, Viceroy, 12 pièces, bureau avec entrée privée, terrain boisé, 2 1/2 s.b. impeccable. YOLANDE BROUILLARD, 653-2496, 653-4416, MONTREAL TRUST COURTIER.**

#### Propriétés à vendre 101

**PLATEAU MONT-ROYAL, à 2 pas mé-tro Laurier, duplex entièrement rénové, bas 3 1/2 \$51,000, haut 4 1/2 \$53,000. Style original. 4719-4121, Pontiac, 472-2497. Rendez-vous. Pas d'agent.**

#### Condos à louer 121

**VIIEUX-MONTREAL, coquet condo, meuble. Pour plus de renseignements: Claire Tousignant, 878-3711.**

#### Condos à louer 122

**A MONTREAL-NORD, condominium de luxe, grand 5 1/2, site idéal, 323-0786.**

#### Condos à louer 122

**ANJOU, CONDO 4 1/2 split, foyer, sous-sol, 2 salles de bain, garages. \$94,500. 354-3181.**

#### Condos à louer 129

**OUTREMONT, condo rélatif à neuf, rue St-Cyrille, face Parc Kennedy. Disponible. \$95,000. 276-6963.**

#### Condos à louer 129

**OUTREMONT, ADJACENT, Hutchison, près St-Joseph, luxueux condo, 6 1/2 rez-de-chaussée, 3 chambres, 2 salles de bain, ent. rénové. \$120,000. André Trudeau Ctr. 733-1871.**

#### Condos à louer 129

**CHALET RENOVE, bord du Lac Vert, Lac Beauport, belle plage, 3 minutes Lac des Écorces. Après 17h - week-end: 272-6983.**

#### Condos à louer 129

**LA MINERVE, chalet neuf, style québécois, 2 chambres, bord lac, 136 pi. \$24,500. Im. H.L. 1-819-275-2200.**

#### Condos à louer 129

**STE-BEATRICE, chalet à vendre, hiversé, accès au lac, terrain 140 pi. x 100 pi. Après 18h: 622-9724.**

#### Condos à louer 129

**A C.D.N., Près U. de M., beaux 2 1/2, 3 1/2, 4, chauffés, très propres, tranquilles, buanderie, 2740 Goye, entre Wilder-ton et Darlington.**

#### Condos à louer 129

**A LOUER 5 1/2, duplex, chauffés, 2 salles de bain, salle de lavage. 737-2781, 642-7690.**

#### Condos à louer 129

**A MONTREAL-NORD, 3 1/2, 4, chauffés, eau chaude, cuisinière/réfrigéra-teur, gens tranquilles, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e. 819-658-3750 ou 819-569-2350.**

#### Condos à louer 129

**BLAINVILLE, grand 5 1/2, électrique, remise, près centre d'Achats, autobus 1er, juillet 434-1742.**

#### Condos à louer 129

**C.D.N., grand 4 1/2, ensolleilé, parc, piscine, chauffé, 5160, Decelles, près de l'Université de Montréal.**

#### App. et log. à louer 160

**L'ACADIE près de Gouin, 7 pièces, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, garage, \$675. 336-4305.**

#### App. et log. à louer 160

**MÉTRO CADILLAC, grand 5 1/2, haut duplex, peinture faite, entrée laveuse, sècheuse, chauffage électrique. Jour 755-2911 (frais virés) soir: 253-2988.**

#### App. et log. à louer 160

**MERCURI, Pierre-Bernard, 2 1/2, lu-xueux, neuf, plus garage, 7%, chauffa-ge électrique. 354-9064.**

#### App. et log. à louer 160

**MÉTRO SHERBROOKE, luxueux 5 1/2, dans immeuble neuf, \$700, non-chauffé - 288-0014.**

#### App. et log. à louer 160

**MONTREAL-NORD, 5 1/2, béton, éprouve au feu, insonorisé, entrée laveuse/sècheuse, ménage fait. \$425, non-chauffé - 324-8636.**

#### App. et log. à louer 160

**N.D.G., rue Wilson, 7 1/2, haut duplex, 3 c.c., tout compris, foyer, poêle, frigo. Location superbe! 488-1110.**

#### App. et log. à louer 160

**N.D.G., 5 1/2, haut duplex, non chauffé, ensolleilé, rue Oxford, juillet, \$600. Bureau 392-1726, après 19h - week-end: 272-6983.**

#### App. et log. à louer 160

**N.D.G., bas de duplex, 2 c.c., poêle-réfrigérateur inclus, frais repoint. \$750/mois, pour inf. 487-0483, 658-5010.**

#### App. et log. à louer 160

**OUTREMONT, 50 Willolette, 2 1/2, 3 1/2, ascenseurs, concierge. 849-7061.**

#### App. et log. à louer 160

**PLATEAU MONT-ROYAL, CHAM-BRO, construction 86, luxueux. Li-bre 4 1/2 \$525, 3 1/2 \$450, 273-1568, 620-1154.**

#### App. et log. à louer 160

**PLAZA OASIS, studios 3 1/2, 4 1/2, tout équipé, piscine intérieure, bain sauna, salle de lavage à chaque étage, chauffa-ge électrique, service de concierge. 336-8308, 334-9358.**

#### App. et log. à louer 160

**RIVIERE DES PRAIRIES, 4 1/2, neufs, très bas prix, autobus à la porte. 384-9236.**

#### App. et log. à louer 160

**ST-HUBERT, 4 1/2, à partager avec personne sérieuse, travaillant. Après 18h: 445-8978.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**AIR CONDITIONNÉE, stationnement, 1000 pi. car., 2ème étage. Centre commercial boulevard Pie-IX et Jean-Talbot. M. Laumon, 721-8393.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**ENTREPOT A LOUER, 20,000 pi. car., 9798-9800 St-Laurent, libre immédia-tement. Bureau 9875 Clark, 341-4188, soir: 333-3543.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**VILLE ST-LAURENT, vitrine centrale, 650 pieds carrés, Décarie/Côte-Vert, 1-226-6044, 7h à 10h p.m., lundi au vendredi, fin de semaine, 9h à 5h p.m. 744-5845.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**A VENDRE, ERABLERIE, 2,000 entailles, A 35 miles de Montréal, région La-naudière. Equipement complet, ca-pacité isolée, construction 1984. Cabane 18h: 585-8089.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**ANJOU, secteur en plein développe-ment, boulangerie pâtisserie, prix ré-duit, fait vendre. Equipement \$80,000, inventaire \$12,000, prix demandé \$90,000. DENISE LÉSSARD, 653-2496, 653-2362, MONTREAL TRUST COURTIER.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**BOUTIQUE DE FLEURISTE Libre Ser-vice Van Horne and Robarge. En Vrac 244 Laurier O. M. Van Horne, 284-0665, 10h à 16h.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**COMMERCES à vendre, ou magasin à louer. Excellente location, présentement. Club Vidéo. Peut vendre tel quel ou possibilité de sous-louer, 2,400 pi. car. Belle occasion. Denis, 681-3344, 430-6206.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**GARAGE DEBOSSAGE, peinture, mécanique, avec équipement plus ré-mo-veuse et voiture de courtoisie. Cause malade. 648-7799.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**AAA-PRESS-DRILL 5/2, \$239, cor-royeur 6 X 44 po., fonte \$350, tour de bois 40 po. \$199, ponce 15 X 8 \$1099, 16 X 8 \$1199, AP Inc. 374-7053, 489-1801.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**AMEUBLEMENT chambre à coucher style provincial, commode triple, miroir, divan, 2 tables basses, tête de lit, dessus de verre sur meuble, fauteuil pour cabinet de travail et causeuses assorties. 3 vases en cristal chinois. Li-vraison après 6 PM, du lundi au jeudi, 487-1907 ou 488-7871.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**BUFFET FRANCAIS, fin du 19e, noyer, décorations en bronze, dessus marbre, avec miroir. Meilleure offre. 256-1820.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**BUREAU, 9 tiroirs en pin, \$200, lit double \$150, canapé 3 places \$200, table de cuisine en chêne avec 2 chaises \$200, 733-4137.**

#### Espaces commerciaux à louer 259

**ENSEMBLE couvre-lit Queen 130 x 90. Douillette 2 ensemble de draps, cou-leur melon très belle qualité, \$50 pour le tout. 367-0143 après 18h.**

#### Machineries diverses 336

**AAA-PRESS-DRILL 5/2, \$239, cor-royeur 6 X 44 po., fonte \$350, tour de bois 40 po. \$199, ponce 15 X 8 \$1099, 16 X 8 \$1199, AP Inc. 374-7053, 489-1801.**

#### Machineries diverses 336

**AMEUBLEMENT chambre à coucher style provincial, commode triple, miroir, divan, 2 tables basses, tête de lit, dessus de verre sur meuble, fauteuil pour cabinet de travail et causeuses assorties. 3 vases en cristal chinois. Li-vraison après 6 PM, du lundi au jeudi, 487-1907 ou 488-7871.**

#### Machineries diverses 336

**BUFFET FRANCAIS, fin du 19e, noyer, décorations en bronze, dessus marbre, avec miroir. Meilleure offre. 256-1820.**

#### Machineries diverses 336

**BUREAU, 9 tiroirs en pin, \$200, lit double \$150, canapé 3 places \$200, table de cuisine en chêne avec 2 chaises \$200, 733-4137.**

#### Machineries diverses 336

**ENSEMBLE couvre-lit Queen 130 x 90. Douillette 2 ensemble de draps, cou-leur melon très belle qualité, \$50 pour le tout. 367-0143 après 18h.**

#### Machineries diverses 336

**LITS SUPERPOSES, bureau double, avec étagère, en merisier, 1 an d'u-sure, ensemble de matelas et sommier, 60 X 80, avec base métal. Très propre. 682-0764.**

#### Machineries diverses 336

**MOBILIER DE CUISINE, 3 ans d'usage, très propre, mobilier de salon; grand divan, petit sofa, 2 tables. Prix à discul-ter. 663-2061.**

#### Machineries diverses 336

**MOBILIER DE CHAMBRE PEPPERL, 4 morceaux: divan-lit double, table café, table de chevet marbre. 684-8932.**

#### Machineries diverses 336

**APPAREILS électro-ménagers 355**  
**APPAREILS MÉNAGERS neufs et ré-conditionnés, garantie, livrés. Prix compétitifs. 276-2584, LAVERGNE INC.**

#### Machineries diverses 336

**CUISINIÈRE 30 po. blanche, Bélingier, bonne condition, \$200. Jour: 593-2508, soir: 651-3998.**

#### Machineries diverses 336

**LOCATION de vidéos et caméras, transfert, 8 - 16mm, (7 cents), et cas-se-ttes étrangères (\$25.) 342-2232 ou 341-6194.**

#### Machineries diverses 336

**MOBILIER de bureau, accessoires 363**  
**MOBILIER DE BUREAU neuf et usagé. Meilleure prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin Limitée. 337-1314.**

#### Machineries diverses 336

**Équip. de commerce 365**  
**MEUBLES ANTIQUES pour magasin, comptoir en chêne, table, armoire mu-rale, meuble à épices. Tel. 282-0082.**

#### Antiquités 391

**MEUBLES ANTIQUES pour magasin, comptoir en chêne, table, armoire mu-rale, meuble à épices. Tel. 282-0082.**

#### Antiquités 391

**MOBILIER DE SALLE À MANGER, la-bile, 6 chaises, buffet, style art déco. Monique Roy. 527-6565.**

#### Antiquités 391

**SUZANNA, voyante, médium, préc et détaillé, durée 1 heure. Inf. 685-1178.**

#### Antiquités 391

**Œuvres d'art 395**  
**ŒUVRES D'ART À VENDRE? Méthode efficace et peu coûteuse. De plus, belle collection de tableaux et tapis persans à vendre. Au 5487 Parc, La Bourse d'Œuvre d'Art de Montréal. 341-6333.**

#### Antiquités 391

**ANIMAUX 397**  
**CHIOTS caniche Royal, 3 femelles, pouvant être monté pour exposition. Enregistré, tatoué, vacciné, père champion. Fait voir. 351-7303.**

#### Antiquités 391

**CHIOTS LHASA ET SHIH TZU**  
 Chiens chinois. 1-371-1488, 373-2084.

#### Antiquités 391

**DOBERMAN CHIOTS de qualité, en-registrés. Après 16h: 658-2683. Mé-re: base 1 et 2, en obéissance.**

#### Antiquités 391

**NUTRI-PRIX**  
 Alimentation et accessoires pour ani-maux domestiques, listes Science Diet, Jappy etc. 677-1166, Carrefour du Su-per Carnaval, Longueuil.

#### Antiquités 391

**REPARATIONS de cheminées et de murs de brique. 688-8892.**

#### Antiquités 391

**VOYAGES 563**  
**RECHERCHE compagnie pour voyage dans l'ouest canadien. Jour: (514) 661-0295.**

#### Antiquités 391

**RECHERCHE PERSONNE CO-VOI-TURAGE, trajet Fort Lauderdale, dé-penses à partager. Départ vers le 15 juillet. 637-6526.**

#### Antiquités 391

**SINGAPOUR POUR 2, aller/retour, sur Air Canada. Valeur \$4,030, pour \$2,300. Cause malade. 474-0682.**

#### Antiquités 391

**VEHICULES DISPONIBLES partout au Canada et États-Unis avec Michelin pour essence. Immédiatement 489-3861 Westmount Drive Away.**

#### Cours 510

**COLE ANGELINA DI BELLO**  
 Coupe, couture, pâtisserie, brochure gratuite. 932-1680.

#### Cours 510

**ÉCOLE privée organise cours de rat-trapage français, mathématique, an-glais. Initiation espagnol, micro-infor-matique. 342-6076.**

#### Cours 510

**PROFESSEUR DONNERAIT COURS de mathématiques, tous niveaux. Prix raisonnable. 381-7602.**

#### Cours 510

**TECHNIQUE D'HYPNOSE, instantané-ment, assurance-groupe acceptée, ces-sée de fumer, perdez du poids. 325-3962.**

#### Cours 510

**Déménagement 551**  
**A BAS PRIX, appelez Pierre Démé-nagement, en tous genres, estimation gratuite. 537-9491.**

#### Cours 510

**ATTENTION, déménagement, 24h., bon prix, estimation gratuite. 495-1908. J.J. Err.**

#### Cours 510

## RIEN DE TRÈS RÉJOUISSANT

À MONTRÉAL, le Festival du Jazz, à Québec, le festival d'été et partout, festival ou non, la douce insouciance de l'été l'emporte sur toute autre considération. Personne ne s'en plaindra dans ce pays qui est hiver, avant toute chose. Rien n'empêche qu'en cette veille du premier juillet, on doit s'arrêter un instant sur le sens et la place du peuple francophone au sein de la fédération canadienne. C'est peut-être ramer à contre-courant, mais l'exercice n'est ni gratuit, ni rituel. Il s'impose devant le bilan d'inquiétudes et d'appréhensions qui découle de l'examen rapide du fait français dans ce pays.

Au Québec, deux problèmes polarisent l'attention. La remise en question, à tout le moins la révision, de la Loi 101 inquiète sérieusement les ardens défenseurs de la cause de l'unilinguisme français. Elle préoccupe aussi un grand nombre de citoyens qui apprécient l'actuel consensus social et l'équilibre instauré entre les divers groupes linguistiques. Affichage unilingue, statut des organismes de contrôle, place du français sur le marché du travail: tout cela est mouvant et alimente une réelle inquiétude. Les travaux du comité Lalande suscitent autant de questions qu'ils n'apaisent d'inquiétude, alors qu'ils n'ont pas encore démarré.

De même, la ré-ouverture des négociations constitutionnelles avec le reste du Canada révèle aussi des souvenirs qui font encore mal. Le gouvernement de M. Bourassa a peut-être clairement énoncé ses positions et ses conditions en vue de l'adhésion du Québec à l'Acte constitutionnel de 1982. Les dernières négociations dans ce domaine se sont soldées par tellement de reculs, tellement de camouflages que la méfiance l'emporte sur la nécessaire prudence.

À l'extérieur du Québec, les Canadiens français se sont réjouis des propos tenus par le Ministre Gil Rémillard dans son allocution de Mont-Gabriel, début mai, où il a précisément défini la position du Québec dans les prochaines discussions constitutionnelles. Sans être un luxe, la ré-affirmation du rôle historique du Québec, foyer principal de la francophonie sur ce continent, est survenue à point nommé pour les leaders des Canadiens français disséminés sur ce territoire. Là aussi, tout est mouvant.

En fait, en 1986, seuls les Franco-Ontariens ont quelque raison objective de se réjouir devant les progrès enregistrés au cours des derniers mois. La grève des médecins dans cette province a relégué au second plan l'adoption, par l'Assemblée législative, d'une loi qui assure enfin le financement, par l'État, des écoles catholiques jusqu'à la 13e année. C'est une décision historique qui confirme, avec un triste retard, l'un des compromis de base intervenus, en faveur des minorités, entre les Pères de la Confédération à Charlottetown, il y

a plus de 120 ans ! Le Québec a toujours respecté cet engagement en faveur des protestants. L'Ontario a vite balayé la contre-partie en faveur des catholiques, sous le coup de l'intransigeance et de la bigoterie. Même si l'adéquation entre catholiques et francophones ne se lit plus aujourd'hui dans les mêmes termes, la décision de Queen's Park ferme un dossier aux épisodes gère reluisants, à commencer par le fameux Règlement 17, de triste mémoire.

Cette décision, annoncée par l'ancien Premier ministre Davis avant son retrait de la politique, s'ajoute aux autres mesures adoptées par le gouvernement de M. Peterson au cours des derniers mois. Les Franco-Ontariens bénéficieront d'ici trois ans d'un réseau de services offerts dans leur langue dans la très grande majorité des localités et régions où ils sont concentrés. Il ne reste plus à l'Ontario qu'à devenir province bilingue, mais cette étape ne semble pas à la toute veille d'être franchie.

Province bilingue, le Nouveau-Brunswick l'est depuis 1969. Mais, la semaine dernière, le Premier ministre Richard Hatfield a porté un dur coup aux rêves et aux aspirations des Acadiens. Il a tout simplement écarté d'un revers de la main les recommandations, relativement prudentes, du Comité consultatif sur les langues officielles. Meilleure représentation au sein de la fonction publique, mise en place de structures parallèles dans un certain nombre de ministères ou services, désignation de régions administratives francophones: tout cela est oublié. M. Hatfield a plié devant le ressentiment de sa majorité anglophone qui n'a jamais bien accepté l'évolution esquissée par l'ancien Premier ministre Louis Robichaud.

Dans l'ouest du pays, de tribunal en assemblée législative, les leaders des groupes canadiens poursuivent courageusement leur guerre de procédure pour obtenir la reconnaissance et la traduction, dans les faits, des droits qui sont leurs depuis 1981 ! En Alberta, le député néo-démocrate Léo Piquette vient de réclamer, à l'Assemblée législative, le droit de s'exprimer dans le parler de ceux qui ont découvert cette région. En Saskatchewan, les francophones ne renoncent pas à leurs démarches auprès des diverses instances judiciaires en vue de se voir reconnaître le droit de bénéficier d'écoles financées à même les deniers publics. De cour d'appel en cour suprême, c'est le même scénario toujours recommencé.

À moins de se complaire dans le délicieux jurisme où l'on fait la distinction entre dispositions encore en vigueur, mais tombées en désuétude, il n'y a rien de très réjouissant à examiner aujourd'hui le tableau de la francophonie canadienne-française.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

## Washington et les « contras »

L'obstination de M. Reagan a fini par payer. Après des mois d'intense campagne, la Chambre des représentants, pourtant dominée par les démocrates, a cédé, mercredi 25 juin, à la requête du président de fournir aux « contras » nicaraguayens, opposés au régime de Managua, une aide de \$ 100 millions, de nature pour l'essentiel militaire (70 millions). Le Sénat s'étant déjà prononcé en faveur d'un tel projet en mars, l'octroi de cette assistance devient immédiatement effectif, même si, pour des raisons d'opportunité politique, les fonds ainsi accordés doivent être libérés par étapes d'ici à février 1987.

Ce vote, obtenu de haute lutte par la Maison Blanche, représente un incontestable succès personnel pour le président Reagan. Jusqu'au dernier moment, il se sera inlassablement battu. Dans un appel télévisé, mardi, à la veille du scrutin, il en avait appelé vigoureusement à la conscience des représentants du peuple, les exhortant à faire face « à la réalité d'une tête de pont soviétique à l'intérieur du périmètre de défense » des États-Unis.

Le résultat est là. Pour la première fois, le gouvernement américain est autorisé à financer ouvertement la lutte armée des « contras » et le Pentagone et la CIA ont super-

visé ce programme. C'est là un changement important.

Les « contras » avaient bénéficié de l'aide secrète des services de renseignement américains de 1981 à 1984. Mais, indignée par la révélation du rôle joué par la CIA dans le minage clandestin des ports nicaraguayens et les exactions des commandos antisandinistes, la Chambre des représentants y avait mis fin. Il y avait sans doute dans cette attitude une certaine dose d'hypocrisie, la CIA n'ayant assurément pas occupé depuis lors tous les ponts avec les « contras ». Au moins l'honneur du Congrès était-il sauve.

La volte-face de la Chambre, à laquelle elle s'était encore refusée en mars dernier, est lourde de dangers pour l'avenir. Elle risque en effet d'entraîner les États-Unis, comme l'a remarqué un démocrate opposé au projet d'aide, dans « une guerre par procuration » contre un gouvernement avec lequel ils entretiennent paradoxalement des relations diplomatiques normales. Et les dirigeants de Managua auront beau jeu de dire — ils ont commencé à le faire — que le vote de mercredi rapproche Washington de la « solution militaire ultime », c'est-à-dire d'une intervention armée américaine.

Le président Reagan ira-t-il jusqu'à cette extrémité ? Pour le chef

de la Maison Blanche, la survie du régime sandiniste est un accroc intolérable à son programme de limitation de l'influence soviétique partout dans le monde. Mais il n'est pas certain de pouvoir répéter sans coup férir l'opération de la Grenade. Aussi bien s'emploie-t-il à vouloir étouffer lentement — mais, pense-t-il, sûrement — la révolution sandiniste. L'effort de guerre accapare déjà presque la moitié du budget du Nicaragua, et l'économie du pays se trouve aujourd'hui, de l'aveu même de ses dirigeants, dans un piètre état.

Sous la pression de Washington, les pays d'Amérique centrale alliés des États-Unis (Salvador, Guatemala, Honduras) exigent avec de plus en plus d'insistance une « démocratisation » du régime sandiniste. Ils ne sont pourtant pas, eux non plus, irréprochables en la matière. Mais cette attitude a pour effet de rendre totalement vains les efforts de conciliation du groupe de Contadora (Panama, Mexique, Colombie, Venezuela), bloquant ainsi toute perspective de paix globale dans la région. Il faut donc s'attendre, dans les prochains mois, à une recrudescence de la tension dans l'isthme centraméricain.

( LE MONDE )

## Le musée des erreurs

MIRABEL : qui a... piloté ce projet extravagant et démesuré ? Quels sont les entrepreneurs, les politiciens, les visionnaires qui, voyant plus grand que la dépense, ont érigé ce gigantesque aéroport à un battement d'aile de Dorval ?

Déportant les uns, endettant les uns et les autres, nos administrateurs ont offert à une Mégapolis en puissance des pistes dignes de mythiques Jos-Montferrand et demi-dieu en goguette. Et s'il faut, désormais, une vocation distincte à Mirabel et Dorval, on pourrait consacrer l'un aux fumeurs et l'autre aux non-fumeurs.

Dès que l'étranger foule notre sol, il est fixé. On lui avait promis de grands espaces et on lui livre, illico, la marchandise. À Mirabel, « grands espaces » n'est pas une métaphore pour chansonnier démodé cherchant une rime avec race... ou rapace.

Is se donnaient de grands airs et de grandes aires les libéraux fédéraux d'hier et, ô sort cruel, ce sont leurs successeurs, les conservateurs, qui ont des ennus avec leurs frais de voyage et déplacements !

Modérer ses transports et résister à l'envie de s'envoler vers d'autres cieux c'est bien difficile quand on a, à portée de convoitise, deux aéroports.



### FAIRE-PART

ROLANDE ALLARD-LACERTE

Mirabel entraîne un déficit d'un million de dollars par semaine. A-t-on seulement songé qu'à ce prix, M. Mulrony pourrait s'offrir plus d'une expédition par semaine en francophonie ? Que des milliers de Montréalais pourraient, chaque hiver, aller en Floride à quelque motel *Moonlight-by-the-sea* ?

Devant le Cercle des femmes journalistes, récemment, Suzanne Blais-Grenier, racontant ses déboires personnels et ceux de son gouvernement, a rappelé qu'une ministre d'État de l'ancien gouvernement Trudeau avait, en quelques mois, effectué pas moins de 78 voyages à l'étranger. La presse ne s'indignait pas aussi facilement, en ce temps-là, des safaris, folles équipées et expéditions de par le vaste monde de tout un gouvernement qui ne... portait pas à terre.

Ces politiciens voyageaient-ils avec Nation Air du Temps ? Logeaient-ils tous à l'Auberge de la Grande Ourse ? Ils déjeunaient d'oreure ? Soupaient d'étoiles ? Et on dira que la poésie ne nourrit pas son homme !

Jean Doré vient d'opter pour Dorval et suggère de convertir Mirabel en musée de l'aviation. Musée des erreurs, à n'en pas douter, où l'on pourra admirer des voitures d'air.

Et nous irons, le dimanche, voir les pistes désertes rendues aux outardes et autres limettes et serins. Puis nous nous dirons, nostalgiques et endettés, que ce n'était pas la peine de gruger autant de territoire pour permettre l'atterrissage de trois colombes, un aigle affaibli et bien peu de pigeons voyageurs.

## LETTRES AU DEVOIR

### ■ Les droits fondamentaux de M. Rabilotta

Lettre adressée à M. Brian Mulrony. LES MÉDIAS ont, récemment, largement fait état du rapport du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) qui accuse M. Alberto Rabilotta de constituer une menace à la sécurité nationale. La Ligue des droits et libertés s'inquiète de l'effet négatif d'un tel rapport sur les droits et libertés de celui-ci. De plus, les principes de justice fondamentale semblent atténués par le libellé même de la Loi sur la citoyenneté s'appliquant à M. Rabilotta et qui a été modifiée lors de la mise en vigueur de la Loi sur le service canadien du renseignement de sécurité.

Dans l'immédiat, M. Alberto Rabilotta, qui est journaliste spécialisé en questions internationales, voit sa liberté de circulation limitée. En effet, compte tenu et de l'accusation portée contre lui et du fait que la Loi sur l'immigration s'applique à lui, tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas obtenu sa citoyenneté canadienne, M. Rabilotta risque de se voir interdit de revenir au Canada s'il voyage à l'étranger. Ainsi, la liberté de travail de M. Rabilotta est aussi entravée.

Par ailleurs, si le comité de surveillance déclare fondée cette accusation, M. Rabilotta ne se verra pas seulement refuser sa citoyenneté, mais il peut aussi être sujet, plus tard, à une expulsion en vertu de la Loi sur l'immigration.

Ses droits et libertés fondamentaux sont en jeu et, à ce titre, les principes de justice fondamentale doivent être respectés. À cet égard, la Ligue des droits et libertés se demande si M. Rabilotta jouit des garanties de connaître exactement tous les faits dont il est accusé et d'une défense pleine et entière. La Loi sur la citoyenneté prévoit présentement que seulement un résumé des informations recueillies par le SCRS sera communiqué à M. Rabilotta et qu'il n'a pas un droit absolu d'être présent lorsque le comité de surveillance interrogera les témoins. Pourtant, cela n'empêchera pas ce comité d'établir des conclusions basées sur l'ensemble de la preuve présentée devant lui. Cette procédure semble donc entraver son droit à une défense pleine et entière.

La Ligue des droits et libertés craint aussi que les principes de justice fondamentale soient menacés par la qualité de la preuve produite devant le comité de surveillance. Les commissions Keable et McDonald ont démontré le peu de fiabilité des informations recueillies sur une base confidentielle par la GRC. Ces informations laissent place au ouï-dire, aux rumeurs souvent non fondées qui sont difficiles à contredire devant un tribunal, l'anonymat de l'information devant être préservé. Malheureusement, ces sources d'information ont été légalisées lors de l'adoption de la Loi sur le service canadien du renseignement de sécurité. Pourtant, comme il avait été alors démontré, ces pratiques laissent place à l'arbitraire.

La Ligue des droits et libertés s'interroge, de plus, sur l'objectif réel de l'accusation portée contre M. Rabilotta et, à travers celle-ci, de l'objectif même de la Loi sur le service canadien du renseignement de sécurité qui semble se préoccuper surtout du « délit d'opinion ». Les commissions Keable et McDonald ont prouvé que les activités de surveillance de la GRC visaient tout d'abord les groupes ayant un intérêt au changement social. Cette situation était engendrée par la manipu-

tion du concept ambigu et englobant de « menace à la sécurité nationale » faite par la GRC pour lui permettre de s'attribuer un large pouvoir discrétionnaire. Tout indique que le SCRS reprend aujourd'hui cette vieille tradition de la GRC.

M. Alberto Rabilotta travaille à l'agence de presse *Prensa Latina* du Canada, qui collabore avec l'agence latino-américaine *Prensa Latina* basée à Cuba.

Dans la logique tortueuse du SCRS, l'association *Rabilotta-Prensa Latina*-Cuba semble être amplement suffisante pour justifier le rejet de celui-ci dans la catégorie passe-partout de « menace à la sécurité nationale ». C'est ce qui nous conduit à vous demander si la recherche du délit d'opinion constitue un objectif central du SCRS ?

Dans une lettre datée du 19 juin 1984, vous souligniez d'ailleurs, monsieur le premier ministre, à la Ligue des droits et libertés, votre opposition à la Loi sur le service canadien du renseignement de sécurité, alors à l'état de projet de loi. Vous y déclariez : « Les arguments de la Ligue et l'appui de personnalités importantes et de nombreux groupes seront versés à notre dossier et contribueront à notre lutte contre ce projet de loi que nous jugeons dangereux. »

Par la présente, la Ligue des droits et libertés vous demande : quelles garanties pouvez-vous donner que la définition de « menace à la sécurité nationale » et les procédures devant le comité de surveillance ne conduiront pas à la violation des droits et libertés fondamentales de M. Alberto Rabilotta ?

— GÉRALD MCKENZIE

président,  
La Ligue des droits et libertés,  
Montréal, le 3 juin.

### ■ Les soins aux infirmières et infirmiers

Lettre adressée à Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux.

À LA SUITE de l'adoption du règlement modifiant le règlement sur l'organisation et l'administration des établissements » (décret 545-86 du 23 avril 1986), nous, infirmières et infirmiers de la région de Québec, rive nord, sommes indignés de la façon dont vous, mesdames et messieurs les ministres, avez pris position sans tenir compte des répercussions qu'imposera le règlement sur la santé de la population qui vient de vous élire.

Comment pouvez-vous seulement imaginer que certains professionnels et professionnels, tels les médecins, conservent leurs droits de gérer les services de leurs membres, alors que d'autres professionnels et professionnels tels que nous, relevant des mêmes lois (Code des professions, LRQ, chap. C-26), s'en voient dépossédés ? Conséquences directes de ce règlement : négation de l'apport spécifique des autres professionnels de la santé et atteinte à leur autonomie déjà reconnue par le Code des professions.

La loi des infirmières et infirmiers du Québec oblige ces derniers à s'engager à donner à la population des soins compétents, conformes aux données acquises de la science, des soins qui répondent aux normes de la profession infirmière. Faire gérer les soins infirmiers par d'autres professionnels et professionnels que les infirmières et infirmiers, c'est courir le risque de porter atteinte à la qualité des soins requis par la condition de santé de la population.

Rappelez-vous que, dans les établissements, ce sont les infirmières et infirmiers qui assurent aux bénéficiaires l'accessibilité et la continuité des soins et ce, 24 heures par jour à longueur d'année. Pour continuer à garantir des soins de qualité, la gestion des ressources en soins infirmiers

doit demeurer sous la responsabilité des cadres infirmiers. Nous reconnaissons l'aspect traitement de la maladie, laquelle doit continuer à être contrôlée par ceux qui ont autorité en la matière. Nous n'en demandons pas moins pour ce qui est des aspects promotion, maintien et rétablissement de la santé, qui sont inhérents à la pratique des soins infirmiers.

Donc, dans la crainte d'être incapables de continuer à offrir des services de qualité à la population qui vous a élus, nous demandons immédiatement des amendements au règlement modifiant l'administration des établissements. Nous demeurons disponibles pour vous rencontrer et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

— MARGOT TREMBLAY

Sylvie Hains  
Francine Labrecque  
Jocelyn Rancourt

membres de la Corporation  
des infirmières et infirmiers  
de la région de Québec, rive nord,  
Québec, le 4 juin.

ENVIRONNEMENT

□ Pour une révision complète de la comptabilité économique

■ Réorienter l'action vers la prévention

Ce texte est une synthèse du mémoire de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, présenté à la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le 26 mai 1986

« NOUS SUPPORTONS entièrement les efforts de la Commission et nous sommes en accord avec les priorités élaborées dans votre document intitulé « Mission - le changement »: — il faut orienter l'action vers la prévention, et non pas vers la réparation des dommages; — il faut continuer à affirmer qu'un développement qui respecte l'environnement créera plus d'emplois que le modèle actuel de développement; — il faut réorienter les représentations politiques de façon à intervenir auprès des décideurs.

Nous sommes cependant inquiets du fait que, actuellement, les défenseurs de l'environnement n'ont pas la crédibilité suffisante pour convaincre les décideurs, surtout ceux qui sont responsables des dossiers économiques. (...) En d'autres mots, il sera impossible de démontrer les bienfaits de la conservation tant que nous n'aurons pas révisé les façons d'évaluer le progrès. En somme, il faut proposer une révision complète de la comptabilité économique pour qu'elle tienne compte des actifs d'une société (comme ses ressources naturelles) et de ses passifs (comme la pollution).

(...) Les débats récents en économie politique se limitent surtout à la confrontation entre les approches keynésienne et monétariste. Par contre, si nous examinons maintenant les fondements de ces deux approches, nous constatons que la disponibilité des ressources naturelles est absente des deux équations. Ceci est étrange, car il ne fait aucun doute que ce facteur est vital dans les processus de production. Les deux approches assument qu'une forte croissance économique pourrait être réalisée dans des conditions extrêmes de pénurie de ressources. Cela est tout à fait irréaliste.

Selon le vocabulaire de la comptabilité des entreprises, nous pouvons résumer cette lacune en affirmant



« Les défenseurs de l'environnement ne possèdent pas encore la crédibilité nécessaire pour convaincre les décideurs des bienfaits de la conservation ».

que la macro-économie traditionnelle se préoccupe uniquement des revenus et ignore toujours les actifs et les passifs. Par exemple, il est évident que les ressources naturelles d'un pays constituent un actif à long terme. En économie, la réduction du stock de ressources naturelles d'un pays n'est pas considérée comme une perte. Cette erreur est très grave, car elle nous donne l'illusion de pouvoir équilibrer les revenus et les dépenses alors que, pendant ce temps, il y a diminution importante de nos actifs.

Comment alors est-il possible d'attribuer une valeur aux ressources naturelles consommées? Jusqu'à maintenant, cette valeur de prélèvement a été complètement ignorée par les indicateurs économiques. Les économistes justifient cette situation en affirmant qu'il est impossible d'attribuer une valeur aux ressources. Ils restreignent leur analyse aux étapes conventionnelles de la production, c'est-à-dire l'extraction des ressources, leur transformation, la consommation et le rejet dans des dépotoirs. Par contre, il est évident

qu'un développement durable exige le recyclage des déchets. En acceptant cette nouvelle logique, il est possible d'attribuer une valeur aux ressources: la valeur de prélèvement doit être égale aux coûts du recyclage.

Ceci peut être démontré par l'exemple suivant: une compagnie extrait d'une mine une tonne de cuivre, quel montant devrait-elle payer au gouvernement pour prévenir la réduction du stock de cette ressource? La réponse est le montant dont le gouvernement aurait besoin pour recycler la même quantité de cette ressource à partir de ferraille. Le recyclage d'une tonne de cuivre permettrait alors de maintenir le stock de ressources.

Evidemment, il existe plusieurs autres considérations techniques à l'application de ce principe, notamment: comment déterminer la valeur de prélèvement d'une ressource comme le pétrole qui est impossible à recycler? Le mémoire que nous avons soumis traite de ces cas particuliers et nous vous demandons de le consulter attentivement.

Pourquoi accordons-nous autant d'importance aux indicateurs économiques? Parce qu'ils sont devenus des indicateurs de performance politique. Les économistes et les politiciens font constamment référence au Produit National Brut (PNB) pour évaluer la performance d'un pays. Cet indicateur joue donc un rôle important dans les processus de décision. Malheureusement, cet indicateur possède un biais systématique qui s'exerce au détriment de la santé et de l'environnement.

Cela est premièrement dû au fait que, selon la méthode actuelle de calcul, tous les types de production sont additionnés. Par exemple, quand des compagnies rejettent des produits toxiques dans l'environnement, elles se rendent responsables de maladies subies par plusieurs citoyens. Nous devons ensuite dépenser des sommes considérables d'argent pour s'occuper de ces personnes victimes de la pollution. Ces activités augmentent le PNB et nous donnent l'impression d'être plus riches parce que nous sommes malades. Non seu-

lement de telles dépenses ne devraient pas être additionnées au PNB, elles devraient être soustraites.

Une deuxième incohérence grave du PNB concerne les actifs. Pour démontrer cela, assumons qu'un pays, au début de l'année, possède un puits de pétrole; pendant l'année, plusieurs milliers de barils de pétrole sont extraits et le puits devient sec; tout ce pétrole est ensuite raffiné et consommé (en produisant beaucoup de pollution). Selon la méthode actuelle de calcul, cette activité aura fait augmenter significativement le PNB pendant l'année. A la fin de l'année, les citoyens auront l'impression, grâce à ce pétrole consommé, d'être plus riches qu'au début de l'année. En réalité, non seulement toute cette activité ne les a pas enrichis, mais, au contraire, ils se sont appauvris puisqu'ils ont un puits de pétrole en moins.

Nous rencontrons ce type d'absurdité dans l'analyse de la plupart des actifs. Selon la méthode actuelle de calcul, lorsque des dollars sont dépensés pour construire, entretenir ou même démolir une infrastructure, toutes ces dépenses sont additionnées indifféremment au PNB. (...) Les indicateurs économiques ne font pas de distinction entre une dépense qui affecte nos actifs et une dépense qui ne les affecte pas.

Un nouvel indicateur est requis, un nouvel indicateur qui fera une distinction entre les ressources non-renouvelables et les ressources renouvelables et qui pourra nous indiquer si notre développement sera durable ou non.

Pour ceux qui pensent que les indicateurs économiques sont peu importants dans le processus politique, nous voudrions leur rappeler l'obsession actuelle des politiciens en ce qui concerne les déficits publics. Le montant d'un déficit public est aussi un indicateur économique, un indicateur qui possède exactement les mêmes défauts que le PNB, notamment en ce qu'il ne tient pas compte des actifs et des passifs.

Est-il préférable, pour un individu, d'avoir une dette de \$50 000 sur une maison qui vaut \$50 000, ou une dette de \$5 000 pour un voyage réalisé l'année précédente? Le montant d'une dette ne veut absolument rien dire si

on n'examine pas en même temps les actifs.

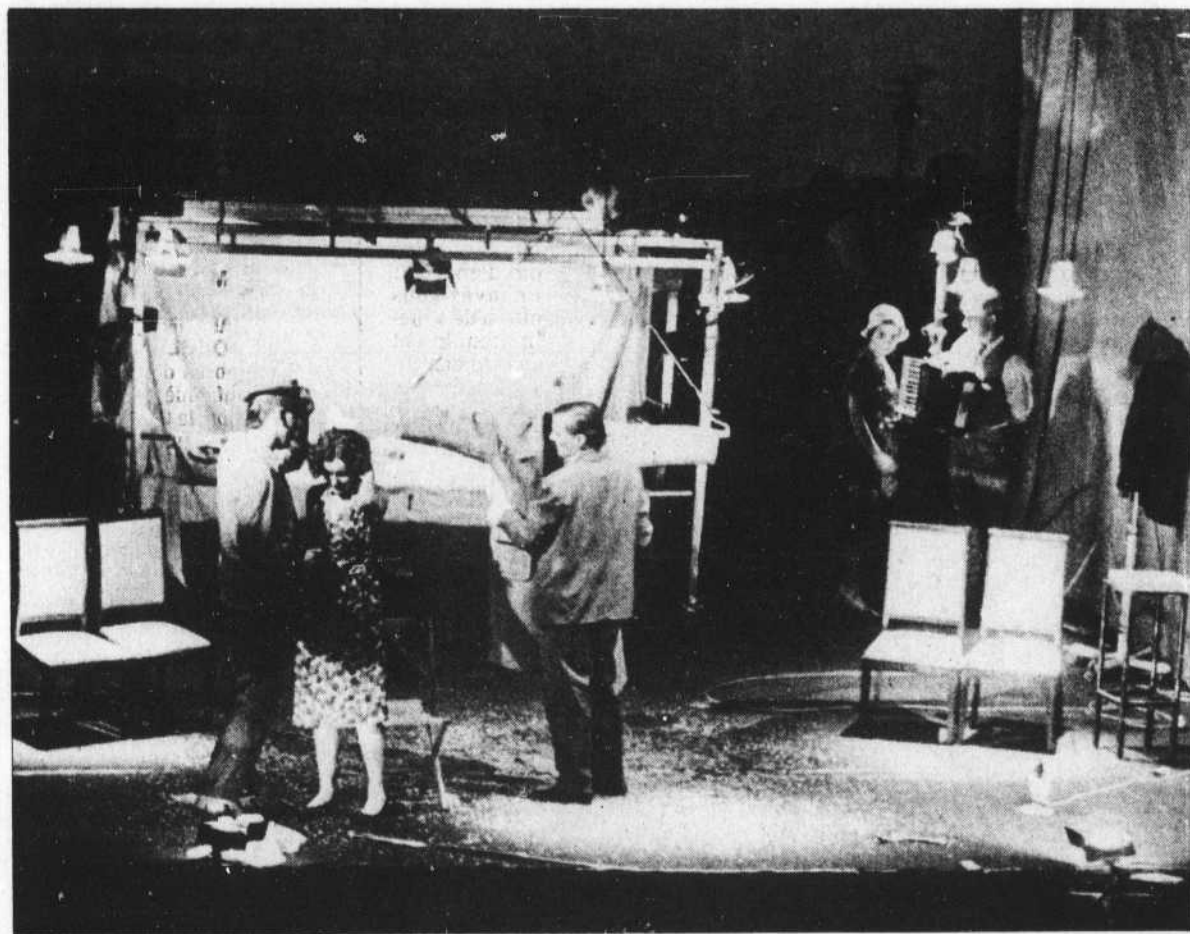
L'évaluation monétaire du déficit actuel est vide de sens. Il peut y avoir un déficit beaucoup plus large relié aux actifs et aux passifs. Par exemple, la destruction des forêts, sans assurer leur régénération, peut constituer un énorme déficit. Le fait d'exposer la population à des produits toxiques crée également un déficit, parce que cela va réduire la productivité à long terme. La pollution respecte le principe de base de l'emprunt qui est de payer plus tard ce que nous ne voulons pas payer maintenant. Elle représente un déficit. Nous ne disons pas que les déficits sont sans importance; nous disons plutôt que la taille réelle du déficit est inconnue.

En fait, il est probable que le désir des politiciens de réduire le déficit monétaire pourrait accroître le vrai déficit. Quels sont les premiers programmes à être coupés par les gouvernements? Les programmes en environnement, en santé publique, en éducation. De plus, la réglementation sur le contrôle des ressources naturelles est parfois abolie. Ces choix politiques auront comme conséquence d'accroître le vrai déficit public.

Pour conclure, nous reconnaissons que l'élaboration de nouveaux indicateurs économiques sera difficile. Nous devons cependant réitérer le fait que les indicateurs actuels ne sont pas seulement imprécis, ils sont pernicieux parce qu'ils nous donnent l'illusion de progrès et constituent une incitation à un développement non durable.

- Luc GAGNON  
Union québécoise pour la conservation de la nature
- Harvey MEAD  
président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature
- Pierre DANSEREAU  
professeur à l'UQAM
- Michel FAMELART  
Institut botanique, U de M
- André BÉLISLE  
président de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides
- Jean-Guy VAILLANCOURT  
sociologue, U de M

Montréal 8 juin



Une scène de la pièce belge « Couteau-oiseau ».

THÉÂTRE

□ Jouir devant la violence

■ Le plaisir de voir violence faite à autrui

JE SUIS DÉSOLE de voir que le jury de la quinzaine internationale de théâtre de Québec se soit laissé « passer un sapin » par mes anciens compatriotes de l'épigonon-teater de Belgique. Pourtant, je trouve mes nouveaux compatriotes québécois beaucoup plus évolués sur le plan de la prise de conscience personnelle et sociale. Tous les peuples ne sont pas passés avec autant d'équilibre à travers leur révolution tranquille.

Ainsi Couteauoiseau a obtenu une mention pour la créativité! Jadis, les foules couraient voir les chrétiens se faire manger par les lions. Plus récemment elles assistaient avec délices aux supplices des condamnés. Aujourd'hui elles pensent que couper le cou d'un poulet sur scène, mimer des scènes de violence sexuelle et briser des verres à une valeur culturelle puisque la troupe qui met ces actes en représentation emporte deux prix.

Nous avons manqué de courage, ma femme et moi, lorsque nous avons vu cette pièce en Belgique,

peu après sa création. Nous étions invités et nous nous sommes donnés l'excuse de ne pas offenser nos hôtes pour ne pas quitter la salle. Là aussi, l'audience était en pamoison devant ce choc qui soi-disant visait à faire prendre conscience à notre société de sa violence. Car il est bien entendu pour moi qu'on vibre surtout à ce qui nous habite, et que, si on prime une pièce violente, c'est qu'on y reconnaît notre propre violence.

Je crois que l'étalage de violence de Couteauoiseau sert beaucoup plus d'exutoire et de dévouement aux acteurs qu'à faire changer la société. Il est probable que cet exercice cathartique leur est même bénéfique, dans la mesure où, pendant leur transe, ils bénéficient d'un auditoire sympathisant et qui en plus les paie! Mais entendre dire que cet exercice thérapeutique fait progresser l'art théâtral est plutôt comique. Et l'excuse de choquer pour guérir me paraît hypocrite. Lors du spectacle que nous avions vu à Bruxelles, l'actrice principale était tellement prise par son jeu, que dans le feu de l'action du viol conjugal, au milieu des éclats de verre qui parsemaient la scène, elle s'était blessée le pied. Sang de poulet, sang d'humain: la violence est du même ordre. Je n'ai, bien sûr, pas été

revoir ce « chef d'oeuvre » quand il a été présenté à Québec. La page de Robert Lévesque (LE DEVOIR, 16 juin) parle du choc provoqué ici et je doute donc fort que le texte et la violence exprimés en Belgique aient été édulcorés pour les oreilles et les yeux québécois.

L'acteur le plus intelligent et le plus vrai à Bruxelles était le deuxième poulet qui, prudent, s'était éloigné du boucher qui apprêtait le festin, et s'était réfugié parmi les spectateurs. Pour un soir, il avait survécu à son sort.

Tuer pour révéler une foule de sa léthargie face à la violence, reste un acte de mort et non de vie créatrice. Même si ce n'est qu'un poulet qui fait les frais de la farce. Mimer un viol conjugal va-t-il améliorer la tendresse dans les couples? J'en doute. Mais à voir le prix accordé à l'épigonon-teater par le jury de Québec, cela donne peut-être une petite sensation qu'on peut s'offrir au théâtre: un phantasme, c'est sans doute mieux que rien.

— Ghislain DEVROEDE  
professeur titulaire,  
Centre hospitalier  
universitaire de Sherbrooke  
Sherbrooke, 18 juin

AIDE SOCIALE

Cela se passait sous Duplessis

■ La misère des mères nécessiteuses

JE VOUDRAIS appuyer l'excellent éditorial de Jean-Claude Leclerc sur les assistés sociaux: « Qui donc est fraudeur? », paru dans LE DEVOIR du 18 juin dernier.

La situation présente me ramène à l'année 1950 et à mes premières armes comme travailleuse sociale, dans un service social aux familles de la région de Québec. Mon travail me demandait, à l'occasion, de recommander à l'aide gouvernementale certaines familles ou individus qui, pour des raisons de santé ou de chômage, avaient besoin d'aide financière. Il fallait prouver hors de tout doute la nécessité dans laquelle était le client d'avoir recours à l'aide sociale. Ce n'était guère facile, et j'avais le sentiment de remporter une victoire lorsque j'avais gain de cause.

Cela se passait au temps de Duplessis!

Lorsque l'on voit, aujourd'hui, l'inquisition pratiquée par le gouvernement actuel, on se dit qu'on revient en arrière. Le Parti libéral « nous avait sortis de la misère des mères nécessiteuses », comme le souligne J.-C. Leclerc, nous y replongeons sous prétexte d'efficacité administrative.

Nous sommes en droit d'attendre des normes plus humaines de la part du ministre Pierre Paradis et de son ministère. Pourtant, le discours de candidature de M. Paradis avait favorablement impressionné.

Une société juste n'aura jamais fini de protéger les plus démunis d'entre les siens, quitte à éponger les pertes, pour éviter des situations comme celle que je vous raconte en terminant.

À l'occasion, je rendais visite à une jeune famille dont le chef était en chômage. L'aide gouvernementale était minime. La Goutte de lait offrait un supplément de lait au nouveau-né, mais non à la petite sœur de deux ans. Celle-ci regardait boire le petit frère et quémandait du lait à ses parents, trop pauvres pour lui en donner. Les normes ne prévoyaient pas de lait pour elle.

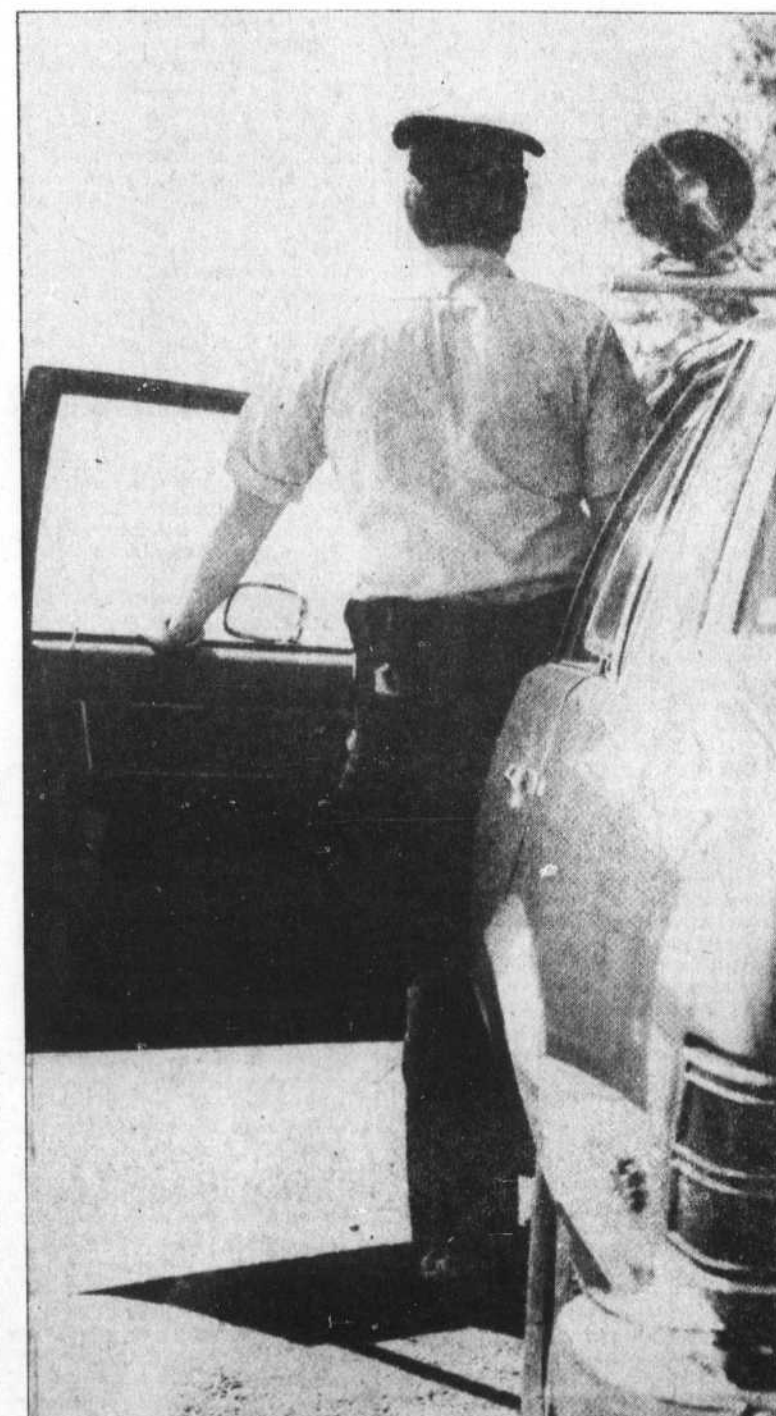
Qui aurait aimé être à la place des parents?

— Suzanne CLOUTIER-ROCHER  
L.S.

Montréal, le 20 juin.

■ Ce dérapage social

PAR LA présente, le Centre Saint-Pierre de Montréal entend signifier son appui à la prise de position de la Ligue des droits et libertés, de la



« Une société se juge d'après la façon qu'elle a de traiter ses membres les plus démunis » (Elzéar Béliveau).

Commission des affaires sociales de l'AEQ et de plusieurs autres organismes pour que cessent immédiatement les nouveaux contrôles à domicile des assistés sociaux, dont une majorité sont des femmes.

Une société se juge d'après la façon qu'elle a de traiter ses membres les plus démunis. Selon ce critère, nous en sommes encore à l'inconscience la plus primaire. Il faut ar-

rêter ce dérapage social qui consiste, pour le gouvernement du Québec, à prendre des mesures de contrôle qu'il n'oserait prendre pour aucune autre catégorie plus nantie de notre société.

— Elzéar BÉLIVEAU  
directeur général, Le personnel du Centre Saint-Pierre de Montréal,  
Montréal, le 19 juin.

# SUITES DE LA PREMIERE PAGE

## ◆ Hélicoptères

Ranger 206, B212, 412 et 222 à moins de procéder à l'expansion des usines actuelles.

« Reconnaissant que l'usine de Mirabel ne pourra pas produire les appareils promis; que la société américaine a besoin de ses lignes de montage pour ses activités militaires; et qu'elle doit séparer ses activités militaires et civiles à cause de problèmes avec le Congrès, Bell Textron offre de transférer toute sa production civile à Mirabel et de diriger vers le modèle 400A toute la recherche faite sur le modèle 400 », nous a déclaré un haut fonctionnaire connaissant bien le dossier.

« Ce transfert se fera lentement, au fur et à mesure du développement du nouvel appareil militaire, et l'usine de Mirabel deviendra la seule source d'appareils civils de Bell Textron dans le monde ».

Ce transfert de production permettra à l'usine de Mirabel de continuer à fonctionner en attendant que le marché du biturbine reprenne. « Ainsi, Bell ne sera pas dans l'obligation de fermer l'usine et les pertes seront minimisées, tant pour la société américaine que pour les gouvernements canadien et québécois ».

Même si la compagnie dirigera la recherche faite sur le 400 vers le 400A, elle s'engage seulement à aller jusqu'à la certification mais en aucun cas elle produira le modèle « si le marché ne le justifie pas ». Quant au 440, « le contrat de 1983 n'engageait pas les parties à lancer le programme. Il n'y aura pas de chan-

gement à cette situation », a déclaré ce haut fonctionnaire.

En ce qui concerne les subventions, les deux gouvernements, après avoir engagé plus de \$ 130 millions, ont décidé de ralentir le versement de la balance (\$ 145 millions) jusqu'à la conclusion de la nouvelle entente. Selon nos informations, les discussions en cours portent aussi sur les subventions versées et à venir. Le gouvernement fédéral veut s'assurer que toutes les subventions seront justifiées par Bell.

Ottawa a étudié la possibilité de couper totalement les subventions et même de demander le remboursement de celles déjà versées. Mais cette option a été rejetée, « les implications politiques, industrielles et sociales étant trop importantes ».

« Lorsque l'accord sera publié, tous les détails concernant les subventions et les investissements de la compagnie seront mentionnés. J'aimerais dire qu'il n'y a pas seulement le gouvernement qui a perdu de l'argent dans cette affaire mais aussi la compagnie. Avec la nouvelle entente, nous espérons minimiser les pertes », a-t-il déclaré.

Il a été impossible d'obtenir des informations sur l'état des investissements de Bell à Mirabel ni sur les pertes que le gouvernement et la compagnie ont subi.

## ◆ Festival

d'envergure, dont une suite et deux concertos, écrites pour marier l'esprit du tango moderne aux sonorités d'un grand orchestre classique.

Une partie du public attendait le Piazzola qui a présenté il y a deux ans au Spectrum un spectacle tout à fait magique avec son quintette. Ce public a semblé un peu déçu. Mais Piazzola a voulu créer autre chose, et il le déclarait (dans une entrevue qui sera publiée samedi prochain dans Le DEVOIR culturel) qu'il s'agissait là d'un autre monde, de « l'autre Piazzola ».

Astor Piazzola est un compositeur trop personnel et trop libre pour ne pas vouloir prendre toutes les avenues possibles. Samedi soir il a exploré toutes les nuances du bandonéon, dans un jeu à la fois tendre, désespéré, joyeux, mélancolique, d'une sensibilité merveilleuse, tirant de son instrument des sonorités déchirantes.

Dans le « Double concerto pour guitare et bandonéon et orchestre à cordes » le guitariste uruguayen Alvaro Pierri s'est joint à lui pour créer un univers complexe d'harmonies entrelacées qui flirtaient avec les dissonances en restant toujours profondément mélodiques. Le dernier mouvement de ce concerto présentait aussi une suite d'éléments rythmiques très rapides où les violons appuyaient le « swing » si caractéristique du tango, alors que dans la suite « Punte del Este » s'ajoutaient flûtes et clarinettes.

Dans tous les mouvements lents (dans les deux concertos par exemple), le mariage du bandonéon et des cordes nous a donné des moments uniques, des sonorités d'une tristesse inouïe et d'une lancinante beauté qui ont envouté un public pétrifié de silence.

Mais dans certains autres passages des problèmes importants sont survenus. Je ne suis pas un spécialiste des orchestres classiques, mais l'Orchestre Métropolitain, dirigé par Marc Bélanger, m'a semblé singulièrement manquer de nerf, particulièrement dans les attaques, comme si les cordes n'arrivaient pas à affirmer avec assez de vigueur le caractère sauvage et presque violent du tango. Et la sonorité d'ensemble m'a semblé souvent brouillée, sinon trop molle.

Malgré ces failles, malgré qu'on puisse préférer Piazzola en quintette, ce spectacle exceptionnel démontre à quel point Piazzola sait transformer le tango, qui était devenu un code musical figé, en une aventure nouvelle, une aventure où la musique pure transcende les étiquettes.

Cette soirée avait bien commencé avec le Trio Michel Petrucciani au Saint-Denis (dont je n'ai pu voir que la première partie pour des questions d'horaire).

Petrucciani commence à être bien connu à Montréal. Petite silhouette émue, personnage des plus chaleureux lorsqu'il parle au public, Petrucciani, âgé de 23 ans seulement, a

encore prouvé à quel point le monde du jazz doit compter sur lui.

Je savais à quel point il pouvait être sensible et bouleversant. Samedi soir c'est plutôt son extraordinaire virtuosité que j'ai remarqué. Avec ces montées rythmiques et ces exercices de virtuosité où chaque note demeure claire et dégagée, Petrucciani a carrément semé ses deux autres musiciens et particulièrement son batteur Elliot Zigmund.

À cette époque de musique « fusion » et de triptages électroniques l'intérêt de Petrucciani pour le piano acoustique ne se dément pas, et cet adepte de Bill Evans sait faire revivre et transformer tout le répertoire pop. On en veut encore!

Le grand public, qui fréquente le Festival en amateur et qui n'a pas toujours de billets pour les spectacles en salle, devrait retenir que le Saint-Denis/II présente chaque soir à 19 h 30 d'excellents spectacles gratuits (il suffit de demander des laissez-passer), avec quelques-uns des meilleurs musiciens québécois.

À noter ce soir le guitariste André Duchesne, ancien leader de *Conventum*, en compagnie de Jean Derome, René Lussier, Pierre Cartier et Bernard Buisson. Textes poétiques et engagés, improvisations musicales lyriques et souvent ironiques.

Demain premier juillet, soirée de relâche pour les spectacles en salle mais les spectacles gratuits demeurent. Alors plutôt que de visiter les Rocheuses vous fêterez dignement (et efficacement) les grands espaces canadiens en assistant au spectacle de Chuck Mangione à 19 h coin Sainte-Catherine et Saint-Urbain, et d'Eric Lelann à 20 h 30 devant la Place des Arts. Lelann est actuellement un des trompettistes les plus *hot* du jazz français, et le pianiste René Urtreger se joindra à lui sur scène.

Et sur Saint-Denis au coin d'Ontario à la même heure signalons le quintette d'un autre excellent musicien québécois, Pierre St-Jak. Ou encore, à 21 h sur la scène Maison-neuve, le légendaire bluesmen Memphis Slim, un vrai de vrai.

Si vous êtes retenus à la maison et que l'écoute de l'hymne national vous donne l'urticaire, une suggestion: CIBL-FM (104,5) présente chaque soir durant le Festival, de 23 h à 3 h, une programmation spéciale de nuit axée sur le Festival. La radio communautaire de l'Est de Montréal diffusera également les 3 et le 6 juillet des spectacles en direct du bar Centre-Ville sur la rue Sainte-Catherine.

Le grand événement du Festival de Jazz reste peut-être à venir: ce soir à 21 h à la Place des Arts Milton Nascimento, un des plus grandes vedettes actuelles dans son Brésil natal, présente son premier spectacle au Canada. La présence de Nascimento et de son groupe causait déjà sensation, alors vous imaginez les cris de joie lorsqu'on a appris que Nascimento accueillera, le temps de quelques morceaux, Herbie Hancock, Wayne Shorter... et Pat Metheny, dont la visite à Montréal avait été gardée secrète jusqu'au dernier jour. Il restait toujours des billets en vente hier soir, mais dépêchez-vous!

## ◆ Pologne

ruzelski ait énoncé cette proposition en présence du numéro un soviétique lui donne un poids certain et montre que Moscou souhaite contribuer à restaurer l'image de la Pologne au sein du camp socialiste, après cinq années de troubles, estiment les observateurs à Varsovie.

Dans son discours de quatre heures prononcé devant les quelque 1,700 délégués du POUP, le numéro un polonais s'est efforcé de montrer que la page de l'épisode Solidarité avait été définitivement tournée et que la Pologne était désormais engagée sur de bons rails.

Présentant, sans jamais citer de noms, les dirigeants clandestins du syndicat dissous comme « des agents de l'étranger, des fanatiques et des renégats », M. Jaruzelski a affirmé que les extrémistes avaient subi une défaite et s'étaient coupés des masses.

Selon lui, l'immense majorité des anciens membres de Solidarité participent à la vie publique dans le pays et se trouvent aussi dans cette salle comme délégués au 10ème congrès.

« C'est cette ligne d'entente et de lutte qu'il faut poursuivre », a-t-il souligné.

Le numéro un polonais a annoncé implicitement une prochaine amnistie partielle et conditionnelle qui supposerait des garanties de la part des auteurs de certaines catégories de délits anti-État.

« Nous ne pouvons être indulgents à l'égard des agissements qui nuisent à l'intérêt de la Pologne », a-t-il souligné, en laissant ainsi entendre que les principaux responsables de l'opposition en prison ne seront pas libérés.

Pendant que le général Jaruzelski prononçait ces phrases, à Poznan des compagnies de Zomos (unités anti-émeutes) dispersaient à la matraque un cortège de 5,000 partisans de Solidarité qui scandaient: « pas de liberté sans solidarité, nous voulons Lech (Walesa) et non Wojciech (Jaruzelski) et libérez les prisonniers politiques ».

La police a procédé à plus d'une dizaine d'interpellations.

Se déclarant optimiste pour l'avenir, M. Jaruzelski a opposé à plusieurs reprises les erreurs et le laxisme de l'époque légale de Solidarité aux progrès accomplis selon lui par la Pologne pendant les cinq dernières années. Il a appelé les membres du parti à donner l'exemple et à engager résolument le pays dans la voie de la révolution scientifique et technique.

Il a ainsi annoncé une revue des cadres à tous les niveaux du parti, de l'administration et des entreprises socialisées sous le contrôle d'une commission parti-gouvernement qui sera prochainement créée pour vérifier les compétences de chacun.

Pendant près de deux heures — la moitié du discours — le général Jaruzelski a plaidé, avec des accents très gorbatchéviens, en faveur de la modernisation et du renforcement de l'efficacité de la production et contre la pathologie sociale: alcoolisme, concussions, parasitisme, spéculation, et bureaucratie.

Il a enfin annoncé une nouvelle ère de rigueur pour surmonter les difficultés actuelles, en liant notamment le niveau des salaires au rendement.

## ◆ Pretoria

M. Buthelezi, qui s'est attiré la haine des organisations radicales anti-apartheid en s'opposant fermement au recours à la violence, a par ailleurs appelé les Noirs à s'unir pour lutter contre l'apartheid, ajoutant qu'il fallait en finir avec les « confrontations horribles » entre groupes rivaux.

« Si nous ne disposons pas de droits démocratiques au cours de la lutte de libération, ceux qui se présentent comme des libérateurs finiront également par vous bafouer tous », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il attendait avec impatience de collaborer avec Nelson Mandela après la libération de ce dernier.

Le gouvernement sud-africain a proposé la création d'un Conseil national consultatif multiracial, qui serait présidé par M. Pieter Botha, afin de préparer la future constitution du pays.

Le Parti national (NP - au pouvoir) doit tenir au mois d'août un congrès fédéral, à l'initiative de M. Botha, au cours duquel ce dernier pourrait chercher à obtenir l'approbation de cette mesure, ainsi que d'autres

## Selon Newsweek

# La CIA se prépare à aider les contras

NEW YORK (AFP) — Les services de renseignement américains (CIA) se préparent à fournir secrètement aux guerilleros anti-sandinistes du Nicaragua une aide d'une valeur de \$400 millions comprenant soutien logistique, entraînement et informations, affirme le magazine *Newsweek* dans son dernier numéro.

L'hebdomadaire, qui cite des responsables américains non identifiés, précise que la CIA a recruté de nouveaux agents parlant espagnol, a reconstitué son réseau de collecte d'informations en Amérique centrale, et va se charger de faire parvenir aux contras les fonds rassemblés par leurs partisans à l'étranger.

Après une longue opposition, la Chambre des Représentants a approuvé la semaine dernière la reprise de l'assistance militaire américaine aux contras nicaraguayens, qui avaient disposé d'une aide militaire entre 1981 et 1984 sous couvert de la CIA.

Le plan adopté par les parlementaires ne prévoit toutefois que la fourniture de 70 millions de dollars à titre militaire, sur un total de 100 millions de dollars.

Les responsables américains cités par *Newsweek* reconnaissent que le soutien américain aux contras va entraîner un accroissement de l'aide soviétique et cubaine au régime de Managua. Ils se déclarent toutefois persuadés que l'URSS ne fournira pas des avions de combat ou des armes perfectionnées.

Ces responsables notent également que les Etats-Unis devront surveiller plus étroitement l'utilisation des fonds mis à la dis-

position des rebelles, qui ont été accusés d'avoir détourné une partie de l'aide humanitaire de \$27 millions qu'ils ont reçu depuis un an.

Mais surtout, affirment ces responsables américains cités par *Newsweek*, les guerilleros vont maintenant devoir remporter quelques succès sur le terrain, en lançant des raids spectaculaires pour attirer l'attention internationale et ébranler la confiance du gouvernement sandiniste.

L'URSS a par ailleurs dénoncé hier l'approbation par le Congrès américain de l'aide aux rebelles anti-sandinistes du Nicaragua, qu'elle a qualifiée de « mesure dangereuse qui affectera inévitablement les relations soviéto-américaines ».

« Cette action constitue la violation la plus flagrante du droit international, de la charte des Nations unies et des normes de conduite civilisée des états », écrit l'agence Tass.

« Une nouvelle mesure extrêmement dangereuse a été prise afin d'accroître la tension en Amérique centrale et de contribuer à l'escalade de la guerre non-déclarée que les Etats-Unis mènent contre les peuples de la région depuis plusieurs années », ajoute Tass.

Mercredi dernier, la Chambre des représentants a adopté l'octroi d'une aide de \$70 millions US d'aide militaire et de \$0 millions d'aide pacifique aux contras.

Washington élargit sa base matérielle pour faire éclater une confrontation majeure en Amérique centrale, dans lequel plusieurs états pourraient être entraînés », souligne Tass.

réformes, afin de la présenter au Parlement d'ici la fin de l'année.

Selon les observateurs, ce Conseil n'a cependant aucune chance de succéder à M. Buthelezi refuse d'y participer.

Le président Ronald Reagan, qui « suit de très près » la situation explosive en Afrique du Sud, a ordonné une réévaluation au plus haut niveau de la politique des Etats-Unis envers ce pays, a déclaré samedi un responsable du gouvernement américain.

Ce responsable, qui a désiré garder l'anonymat, a indiqué que cette réévaluation, confiée à de hauts responsables au département d'Etat et du Conseil national de sécurité, ne constituait pas une révision de la politique américaine « d'engagement constructif » en Afrique du Sud, mais avait notamment pour but de créer des contacts plus étroits entre Washington et le Congrès national africain (ANC) et d'autres mouvements anti-apartheid.

Le président Reagan a ordonné cette réévaluation avant le 19 juin, date de l'adoption par la Chambre des représentants d'un projet de loi prévoyant un embargo commercial

total entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, a précisé cette source.

« Les Etats-Unis s'apprentent à travailler en collaboration étroite avec la Grande-Bretagne pour tenter d'obtenir un règlement négocié du conflit en Afrique du Sud », a assuré le responsable. Il a précisé que la réévaluation ordonnée par le président américain ne devrait pas modifier la forte opposition de celui-ci à l'application de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

« Nous voulons être constructifs, nous voulons être engagés », a dit le haut responsable. Il a rappelé que, pour les Etats-Unis, le retrait total des intérêts américains d'Afrique du Sud affaiblirait l'influence que Washington peut avoir sur Pretoria.

La réévaluation ordonnée par le président Reagan a été décidée après l'abandon de la mission de médiation entreprise par le groupe des « personnes éminentes » (EPG) du Commonwealth, a indiqué le haut responsable. Le secrétaire d'Etat George Shultz s'était déclaré « extrêmement déçu » de cet abandon qualifié de « prématuré » par un responsable de la Maison-Blanche.

## 30 juin

par la PC et l'AP

1985: libération de 39 Américains, passagers d'un vol Rome-Athènes, qui étaient retenus en otages au Liban depuis 16 jours, après le détournement de leur avion par des extrémistes shiites.

1984: le président bolivien Hernan Siles Zuazo, enlevé, semble-t-il, au cours d'une tentative de putsch, est libéré le même jour.

1983: un projet de la marine américaine, proposant de couler dans le Pacifique et l'Atlantique des sous-marins à propulsion nucléaire démodés, provoque les protestations de mouvements écologistes et pacifistes.

1981: grève des postiers canadiens. 1977: à Fort Chimo, au Nouveau-Québec, les Inuit mécontents de l'application de la Charte du français occupent les bureaux du gouvernement provincial.

1976: des photographies de Mars, faites par une sonde américaine, montrent que de l'eau a existé en abondance à la surface de la planète.

1973: mariage de Joe Clark, maintenant ministre des Affaires extérieures, à Maureen McTeer.

1971: les cosmonautes soviétiques Dobrovski, Patsaiev et Volnoï meurent au retour d'un voyage de 24 jours dans l'espace, tués par la brusque dépressurisation de leur vaisseau *Soyouz*.

1968: en France, le parti gaulliste remporte une victoire écrasante avec plus de 42 pour cent des votes: il détient la majorité absolue avec 294 sièges sur 487 à l'Assemblée nationale.

1965: un cessez-le-feu est signé entre l'Inde et le Pakistan.

1964: fin des opérations militaires de l'ONU au Congo.

1963: couronnement du pape Paul VI.

1960: l'ex-Congo belge accède à l'indépendance, avec Kasavubu comme chef de l'Etat et Patrice Lumumba comme chef de gouvernement.

1956: la révolte des travailleurs de Poznan, en Pologne, est matée.

1950: le président Harry Truman donne l'ordre aux forces américaines stationnées au Japon d'intervenir dans la guerre de Corée.

1948: le premier ministre William Lyon Mackenzie King prononce son dernier discours à la Chambre des Communes. On dévoile le transistor mis au point aux laboratoires Bell de Murray Hill, New Jersey, par John Bordeen et W-H Brattain.

1939: Clarence Gillis entreprend un marathon de nage de 288 milles, sur la rivière Yellowstone.

1936: l'empereur Haïlé Sélassié lance à la tribune de la Société des Nations un appel demandant à la communauté internationale d'aider l'Abyssinie à repousser l'invasion italienne.

1934: une éruption nazie commence en Allemagne par la Nuit des longs couteaux: Hitler se débarrasse de plusieurs centaines de responsables politiques et militaires.

1933: fondation de la station CKCH à Hull.

1931: la Cour suprême du Canada décrète que la radiodiffusion est de juridiction fédérale et qu'en conséquence, le Québec ne peut légiférer dans ce domaine.

1930: fin de l'occupation en Allemagne.

1913: la seconde guerre des Balkans est déclenchée par une attaque bulgare contre les troupes serbes et grecques.

1912: à Regina, en Saskatchewan, une tornade tue 30 personnes et en blesse des centaines.

1866: le Nouveau-Brunswick se prononce en faveur de son adhésion à la Confédération.

1859: le funambule français Emile Blondin réussit à passer au-dessus des chutes de Niagara sur un fil.

1845: une expédition franco-anglaise est envoyée à Madagascar.

1874: Guillaume d'Orange persuade les Hollandais d'ouvrir les digues pour contraindre les Espagnols à lever le siège de Leyde.

1534: Jacques Cartier atteint le Canada.

# Plus de 100 hindous sont arrêtés au Pendjab

AMRITSAR (AP) — Plus de 100 extrémistes hindous ont été arrêtés hier dans l'Etat indien du Pendjab, à la veille d'une grève générale décidée par des organisations hindoues pour protester contre l'escalade du terrorisme sikh.

Les autorités ont affirmé que, parmi les personnes emprisonnées, se trouve Ramkant Jalota, président de l'Hindou Shiv Sena, l'Armée de Dieu de tendance extrémiste. Il a été arrêté en vertu de la loi sur la détention préventive à Jullundur, au Sud-Est de la ville sainte sikh d'Amritsar.

Un porte-parole du gouvernement local, dirigé par le parti sikh modéré Akali Dal, a précisé que la sécurité avait été renforcée dans la région pour éviter toute violence pendant cette journée de grève, lancée par l'Hindou Shiv Sena et l'Hindou Souraska Samiti (Conseil de protection) Hindou Souraska Samiti (Conseil de protection) qui réclament le déploiement de l'armée indienne.

Les deux villes d'Amritsar et de Nakodar sont soumises au couvre-feu depuis plus d'une semaine en raison des manifestations hindoues provoquées par l'assassinat de 10 Hindous par les extrémistes

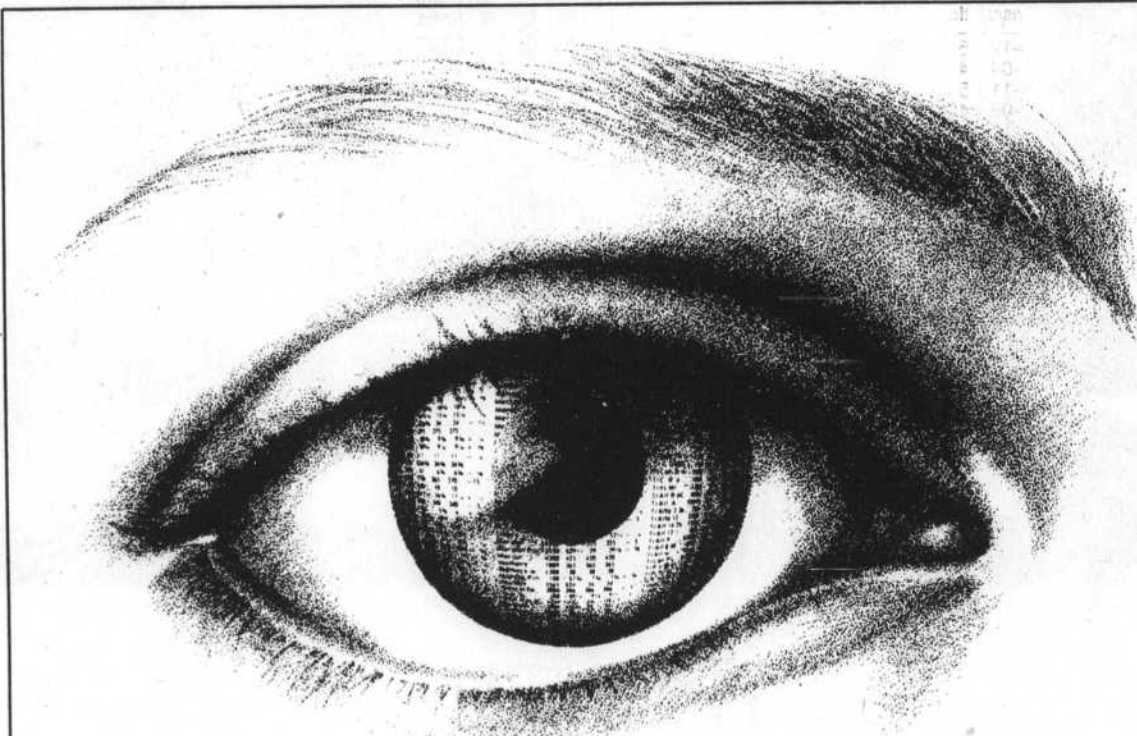
sikhs.

Par ailleurs, un trafiquant de drogue pakistanaï et un séparatiste sikh ont été arrêtés pour implication dans un plan d'assassinat de dirigeants indiens et d'attaques de bâtiments gouvernementaux, a indiqué hier la police à New Delhi.

Bashir Ahmed, 45 ans, de nationalité pakistanaï et Surjit Singh Sandhu, 26 ans, ont été arrêtés vendredi, la police ayant été informée que des séparatistes sikhs se proposaient d'assassiner plusieurs dirigeants importants et d'attaquer des édifices gouvernementaux à New Delhi, a précisé le commissaire adjoint de la police, M. Amod Kanth, qui n'a pas révélé les noms des dirigeants indiens visés par ce complot.

Ces arrestations prouvent, selon lui, qu'il existe un lien entre les séparatistes sikhs qui réclament un Etat indépendant dans le Pendjab et les trafiquants de drogue à la frontière indo-pakistanaïse.

Les profits énormes tirés de la vente de la drogue permettaient le financement de l'achat d'armes et de munitions pour les séparatistes sikhs, a-t-il affirmé.



# UN REGARD NEUF SUR LES AFFAIRES.

Avec la publication récente du Devoir économique — un nouveau cahier exceptionnel réalisé par une nouvelle équipe de journalistes chevronnés — le journal Le Devoir vient combler un manque et devient le seul quotidien à offrir un contenu économique et financier exhaustif.

Cotes boursières américaines et canadiennes, indice général individuel, taux d'escompte, devises étrangères, performance du dollar et des métaux, marché des options, contrats à terme, fonds mutuels, mercunale, évaluation de la performance dans chacun des secteurs, statistiques

économiques, nouvelles des compagnies, résultats financiers, nouvelles émissions, avis de dividendes, conjoncture économique nationale et internationale, graphiques, analyses.

Tout y est! A tous les jours! Dans une mise en page intelligente, spécialement structurée pour un maximum d'efficacité et un minimum de temps de lecture.

Le Devoir, c'est aussi un regard franc sur le monde politique, social et culturel.

Abonnez-vous!

# LE DEVOIR ESSENTIEL!

## MACRO-ÉCONOMIE

### ■ Hausse du PNB canadien de 1.5 %

Le produit national brut canadien a augmenté de 1.5 % en avril, par rapport à mars, selon Statistique Canada. Cette augmentation fait suite à une baisse de 1.1 % en mars, à une hausse de 0.5 % en février, alors qu'il n'y avait pas eu de changement en janvier. Statistique Canada dit que l'indice désaisonnalisé du PNB, sur la base de 100 en 1971, était à 161.7 en avril. Il se pourrait que le congé de Pâques qui était en mars cette année pour la première fois depuis huit ans ait influé sur le résultat.

Les industries productrices de biens ont augmenté leur indice de 1.9 % en avril, suivant une baisse de 2.6 % en mars. Les industries de services ont enregistré une augmentation de 1.3 %, par rapport à une baisse de 0.3 % le mois précédent. La hausse dans la production de biens dépendrait d'une forte poussée de 3.7 % dans le secteur manufacturier, qui fut assez forte pour annuler facilement les baisses dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, des mines et de la construction.

### ■ Prêts records de la Banque mondiale

La Banque mondiale, la plus grande source d'aide pour les pays pauvres, a prêté un montant record de \$ 17.1 milliards US au cours de sa dernière année financière.

La Banque a rapporté une augmentation majeure dans « les prêts d'ajustement » demandés avec insistance par le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker. Celui-ci a demandé à la Banque mondiale de prendre le leadership en proposant des plans aux pays endettés, de manière à leur accorder des crédits à la condition que les chefs de gouvernements de ces pays promettent d'adopter des politiques favorisant la croissance économique.

Un emprunteur, par exemple, accepterait de laisser tomber les barrières aux importations, de vendre les entreprises d'État et de ramener son budget proche d'une situation équilibrée.

Les prêts ont totalisé \$ 3.09 milliards US l'an passé. Dans les quatre années précédentes, ils avaient été en moyenne de seulement \$ 2.058 milliards US. La Banque mondiale appartient aux gouvernements, y compris le Canada. La Pologne en est devenue le 150e membre hier. Les États-Unis détiennent 19.7 % des votes, proportionnellement à leur contribution financière.

La Banque mondiale obtient la plupart de ses fonds en vendant des obligations sur les marchés mondiaux. Elle prête cet argent à des taux d'intérêt variables, en l'occurrence 8.5 %. Les prêts de cette nature ont totalisé près de \$ 13.2 milliards US l'an passé. La Banque projette d'augmenter ses prêts à \$ 15 milliards US dans les 12 prochains mois.

Il y a eu un virage prononcé l'an passé pour aider les pays très endettés de l'Amérique latine, qui avec ceux des Caraïbes ont reçu \$ 4.77 milliards US, comparativement à \$ 3.7 milliards US l'année précédente.

Le Mexique a obtenu \$ 904 millions US en nouveaux prêts, comparativement à \$ 598 millions US l'année d'avant. La Banque mondiale discute d'un autre prêt de \$ 500 millions US, qui ferait partie d'un plus large montant, en vertu d'un arrangement qui serait conclu avec le Fonds monétaire international.

### ■ La Maison-Blanche pousse toujours

La Maison-Blanche, qui fait des pressions depuis des années sur la Réserve fédérale, un organisme politiquement indépendant, pour qu'elle facilite le crédit, pourrait voir ses efforts récompensés, non sans que cela ne suscite des tensions.

Il y a des signes accrus que les nominations du président Reagan au Bureau de sept membres du Federal Reserve Board ont provoqué un débat plus vif sur les politiques de crédit. Le président Paul Volcker doit travailler plus fort pour obtenir un consensus entre ceux qui favorisent la stimulation de l'économie et ceux qui proposent le maintien du statu quo.

Mais, contrairement à certaines spéculations, M. Volcker n'aurait pas perdu de pouvoir. Il aurait des appuis du secrétaire au Trésor James Baker, qui a besoin de son prestige auprès des représentants étrangers pour faire avancer ses projets de réforme monétaire.

Bien que le président Reagan ait quatre représentants au Federal Reserve Board au milieu de l'été, il n'en reste pas moins que la politique monétaire est établie par un comité qui comprend cinq présidents régionaux, dont les nominations sont fortement influencées par M. Volcker.

## Cheikh Ahmed Zaki Yamani à la chaîne de télé américaine CBS

# Le prix du pétrole brut devrait se maintenir à \$ 17 US-\$ 19 US pendant au moins deux ans

WASHINGTON (AFP) — Les pays de l'OPEP ont une bien meilleure chance qu'il y a quelques mois de faire remonter les prix du pétrole aux alentours de \$ 17 US-\$ 19 US le baril, a estimé dimanche le ministre saoudien du Pétrole, Cheikh Ahmed Zaki Yamani.

Le ministre, interviewé par la chaîne de télévision américaine CBS, a indiqué qu'il ne s'attendait pas à un accord sur les quotas de production avant la fin de la réunion de Brioni (Yougoslavie).

Les pays de l'OPEP vont devoir étudier chacun de leur côté la question des quotas, avant de se réunir à nouveau pour essayer de conclure un accord définitif, a ajouté Cheikh Yamani. Beaucoup dépend de la façon dont nous distribuons les quotas, a-t-il dit, tout en se déclarant optimiste sur les chances pour l'OPEP de faire remonter les prix même sans la participation de l'Iran à un accord.

Le niveau des prix sera sans doute établi d'ici à la fin de l'année, a estimé Cheikh Yamani, qui a fait état de fortes indications selon lesquelles les pays producteurs non-membres de l'OPEP allaient coopérer dans ce but avec l'organisation. Il a jugé raisonnable le niveau de \$ 17 US-\$ 19 US le baril, qui, selon lui, devrait être maintenu pendant au moins deux ans pour stabiliser le marché du pétrole. Le ministre a réaffirmé son désac-



Le ministre du Pétrole de l'Arabie saoudite, Ahmed Zaki Yamani (à droite), savoure un café — arabe, rapporte l'agence de presse —, en compagnie du ministre du Pétrole des Émirats arabes unis, Mana Saeed Oteiba, lors d'une pause à la conférence de l'OPEP en Yougoslavie.

cord avec les pays les plus radicaux de l'OPEP (Algérie, Libye, Iran), qui souhaitent retrouver le plus rapidement possible le niveau de \$ 28 US le baril.

Par ailleurs, la conférence ministérielle de l'OPEP reprendra lundi ses travaux sur l'île yougoslave de

Brioni, a indiqué son secrétaire d'État, dimanche soir à l'issue d'une séance de deux heures consacrée à la révision des quotas nationaux de production.

Selon plusieurs délégations, la majorité des 13 pays de l'OPEP — d'accord sur un plafond moyen de production de 17.6 millions de barils par

jour pour 1986 — n'a pas proposé de chiffre pour le volume des quotas des différents membres.

Le ministre indonésien du Pétrole, Idris Subroto, n'a pas encore fini le travail sur les quotas qui lui avait été demandé par la conférence, selon un officiel de l'OPEP.

# L'examen des prospectus — provisoire comme définitif — s'impose à tout acquéreur de titres

## RÉAction

PAUL DURIVAGE

Du prospectus provisoire au prospectus définitif, il y a un monde de différences et les deux documents ne sauraient engager l'épargnant de la même façon.

C'est ce que suggère la Commission des valeurs mobilières du Québec, l'organisme public chargé de la surveillance des marchés financiers et de la protection des épargnants, dans un avant-projet de modifications à sa loi qu'elle vient de soumet-

tre au gouvernement.

Les prospectus sont ces documents qui accompagnent les appels publics à l'épargne, en l'occurrence ceux effectués dans le cadre du régime d'épargne-actions du Québec. Si leur facture est souvent rebutante et le langage, généralement technique, il importe cependant de faire une lecture attentive, du provisoire comme du définitif avant de prendre une décision d'achat.

Ces documents contiennent une foule d'informations sur les titres qui font l'objet d'un appel public à l'épargne. On y trouve la part d'actif que ces titres représentent, les droits et

privileges, voire même les obligations, qui leur sont rattachés, ainsi que des notes sur la nature de l'entreprise, ses risques d'affaires, etc.

C'est un peu comme un guide d'utilisateur pour les titres financiers. Trop souvent d'ailleurs, comme pour le manuel d'instruction qui accompagne un nouveau téléviseur ou un système de son, on n'en prend connaissance que lorsqu'un problème surgit, problème que l'on aurait parfois pu éviter en consultant le manuel avant de mettre le poste en fonction.

Le prospectus provisoire n'a cependant pas la même valeur informative que le définitif. Le premier

est le principal élément manquant est le prix, un facteur pourtant primordial dans une décision d'achat. Bien que les estimations soumises par les émetteurs aux médias au moment du dépôt du prospectus provisoire soient généralement assez justes, il importe de vérifier dans le

Voir page 10 : RÉAction

## LES TITRES RÉA

| Date d'inscription | Émetteur                   | Déduction | Montant (millions) | Prix à l'émission | Prix au marché 23-06-86 | Prix au marché 27-06-86 | Var.    |
|--------------------|----------------------------|-----------|--------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------|---------|
| 10-12-85           | * ACSI                     | 150 %     | 2.0 \$             | 2.0 \$            | 5 1/2 \$                | 5 1/2 \$                | + 1/4   |
| 24-04-84           | * Aligro                   | 150 %     | 3.5 \$             | 5.0 \$            | 22 \$                   | 21 \$                   | - 1     |
| 14-11-85           | * Artopex                  | 150 %     | 5.0 \$             | 5.0 \$            | 9 \$                    | 8 1/2 \$                | - 1/2   |
| 22-06-84           | * Bercley pr. conv.        | 150 %     | 4.0 \$             | 4.0 \$            | 420                     | 440                     | + 20    |
| 07-11-85           | * Biltrite                 | 100 %     | 11.5 \$            | 8.0 \$            | 10 1/2 \$               | 10 1/2 \$               | + 1/4   |
| 28-05-85           | * Bombardier B             | 75 %      | 28.6 \$            | 13.0 \$           | 20 1/2 \$               | 20 1/2 \$               | - 1/4   |
| 27-11-84           | * Biotech Electronics      | 150 %     | 7.0 \$             | 5.0 \$            | 480                     | 485                     | + 5     |
| 15-06-84           | * Canam Manac Inc. A       | 100 %     | 9.5 \$             | 3 1/2 \$          | 15 1/2 \$               | 15 1/2 \$               | - 1/4   |
| 21-05-86           | * Canam Manac              | 50 %      | 51.1 \$            | 15 1/2 \$         | —                       | —                       | —       |
| 08-12-84           | * Cancom                   | 150 %     | 20.0 \$            | 5.0 \$            | 14 \$                   | 13 1/2 \$               | - 1/4   |
| 06-09-85           | * Cascades                 | 100 %     | 17.2 \$            | 5 1/2 \$          | 18 1/2 \$               | 15 1/2 \$               | - 1     |
| 22-03-84           | * CB Pak Inc.              | 75 %      | 27.0 \$            | 12 1/2 \$         | 28 1/2 \$               | 27 1/2 \$               | + 1/4   |
| 27-12-84           | * CB Pak Inc.              | 75 %      | 24.0 \$            | 12 1/2 \$         | 28 1/2 \$               | 27 1/2 \$               | + 1/4   |
| 10-09-85           | * Ciment St-Laurent A      | 50 %      | 14.0 \$            | 11.0 \$           | 15 1/2 \$               | 15 1/2 \$               | - 1/4   |
| 03-10-84           | * Circo Craft Inc.         | 150 %     | 23.1 \$            | 8 1/2 \$          | 9 1/2 \$                | 10 1/4 \$               | + 1/4   |
| 15-06-85           | * CFCF Inc.                | 75 %      | 44.0 \$            | 13 1/2 \$         | 20 1/2 \$               | 20 \$                   | - 1/2   |
| 23-04-85           | * Consolidated Bathurst    | 50 %      | 100 \$             | 16 1/2 \$         | 24 \$                   | 23 \$                   | - 1     |
| 14-11-85           | * Cont. Pharma Cryosan A   | 150 %     | 6.0 \$             | 5.0 \$            | 6 1/2 \$                | 7 \$                    | + 1/2   |
| 14-11-85           | * Cont. Pharma Cryosan B   | 150 %     | 6.0 \$             | 5.0 \$            | 6 1/2 \$                | 6 1/2 \$                | + 1/4   |
| 07-05-85           | * Corp. Fin. Power         | 50 %      | 27.4 \$            | 27 1/2 \$         | 25 1/2 \$               | 26 1/2 \$               | + 1     |
| 11-12-84           | * Datagram Inc.            | 150 %     | 3.0 \$             | 3.0 \$            | 235                     | 216                     | - 19    |
| 26-06-85           | * Dalamark                 | 150 %     | 2.0 \$             | 2.0 \$            | 8 \$                    | 7 1/2 \$                | - 1/4   |
| 08-05-86           | * Disnat (Investissements) | 75 %      | 2.0 \$             | 2.0 \$            | 350                     | 330                     | - 20    |
| 15-06-85           | * Dofor Inc.               | 50 %      | 25.0 \$            | 9 1/2 \$          | 14 1/2 \$               | 14 1/2 \$               | - 1/4   |
| 06-06-85           | * Domtar                   | 50 %      | 56.2 \$            | 17 1/2 \$         | 31 1/2 \$               | 30 1/2 \$               | - 1/4   |
| 05-12-85           | * Donohue Inc.             | 50 %      | 16.0 \$            | 17 1/2 \$         | 24 1/2 \$               | 25 1/2 \$               | + 1/4   |
| 18-12-84           | * Entreprises Hartco       | 150 %     | 7.0 \$             | 7.0 \$            | 405                     | 410                     | + 5     |
| 30-09-85           | * Equipements Denis        | 150 %     | 2.0 \$             | 2.0 \$            | 400                     | 370                     | - 30    |
| 04-12-85           | * F. Armex Pr. conv.       | 150 %     | 2.2 \$             | 2.0 \$            | 171                     | 170                     | - 1     |
| 07-11-84           | * FCA Internationale       | 100 %     | 12.5 \$            | 18.0 \$           | 17 1/2 \$               | 16 1/2 \$               | - 1/4   |
| 07-08-85           | * Gaz Métropolitain Inc.   | 100 %     | 75.9 \$            | 11 1/2 \$         | 11 1/2 \$               | 11 1/2 \$               | - 1/4   |
| 09-06-86           | * Geoffrion, Leclerc B     | 75 %      | 10.5 \$            | 6.0 \$            | 7 1/2 \$                | 7 1/2 \$                | - 1/4   |
| 29-10-84           | * Goodfellow               | 150 %     | 5.0 \$             | 5.0 \$            | 5 1/2 \$                | 5 1/2 \$                | + 1/4   |
| 26-11-85           | * Groupe Cogeco            | 100 %     | 8.3 \$             | 7 1/2 \$          | 9 1/2 \$                | 9 \$                    | - 1/4   |
| 23-10-85           | * Groupe Kaufel            | 150 %     | 6.3 \$             | 6.0 \$            | 17 \$                   | 20 \$                   | + 3     |
| 30-12-85           | * Groupe Lacroix           | 150 %     | 2.7 \$             | 3 1/2 \$          | 300                     | 305                     | + 5     |
| 24-10-85           | * Groupe La Laurentienne   | 50 %      | 30.0 \$            | 10.0 \$           | 13 1/2 \$               | 13 1/2 \$               | - 1/4   |
| 13-06-86           | * Groupe La Laurentienne   | 50 %      | 60.2 \$            | 14.0 \$           | 465                     | 445                     | - 20    |
| 11-06-86           | * Groupe SNC               | 50 %      | 47.2 \$            | 13.0 \$           | 17 \$                   | 15 1/2 \$               | - 1 1/2 |
| 06-01-86           | * Groupe Totec             | 150 %     | 2.0 \$             | 2.0 \$            | 6 \$                    | 5 1/2 \$                | - 1/4   |
| 29-10-84           | * Groupe Trans. GTC.       | 150 %     | 10.0 \$            | 4 1/2 \$          | 12 1/2 \$               | 12 1/2 \$               | - 1/4   |
| 21-11-85           | * Groupe Vidéotron         | 75 %      | 23.3 \$            | 7 1/2 \$          | 13 1/2 \$               | 13 1/2 \$               | - 1/4   |
| 07-06-85           | * Guardcor Invest.         | 150 %     | 10.0 \$            | 9 1/2 \$          | 6 1/2 \$                | 5 1/2 \$                | - 1/4   |
| 19-12-85           | * Idéal Métal              | 150 %     | 13.0 \$            | 5 1/2 \$          | 7 1/2 \$                | 7 1/2 \$                | - 1/4   |
| 12-11-85           | * IPL Inc.                 | 150 %     | 5 1/2 \$           | 5 1/2 \$          | 8 1/2 \$                | 8 1/2 \$                | - 1/4   |
| 29-11-85           | * Industries Charan Inc.   | 100 %     | 10.0 \$            | 10.0 \$           | 13 1/2 \$               | 13 1/2 \$               | - 1/4   |
| 11-12-85           | * Lambert-Somec            | 150 %     | 5.0 \$             | 3 1/2 \$          | 5 1/2 \$                | 5 1/2 \$                | - 1/4   |
| 07-01-86           | * Lavallin Tech.           | 100 %     | 10.0 \$            | 4 1/2 \$          | 310                     | 335                     | + 25    |
| 25-03-84           | * Louvem Inc. pr. conv.    | 150 %     | 8.0 \$             | 5.0 \$            | 200                     | 200                     | —       |
| 15-11-85           | * M-Corp Inc.              | 150 %     | 4.8 \$             | 14 1/2 \$         | 17 1/2 \$               | 17 \$                   | - 1/4   |
| 16-12-85           | * Malco Mart Inc.          | 150 %     | 2.5 \$             | 2.5 \$            | 225                     | 240                     | + 15    |
| 22-10-85           | * MPA Vidéo Inc.           | 150 %     | 3.5 \$             | 4.25              | 310                     | 285                     | - 25    |
| 09-04-84           | * McNeil, Mantha Inc.      | 150 %     | 3.0 \$             | 300               | 12 1/2 \$               | 11 1/2 \$               | - 1/4   |
| 22-11-85           | * Memotec Data             | 150 %     | 10.5 \$            | 7 1/2 \$          | 11 1/2 \$               | 11 \$                   | - 1/4   |
| 03-01-86           | * Mines Abcourt pr. conv.  | 150 %     | 7.0 \$             | 7.0 \$            | 450                     | 410                     | - 40    |
| 30-12-84           | * Mines D'Or Val           | 150 %     | 2.2 \$             | 150               | 205                     | 205                     | —       |
| 20-02-85           | * Mines J.A.G. Ltée        | 100 %     | 0.5 \$             | 160               | 29 \$                   | 30 \$                   | + 1     |
| 27-06-86           | * Miron                    | 50 %      | 36.0 \$            | 17.0 \$           | —                       | 11 1/2 \$               | —       |
| 22-03-84           | * Montreal Trustco         | 75 %      | 27.5 \$            | 12 1/2 \$         | 13 1/2 \$               | 13 \$                   | - 1/4   |
| 27-03-84           | * Morgan Trusco            | 100 %     | 6.0 \$             | 6.0 \$            | 277                     | 299                     | + 22    |
| 10-07-85           | * Multidev Immobilia Inc.  | 150 %     | 2.5 \$             | 3.0 \$            | 6 1/2 \$                | 6 1/2 \$                | + 1/4   |
| 12-11-85           | * O E Inc.                 | 100 %     | 9.6 \$             | 8.0 \$            | 13 1/2 \$               | 13 1/2 \$               | - 1/4   |
| 19-12-85           | * Ordinateurs Hypocrat     | 150 %     | 2.0 \$             | 3.3 \$            | 8 1/2 \$                | 7 1/2 \$                | - 1/4   |
| 27-02-86           | * Peerless (les tapis)     | 75 %      | 16.0 \$            | 8 1/2 \$          | 14 1/2 \$               | 14 1/2 \$               | - 1/4   |
| 22-11-84           | * Perkins                  | 150 %     | 7.2 \$             | 5 1/2 \$          | 11 1/2 \$               | 11 \$                   | - 1/4   |
| 15-11-84           | * Petro-Sun pr. conv. sr1  | 150 %     | 4.0 \$             | 3 1/2 \$          | 295                     | 270                     | - 25    |
| 20-11-85           | * Premier Choix-TVEC       | 150 %     | 6.0 \$             | 5.0 \$            | 8 \$                    | 8 \$                    | —       |
| 17-10-85           | * Promatek Ltée            | 150 %     | 3.9 \$             | 3.25              | 305                     | 315                     | + 10    |

| Date d'inscription | Émetteur                  | Déduction | Montant (millions) | Prix à l'émission | Prix au marché 16-06-86 | Prix au marché 20-06-86 | Var.    |
|--------------------|---------------------------|-----------|--------------------|-------------------|-------------------------|-------------------------|---------|
| 09-12-85           | * Provig                  | 100 %     | 32.0 \$            | 16.25             | 20 1/2 \$               | 20 1/2 \$               | + 1/4   |
| 19-09-85           | * Radiomutuel             | 100 %     | 12.5 \$            | 5.0 \$            | 7 1/2 \$                | 7 1/2 \$                | + 1/4   |
| 24-05-86           | * Radiomutuel             | 75 %      | 8.5 \$             | 8.5 \$            | —                       | —                       | —       |
| 12-07-85           | * Ressources Aiguebelle   | 100 %     | 9.0 \$             | 5.0 \$            | 215                     | 210                     | - 5     |
| 20-06-85           | * Ressources AuNore       | 150 %     | 12.0 \$            | 250 \$            | 81                      | 70                      | - 11    |
| 03-01-86           | * Ressources La Pause     | 100 %     | 0.3 \$             | 70                | 30                      | 29                      | - 1     |
| 15-07-85           | * Ressources Yorbeau      | 150 %     | 2.2 \$             | 70                | 69                      | 72                      | + 3     |
| 31-12-85           | * Restaurants Sportscene  | 150 %     | 2.5 \$             | 250               | 6 \$                    | 5 1/2 \$                | - 1/4   |
| 23-12-85           | * Boutiques San Francisco | 150 %     | 5.8 \$             | 5 1/2 \$          | 11 1/2 \$               | 10 1/2 \$               | - 1/4   |
| 23-12-85           | * Sanivan                 | 100 %     | 5.0 \$             | 4 1/2 \$          | 6 1/4 \$                | 6 \$                    | - 1/4   |
| 12-12-85           | * Sico Inc.               | 100 %     | 27.5 \$            | 13 1/2 \$         | 20 1/2 \$               | 20 1/2 \$               | + 1/4   |
| 17-06-85           | * Sumabus Inc.            | 100 %     | 10.0 \$            | 5.0 \$            | 7 1/2 \$                | 7 1/2 \$                | + 1/4   |
| 12-06-86           | * SR Telecom              | 75 %      | 13.7 \$            | 7 1/2 \$          | 9 \$                    | 10 1/2 \$               | + 1 1/2 |
| 09-04-85           | * Techmire Ltée           | 150 %     | 2.6 \$             | 4.0 \$            | 295                     | 295                     | —       |
| 12-06-86           | * Teinturiers Hubbard     | 100 %     | 6.8 \$             | 5 \$              | 7 \$                    | 6 1/2 \$                | - 1/4   |
| 21-12-84           | * Télé-Capitale A         | 100 %     | 23.0 \$            | 5.0 \$            | 12 1/2 \$               | 12 1/2 \$               | + 1/4   |
| 05-11-84           | * UAP Inc.                | 100 %     | 8.0 \$             | 17 1/2 \$         | 29 1/2 \$               | 29 1/2 \$               | —       |
| 27-12-84           | * Unigesco pr. conv. 1    | 100 %     | 8.0 \$             | 6.0 \$            | 12 1/2 \$               | 12 1/2 \$               | —       |
| 16-09-85           | * Unigesco B              | 100 %     | 55.0 \$            | 475               | 6 \$                    | 6 \$                    | —       |
| 27-11-85           | * Uni-Select              | 150 %     | 3.0 \$             | 3.0 \$            | 5 1/2 \$                | 5 1/2 \$                | —       |
| 11-10-85           | * Visway Transport        | 150 %     | 11.2 \$            | 7 1/2 \$          | 8 1/2 \$                | 8 1/2 \$                | —       |
| 15-10-85           | * Volcano                 | 150 %     | 15.0 \$            | 7 1/2 \$          | 11 \$                   | 11 1/4 \$               | + 1/4   |

| ÉMISSION EN COURS OU À VENIR |                            |           |         |                   |                |      |   |
|------------------------------|----------------------------|-----------|---------|-------------------|----------------|------|---|
| Date                         | Émetteur                   | Déduction | Montant | Prix à l'émission | Prix au marché | Var. |   |
| 10-06-86                     | * Acier Leroux             | 100 %     | —       | —                 | —              | —    | — |
| 26-06-86                     | * Alimentation Couche-Tard | 100 %     | —       | —                 | —              | —    | — |
| 16-05-86                     | * Cambior                  | 75 %      | 150 \$  | 10.0 \$           | —              | —    | — |
| 06-06-86                     | * Grilli Inc.              | 100 %     | 15.3 \$ | 9.0 \$            | —              | —    | — |
| 28-05-86                     | * Groupe Cogeco            | 75 %      | 8.0 \$  | 9.0 \$            | —              | —    | — |
| 13-05-86                     | * Groupe Totec             | 100 %     | 11.0 \$ | 6 1/2 \$          | —              | —    | — |
| 20-06-86                     | * Gr. Trans. GTC           | 75 %      | 21.9 \$ | 12 1/2 \$         | —              | —    | — |
| 03-06-86                     | * Imasco                   | 50 %      |         |                   |                |      |   |

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

« On ne se voyait pas passer le reste de notre vie à aller jouer en Floride »

## Mario Beaulieu et son équipe de direction engagent Simard-Beaudry sur les voies de l'expansion et de la diversification

### PORTRAIT

CLAUDE TURCOTTE

En venant d'acquiescer Bois Daigle Ltée, Simard-Beaudry Inc. prend « un virage important » qui se précisera et prendra tout son sens au cours des deux prochaines années.

Simard-Beaudry s'engage en fait dans une nouvelle étape de son histoire sous le signe de l'expansion et de la diversification. Sa situation financière est à ce point excellente qu'elle pourrait procéder dès l'an prochain à d'autres acquisitions, dépendant des occasions qui se présenteront. Elle pourrait également envisager de se convertir « un jour peut-être » en compagnie ouverte pour trouver les capitaux nécessaires à sa croissance.

M. Mario Beaulieu, président du conseil d'administration de Simard-Beaudry, est âgé de 56 ans et il est entouré d'une équipe de cadres dirigeants et ingénieurs qui ont fait carrière dans l'entreprise et qui arrivent aussi à la cinquantaine. Il y a quelques mois, ils ont fait le point sur leur carrière et l'avenir qu'ils envisageaient.

Le résultat : « On ne se voyait pas passer le reste de notre vie à aller jouer en Floride. » Ils ont donc décidé de mettre encore une dizaine d'années de travail dans Simard-Beaudry et lui donner ainsi une impulsion nouvelle. Ils se sont dit : « Pourquoi pas aller ailleurs ? En l'occurrence, « ailleurs » peut prendre divers sens. Tout d'abord, Simard-Beaudry, qui a jusqu'à maintenant effectué 85 % de ses travaux au Québec, songe à étendre ses activités en Ontario, au Nouveau-Brunswick et même à l'extérieur du Canada. Elle considère présentement l'hypothèse de contrats en Afrique, dans le cadre d'ententes de coopération, avec l'Agence canadienne de développement international, par exemple. À cet égard, une décision pourrait être prise dans les six prochains mois.

C'est évidemment dans la perspective de ce nouveau dynamisme que Simard-Beaudry, avec un chiffre d'affaires de \$ 35 millions, s'est portée acquiescer le 18 juin dernier de Bois Daigle Ltée, dont les ventes ont été de \$ 52 millions en 1985. C'est depuis un début de diversification, puisque Daigle est un spécialiste en matériaux de construction. Simard-Beaudry, en tant qu'entrepreneur en construction, reste tout

de même sur un terrain qu'elle connaît bien. Bois Daigle, qui a des points de vente dans six provinces, lui permet cependant d'élargir considérablement ses sources d'informations et de se mettre ainsi en meilleure position pour réussir des bons coups de filets dans la perspective de sa nouvelle stratégie de croissance.

Outre Bois Daigle, cette nouvelle filiale qu'elle détient à 100 %, Simard-Beaudry (son président est M. Bernard Denis) possède une carrière, une usine de pierre cassée à Montréal, une usine de blocs de béton à Laval et une usine d'asphalte à Montréal-Est. Elle maintient en moyenne un personnel de 250 personnes, qui varie selon les contrats, mais elle a un noyau constant de 75 à 100 employés, dont une équipe de jeunes ingénieurs, qui veulent monter et à qui il faudra faire une place comme partenaires dans l'entreprise. La compagnie comporte trois divisions : la production, c'est-à-dire les usines (\$ 11 millions en 1985), les travaux municipaux (\$ 9 millions) et les grands projets, par exemple, Baie James et travaux dans l'Arctique, (\$ 15 millions).

M. Beaulieu refuse toutefois de comparer Simard-Beaudry aux firmes d'ingénierie, telles Lavalin ou SNC. Simard-Beaudry ne deviendra pas un concepteur de projets, mais elle demeurera un exécutant de travaux en construction, ce qui ne l'empêchera pas de s'intéresser à d'autres types d'activités conformément à sa stratégie de diversification.

Il serait cependant très étonnant de voir Simard-Beaudry prendre



Photo Louise Lemieux

Mario Beaulieu mentionne qu'il y a un rattrapage important à faire à Montréal dans le secteur immobilier au cours des 10 prochaines années, comme ce fut le cas à Toronto depuis 10 ans. Simard-Beaudry pourrait donc non seulement construire, mais devenir également un propriétaire immobilier à Montréal.

des voies qui lui sont totalement étrangères. Ainsi, sans annoncer d'engagement formel dans le secteur de la construction immobilière, M. Beaulieu mentionne quand même au passage qu'il y a un rattrapage important à faire à Montréal dans le secteur immobilier au cours des 10 prochaines années, comme ce fut le cas à Toronto depuis 10 ans. Il voit des retards aussi bien dans l'hôtellerie que dans les édifices à bureaux et la construction résidentielle. Simard-Beaudry pourrait donc non seulement construire, mais devenir également un propriétaire immobilier à Montréal.

Pour ce qui est de Bois Daigle, M. Beaulieu veut que cette vieille entreprise fondée à Montréal en 1926 connaisse, elle aussi, un nou-

veau dynamisme. À compter d'aujourd'hui, elle est dirigée par un nouveau président, M. Robert Rochelleau, qui vient de quitter Nouvelair, une filiale d'Hydro-Québec, mais qui fut antérieurement président de Val Royal et de Simard-Beaudry. Il se mettra très vite à l'étude de projets d'expansion, notamment à Sherbrooke, Chicoutimi, Rouyn, North Bay et même en Nouvelle-Angleterre.

Historiquement, Simard-Beaudry, telle qu'elle existe maintenant, résulte de diverses fusions. Au départ, vers 1945, il y a eu Fridolin Simard à Amos, puis Charlemagne Beaudry à Montréal au début des années 50. À ces deux entreprises est venue se greffer en 1980 Collet Frères Ltée, une entreprise possédée par M. René Thomas, beau-

père de M. Beaulieu, lui-même entré au conseil d'administration de Simard-Beaudry en 1972.

Mario Beaulieu est un nom très bien connu dans les milieux politiques. Il faisait partie des Jeunes universitaires de l'Union nationale à l'époque de Duplessis. En 1960, il collabore à la campagne au leadership de Daniel Johnson ; en 1962, il est candidat contre René Lévesque dans Laurier. Il perd « à cause du vote des anglophones du Parc extension qui, ironie du sort, ont appuyé M. Lévesque ». Mais, c'est surtout en 1966 qu'il a fait sa marque, comme président de la campagne électorale unioniste, en aidant très efficacement M. Johnson à prendre le pouvoir.

Bien que très attiré par la politique, M. Beaulieu semble l'être

moins par le pouvoir et il est « plus ou moins intéressé à aller travailler à Québec », mais M. Johnson l'y amène tout de même pour un an ou deux, comme chef de cabinet du premier ministre, greffier du Conseil des ministres et fonctionnaire numéro 1 du gouvernement québécois. « J'ai appris beaucoup de choses très rapidement », rappelle-t-il avec une extrême simplicité.

M. Beaulieu quitte finalement Québec trois semaines avant le décès de M. Johnson. La même année, il se fait élire député de Dorion dans une élection complémentaire, devient le premier à être nommé ministre de l'Immigration, puis le premier à être ministre des Institutions financières ; il est ministre des Finances au moment de la grande défaite en 1970. Il quitte la politique « pour de bon », dit-il. On le retrouve pourtant avec les conservateurs fédéraux de Joe Clark et de Brian Mulroney à la fin des années 1970 ; il effectue des tournées d'organisation à travers le Québec et il joue sans doute un rôle effacé, mais important dans la prise et la reprise du pouvoir par les conservateurs.

Malgré cette impressionnante carrière politique, M. Beaulieu a toujours manifesté un penchant plus prononcé pour le monde des affaires. Dès l'ouverture de son bureau de notaire, il a établi des contacts et des liens avec le monde des affaires, en s'occupant surtout des petits entrepreneurs italiens, qui ont beaucoup grandi depuis ce temps. Il en nomme deux parmi tant d'autres, Louisbourg construction et Barone. Il participait à cette époque à l'étude de notaire Beaulieu, Esposito.

M. Beaulieu n'avait pas au départ de fortune familiale, si ce n'est plus tard, par son épouse, qui détient avec lui 60 % des actions de Fedeb Inc., détenteur en totalité des actions de Simard-Beaudry. Les autres actionnaires de Fedeb sont six cadres dirigeants de Simard-Beaudry, avec 25 % des actions ; Conrad Beaulieu, un frère de Mario qui est par ailleurs un épiciériste en gros, possède le reste des actions.

### REAction

prospectus définitif si des changements n'ont pas été apportés entre temps aux règles du jeu.

C'est ainsi que l'on faisait d'abord part d'une émission de quatre millions d'actions à \$ 10 pièce dans le cas de Lévesque. Beaulieu. La ruineur voulait ensuite que le prix soit porté à \$ 15. Le prospectus définitif fixa finalement l'offre à \$ 8 3/4, cependant que le nombre d'actions en cause était substantiellement accru.

Des modifications majeures sont aussi appelées à apparaître au contenu rédactionnel du prospectus provisoire qui prend sa forme finale. Celles-ci peuvent apporter un éclairage tout autre sur la valeur des actions offertes.

Le prospectus définitif de Geofrion, Leclerc révéla ainsi qu'une poursuite avait été entreprise par un de ses ex-dirigeants revendiquant une part du capital-actions. Les principaux actionnaires s'étant engagés à rembourser eux-mêmes le plaignant, advenant gain de cause, la valeur du titre ne devait toutefois pas s'en trouver dépréciée.

Des précisions sont de même attendues de la société minière Cambior qui cherche à régler à l'amiable un différend qui l'oppose aux dirigeants des mines Sullivan et Louvem, dont elle détient une participation.

Les états financiers peuvent même être modifiés pour présenter une image plus juste des états financiers de la compagnie. Ce fut en outre le cas lors de l'émission des Boutiques San Francisco en décembre dernier.

Selon Marc Barrière, responsable des communications à la CVMQ, il est d'ailleurs rare qu'un prospectus ne subit pas de modifications en

course de route. La commission a la responsabilité de s'assurer que toutes les informations utiles apparaissent au prospectus pour que soit consacré son caractère définitif.

La commission a donc jugé opportun de délier les épargnants du caractère restrictif qui résulte présentement de la réception d'un prospectus provisoire. Elle s'inspire d'ailleurs en cela de la pratique en Ontario.

Il faut savoir qu'un épargnant au Québec a la possibilité d'annuler la réservation de titres formulée à l'occasion d'un premier appel public à l'épargne, dans les deux jours suivant la réception du prospectus définitif. Il perd cependant légalement ce droit s'il a déjà en main un prospectus provisoire.

Comme le fait observer la Commission, « cette restriction se justifie mal quand on songe aux éléments d'information qui peuvent être omis dans le prospectus provisoire ».

M. Barrière a par ailleurs fait remarquer qu'en pratique les courtiers ne font généralement pas de problème à annuler une demande de réservation de titres basée sur la seule lecture d'un prospectus provisoire. La vente n'étant pas encore officiellement fermée. « Il convient cependant de lui faire part de cette décision le plus tôt possible, ne serait-ce que pour ne pas jouer sur ses nerfs », a-t-il précisé.

**POUR OBTENIR DES CANDIDATURES DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR 842-9645**

### AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 mai 1986, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES FOURNITURES ÉLECTRIQUES MONTREX INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de MONTREAL, le 10ème jour de juin 1986, sous le numéro 3728555. Ce 30e jour de juin 1986. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que la Corporation 143190 Canada Inc., ayant son siège social au 184 Thérèse, Ste-Anne des Plaines, cette adresse doit être changée incessamment pour le 863 Lévelin, à Lachenaie, détenteur du permis M-51233-001, région numéro 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but de faire statuer la Commission sur le maintien d'un permis suite aux changements d'actionnaires suivants.

Actionnaire actuel: Normand Béteille, détenteur de 500 actions ordinaires; TRANSPORTÉ à François Lamontagne, les 500 actions ordinaires susdites.

Le tout conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.Q.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux. 1ère parution: 30 juin 1986. 2ème parution: 31 juin 1986

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que Johanne Mahu, étudiante, demeurant et domiciliée au 652 rue St. Georges, St. Jérôme, district de Terrebonne et SYLVIE MAHEU, étudiante demeurant et domiciliée au 910 rue Fournier, St. Jérôme, district de Terrebonne, s'adressent au Lieutenant Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret changeant leur nom en celui de Johanne Morin et Sylvie Morin. Montréal, le 26 juin 1986. Mes Thibault, Gendron & Ass. 400 rue Jarry est Montréal H2P 1V3

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL COUR SUPÉRIEURE NO: 500-12-152-635-862 DAME BIANCA BARGELLETTI, domiciliée et résidant dans la Cité et District de Montréal

partie demanderesse -vs- YANNICK LEROUX, présentement d'adresse inconnue.

partie défenderesse PAR ORDRE DE LA COUR La partie défenderesse est requise par les présentes de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la présente publication. Une copie de la demande de divorce a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention (greffe du Palais de Justice).

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 20 juin 1986 MARCEL BELLEVILLE J.G.S. PROTONOTAIRE ADJOINT Mes Boiesclair, Kozina & Associés 4906 est. Boul. Gouin 2e MONTREAL-NORD (Québec) Me Normand Déry procureur de la demanderesse

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR SUPÉRIEURE. No.: 700-05-206-866. ENTREPOT ST-FUSTACHE L.T.E.E. demanderesse. -vs- MONDIAL COP-FRAGES S.L. 1984 INC. ET ALBERT POMERLEAU, défendeurs. Le 10 juillet 1986, à 13:00 heures à la Place d'affaires des défendeurs au No 423 rue 130e sud en la cité St-Basile, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: lots de bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES PHILIPPE, huissier, 472-4762, St-Eustache, le 23 juin 1986.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CDE.62650.F 15 juillet 1986

PONT PRÉFABRIQUÉ À OSSATURE MÉTALLIQUE (DIMENSIONS 60,80m x 6,80m)

Garantie de soumission: 20 000 \$

Les conditions du présent appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services 855 est, rue Sainte-Catherine 3e étage Montréal (Québec) Canada H2L 4P5 Téléphone: (514) 289-5903

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10 h 30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le directeur, Approvisionnement et Services Michel De Broux

### APPEL D'OFFRES

L'Université Concordia, propriétaire du bâtiment situé au 1452 rue Bishop, demande des soumissions pour la démolition de tous les éléments intérieurs non structurels (Démolition Phase I).

Les documents d'appels d'offres seront disponibles au bureau du projet de la Bibliothèque, 1440 rue St-Catherine, ouest, Suite 1260, Tél.: 848-4967 à partir de 10:00 heures mercredi le 2 juillet 1986. Un dépôt de \$50,00, remboursable à la remise des documents dans un état acceptable, est exigé. Les soumissions seront reçues, au même bureau, au plus tard 16:00 heures vendredi le 11 juillet 1986 et devront être présentées sur la formule et dans l'enveloppe prévues à cet effet.

Prenez avis que le contrat en date du 17 juin 1986 par lequel LES CONSEILLERS EN JOUETS ÉDUCATIFS JOUETS LTÉE a cédé et transféré à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 juin 1986 sous le numéro 3733910. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) Le 23 juin 1986

la fierté à une ville

montreal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPELS D'OFFRES

SOUMISSION 1621 à 1624 TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE

Date d'ouverture des plis: 9 juillet 1986. Obtention des documents au: 700, rue St-Antoine est, bur. 1440 - tél. 872-3280. 35 \$ chaque soumission (simple) 55 \$ chaque soumission (groupe) Directeur des Finances de la Ville de Montréal

SOUMISSION: 1621 CONSTRUCTION D'UN PAVAGE, DE BORDURES, D'UN TROTTOIR, LA OÙ REQUIS, ET DE CONDUITS SOUTERRAINS POUR ÉCLAIRAGE GROUPE "50"

Rue BELLERIVE, d'un point à l'est de la 86e Avenue à la rue Raoul Jobin. Rue EVA GAUTHIER, de la 86e Avenue à la rue Eva Gauthier. Rue PAULINE DONALDA, de la rue Bellierve à la rue Eva Gauthier. Rue EVA GAUTHIER, de la rue Raoul Jobin à la rue Eva Gauthier. PLACE RAOUL JOBIN, d'un point à l'ouest de la rue Raoul Jobin à la rue Raoul Jobin. Rue RAOUL JOBIN, de la rue Bellierve à la rue Notre-Dame.

PAVAGE, TROTTOIRS, BORDURES ET CONDUITS SOUTERRAINS POUR ÉCLAIRAGE SOUMISSION 1622

Rue HUGUET LATOUR, d'un point à l'ouest de l'avenue Alexis Carrel à l'avenue Alexis Carrel.

SOUMISSION 1623

Place NICOLAS SENET (RUE 199-1095), de la 32e Avenue à la 32e Avenue. (P.A.T.) SOUMISSION 1624 RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET POSE DE CONDUITS SOUTERRAINS POUR ÉCLAIRAGE 29E AVENUE, du boulevard Rosemont à la rue de Bellechasse. Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, le jour de mardi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120. Hôtel de ville Le 30 juin 1986 Le greffier de la Ville Maurice Brunet

### COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-016550-860

PRÉSENT CAROLE DOYON Partie demanderesse -vs- LUCILLE ROSS Partie défenderesse

ASSIGNATION ORDRE est donné à LUCILLE ROSS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1,100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration ont été remis au greffe à l'intention de LUCILLE ROSS. Montréal, le 23 juin 1986

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

P.L. MARGLES, C.A. SYNDIC

APPEL & ASSOCIÉS

Mandataires • Syndics en faillite Receivers • Trustees in Bankruptcy

1 Westmount Square, Montréal, Qué. H3Z 2P9 Téléphone: (514) 932-4115

### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL

NO: 500-11-001327-861

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: GAÉTAN LAROCQUE, domicilié au 6240 est, rue St-Zotique, dans la Cité et le District de Montréal, Province de Québec.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestré a été accordée contre le débiteur susdit le 17 juin 1986 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 8 juillet 1986 à 13h30 au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basileur 00, Tour ouest, Chambre 07, salle R1 ou R2, Montréal, Québec H2Z 1X4.

Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamation et, au besoin, les procurations.

DATÉ DE MONTREAL, ce 25ième jour de juin 1986.

P.L. MARGLES, C.A. SYNDIC

APPEL & ASSOCIÉS

Mandataires • Syndics en faillite Receivers • Trustees in Bankruptcy

1 Westmount Square, Montréal, Qué. H3Z 2P9 Téléphone: (514) 932-4115

UN BON 5A7...



## LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 844-3361

Administration (514) 844-3361

Rédaction (514) 842-9628

Publicité

Générale (514) 842-9645

Annonces classées (514) 286-1200

Abonnements

Montréal (514) 844-3361 ou (514) 332-3890

Québec (418) 687-2034

Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059

Indicatif 418 1-800-463-4645

Indicatif 819 1-800-361-5699

Indicatif 613 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

# LE DEVOIR ECONOMIQUE

Pour ceux qui doivent absolument vivre des fruits de leur capital

## Certaines actions ordinaires procurent un bon rendement et permettent au capital de croître

### LA BONNE ACTION

**PIERRE LUSSIER, MBA**  
collaboration spéciale  
L'auteur est professeur au Cégep de Saint-Laurent

Même si le dernier budget Wilson, en taxant davantage les revenus provenant de dividendes, défavorise les investisseurs qui recherchent avant tout le revenu annuel maximum, il n'en demeure pas moins que le traitement fiscal accordé aux dividendes est plus avantageux que celui réservé aux intérêts. Et en plus, il existe toujours la possibilité de réaliser un gain de capital. Donc, même si un individu se qualifie de très conservateur et doit vivre à même les revenus de son capital, il aurait avantage à opter pour des actions ordinaires de sociétés bien établies qui procurent un rendement annuel élevé, tout en protégeant le capital contre l'inflation.

Pour déterminer l'équivalence après impôt entre un revenu de dividendes et un revenu d'intérêts, il s'agit de prendre le multiplicateur qui correspond au revenu imposable attendu (voir le tableau) et l'appliquer au rendement du titre. Par exemple, Entreprises Bell Canada procure actuellement un rendement courant (dividende-cours) de 6,2%. Si l'investisseur s'attend à gagner un montant imposable de \$ 20,000, il n'a qu'à multiplier le rendement courant du titre par 1,28 pour trouver l'équivalent en taux d'intérêt de ce rendement de dividendes. Aujourd'hui, ce serait donc 1,28 X 6,2% = 7,9%.

Quant à la possibilité de voir son capital augmenter, elle est reliée à l'analyse macro-micro traditionnelle. Il faudra toutefois inclure dans l'évaluation des titres considérés une importance plus grande à l'histoire des dividendes ainsi qu'au niveau de risque de la compagnie. Par conséquent, l'analyse de la distribu-

tion historique des dividendes devra révéler une augmentation continue de ces dividendes. Il faut éviter les entreprises qui oeuvrent dans des secteurs cycliques et qui sont donc susceptibles de couper leurs dividendes quand ça va mal.

Par ailleurs, il est préférable de s'en tenir aux titres de sociétés qui possèdent une structure financière assez solide ainsi qu'un actif dépassant les \$ 750 millions. L'action de ces compagnies risque de moins fluctuer, procurant ainsi une relative stabilité du capital. Pour ceux qui doutent de cette approche dite conservatrice, mentionnons que la performance de ce type de portefeuille chez McLeod, Young, Weir a atteint les 40,45% en termes de rendement total pour la période de septembre 1984 à mai 1985. La Bourse de Toronto, pour la même période, 35,87%. Pas mal pour des titres qui visent surtout le rendement courant.

#### Vedettes

Parmi les portefeuilles recommandés et ayant comme objectif premier le revenu de dividendes (voir les tableaux), trois titres semblent faire l'objet de préférences particulières des spécialistes :

- 1. le traditionnel Entreprises Bell Canada, qui porte un rendement de 6,2%, possède aussi d'excellentes perspectives à long terme. Le titre a, de plus, perdu environ 9% de sa valeur depuis six mois, alors que le marché était à la hausse. Selon Melvyn Misner, assistant au vice-président chez Merrill Lynch, EBC devrait profiter des bas coûts d'endettement, des meilleures contributions

| Titre                   | Risque       | Cours   | Rendement courant * |
|-------------------------|--------------|---------|---------------------|
| Banque de Montréal      | conservateur | \$ 32 ¼ | 6,0%                |
| Entreprises Bell Canada | conservateur | \$ 38   | 6,2%                |
| Brunco                  | conservateur | \$ 17 ½ | 6,8%                |
| Banque de Commerce      | conservateur | \$ 18 ½ | 5,8%                |
| Maritime T.&T.          | conservateur | \$ 15 ½ | 5,9%                |
| Noverco (Gaz Métro)     | moyen        | \$ 11 ½ | 5,7%                |
| TransCanada Pipelines   | conservateur | \$ 16 ½ | 7,0%                |

\* Le rendement est le ratio dividende-cours

| Titre                   | Risque       | Cours   | Rendement courant * |
|-------------------------|--------------|---------|---------------------|
| Banque de Montréal      | conservateur | \$ 32 ¼ | 6%                  |
| Dofor                   | conservateur | \$ 14 ½ | 5,9%                |
| Entreprises Bell Canada | conservateur | \$ 38   | 6,2%                |
| Noverco                 | moyen        | \$ 11 ½ | 5,7%                |
| Québec Téléphone        | conservateur | \$ 14 ½ | 6,2%                |
| TransCanada Pipelines   | conservateur | \$ 16 ½ | 7%                  |

\* Le rendement est le ratio dividende-cours

| Titre                   | Risque       | Cours   | Rendement courant * |
|-------------------------|--------------|---------|---------------------|
| Entreprises Bell Canada | conservateur | \$ 38   | 6,2%                |
| Brunco                  | conservateur | \$ 17 ½ | 6,8%                |
| Newfoundland T.&T.      | conservateur | \$ 18 ½ | 6,4%                |
| Québec Téléphone        | conservateur | \$ 14 ½ | 6,2%                |

\* Le rendement est le ratio dividende-cours

de ses récents investissements et de sa restructuration administrative ; ■ 2. Québec Téléphone a augmenté son dividende chaque année depuis 10 ans. Bernard Van der Stichèle, de Geoffrion, Leclerc, considère, entre autres, que le dernier fractionnement du titre a contribué à lui donner une plus grande liquidité et, ainsi, à accroître sa popularité. À ne pas dédaigner : le dynamisme de l'équipe de direction ;

■ 3. Banque de Montréal. En dépit d'une perspective à court terme moins intéressante causée par des prêts risqués dans le secteur pétrolier, la banque devrait quand même voir ses profits augmenter dans le futur à mesure qu'augmenteront ses autres revenus. Donna Pulcine, de la firme Midland Doherty, croit donc que l'occasion est bonne pour acheter ce *blue chip* dont le cours est inférieur à sa valeur comptable.

| Revenu imposable | Multiplicateur |
|------------------|----------------|
| \$ 10,000        | 1.27           |
| \$ 20,000        | 1.28           |
| \$ 30,000        | 1.28           |
| \$ 40,000        | 1.29           |
| \$ 50,000        | 1.30           |
| \$ 60,000        | 1.31           |

Source : Richardson, Greenshield

## L'arrivée d'un nouveau président risque d'entraîner des modifications au rôle de la Banque mondiale

**MARYSE ROBERT**  
collaboration spéciale

WASHINGTON — Dès demain, le 1er juillet, la Banque mondiale aura un nouveau président. M. Barber Conable, représentant républicain au Congrès américain durant plus de 20 ans, prendra la succession de M. A.W. Clausen et deviendra ainsi le premier président de cet organisme n'étant pas issu du milieu des affaires ou du secteur bancaire.

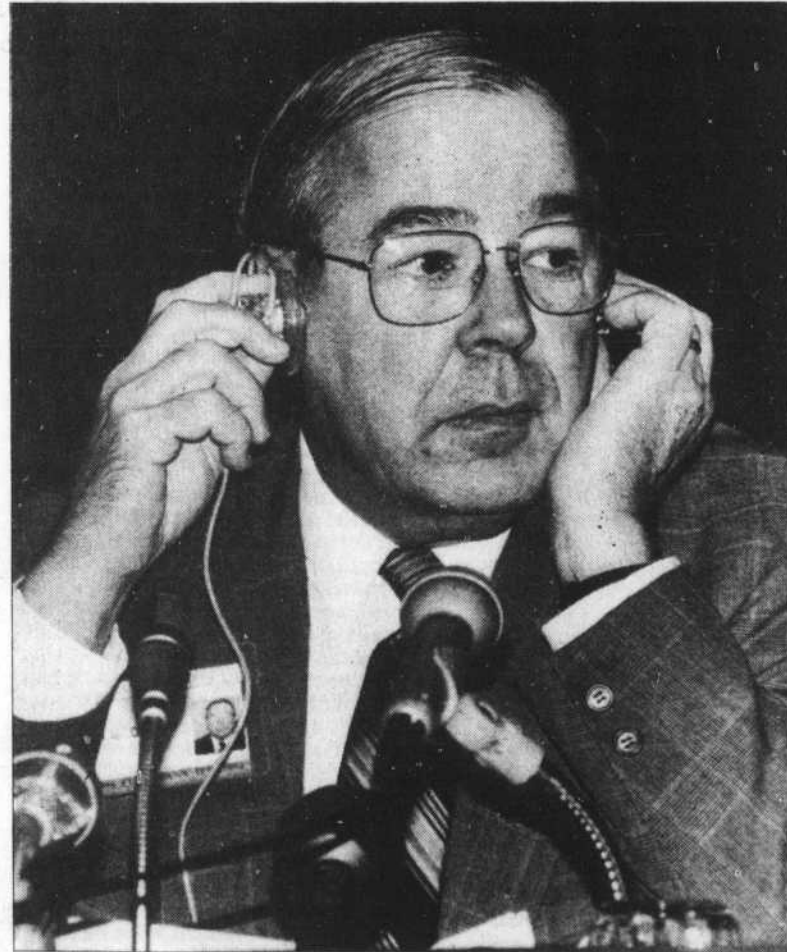
Fondée en 1945 à la signature des accords de Bretton Woods et comptant aujourd'hui 149 nations-membres, la Banque mondiale octroie aux pays du tiers monde des prêts à long terme destinés à la réalisation de grands projets d'infrastructure (routes, ponts, barrages, ...), alors que son organisation-sœur, le Fonds monétaire international (FMI), accorde des crédits à court terme aux pays dont la balance commerciale est en crise.

L'arrivée de M. Barber Conable à la tête de la Banque mondiale risque d'entraîner des modifications importantes au rôle joué par cet organisme. Pour un, le gouvernement américain, principal actionnaire de cette institution, souhaite ardemment que la Banque soit plus active dans la recherche de solutions au problème de la dette des pays en voie de développement. Il soutient que la Banque mondiale doit appuyer des projets favorisant la croissance des pays endettés. La croissance économique procurerait aux nations endettées de précieuses devises permettant de payer le service de la dette et rendrait possible l'augmentation de biens importés des États-Unis. Devenus à la fin 85 la nation la plus endettée au monde, surpassant ainsi le Brésil et le Mexique, les États-Unis espèrent que cette croissance leur sera favorable.

Déjà, en octobre dernier à Séoul, lors de l'assemblée conjointe de la Banque mondiale et du FMI, les États-Unis avaient inclus la Banque mondiale dans un projet visant à faire face aux difficultés des plus endettés. Le *Plan Baker*, présenté par le secrétaire américain au Trésor, prévoit trois actions :

- 1. une augmentation des crédits accordés par les banques commerciales de \$ 20 milliards US sur trois ans ;
- 2. une augmentation de \$ 9 milliards US provenant des banques multilatérales, telles la Banque mondiale ;
- 3. des réformes structurelles dans les pays endettés.

N'ayant pas soulevé l'enthousiasme des nations concernées et jugé par certains de « trop peu, trop tard », le *Plan Baker* devra être réétudié par la nouvelle administration de la Banque, de concert avec le FMI et les banques commerciales, afin d'évaluer si ces crédits disponibles seront suffisants pour résoudre



M. A.W. Clausen (ci-dessus) cède son poste de président de la Banque mondiale au premier président de cet organisme qui ne sera pas issu du milieu des affaires ou du secteur bancaire.

le problème de la dette des pays du tiers monde, dette évaluée à \$ 1,000 milliards US.

D'autre part, le *Overseas Development Council (ODC)*, organisme spécialiste des questions de développement dont le siège social est à Washington, soulignait récemment que l'arrivée de M. Barber Conable pourrait signifier la mise en place de nouvelles initiatives qui impliqueraient, entre autres, la réduction des paiements d'intérêt sur la dette des pays en voie de développement, l'annulation de la dette de quelques pays

et l'accroissement des fonds de la Banque, pour les pays en besoin, à même les surplus du Japon.

Lors de la conférence organisée par l'ODC sur « l'avenir de la Banque mondiale » la semaine dernière à Washington, l'ancien chancelier de l'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt, a plaidé pour la réduction des transferts nets de fonds du Nord vers le Sud, faisant référence à l'évaluation de la Banque mondiale, voulant qu'en 1985 les nations pauvres aient transféré \$ 22 milliards US aux nations riches. Le banquier new-

yorkais, M. Felix Rohatyn a, pour sa part, affirmé que le Japon pouvait facilement engager \$ 50 milliards US au cours des cinq prochaines années dans les coffres de la Banque mondiale et des autres banques multilatérales afin de rendre disponibles ces fonds aux pays endettés. Actuellement, le Japon n'attribue que 0,4% de son PNB à l'aide au développement ; le banquier Rohatyn soutient que ce taux devrait être de 1,5%. Enfin, le président de la Réserve fédérale américaine, M. Paul Volcker, qui a refusé la présidence de la Banque mondiale, a répété que la Banque devrait à la fois appuyer des projets d'infrastructure et imposer des réformes économiques aux pays emprunteurs. Toutefois, suite au mécontentement causé par de telles réformes imposées par le FMI, M. Volcker a souligné que la Banque devra avoir l'appui non seulement du gouvernement concerné, mais d'une portion majoritaire de la population.

Ainsi, les défis qui attendent le nouveau président de la Banque mondiale durant son mandat de cinq ans sont nombreux. Après avoir favorisé l'austérité économique, voilà qu'on demande à la Banque mondiale d'encourager la croissance des pays du tiers monde tout en leur imposant certaines conditions. Or, la vraie croissance économique en Afrique subsaharienne, en Amérique latine ou en Asie réside dans la stabilisation des prix des matières premières, dans l'amélioration des termes de l'échange et dans le développement d'industries exportatrices de produits finis sur les marchés des pays riches.

### CARTES D'AFFAIRES

#### ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892  
Conseils en propriété intellectuelle  
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél.: (514) 934-0272  
Télex: 05-268656  
Cable: MARION  
Télécopieur

#### SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevet et de Marques de Commerce  
1001, Boul. de Maisonneuve ouest  
Montréal, Québec H3A 3C8  
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355  
Fac-simile (514) 288-8389 (CITT 11-II-11)

### Le PIB a augmenté de 1,5% en avril

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir vendredi que la production économique a augmenté de 1,5% en avril, après une baisse de 1,1% en mars.

On a expliqué que les chiffres ne correspondaient pas tout à fait à la réalité, à cause du fait que Pâques a été célébré en mars pour la première fois et que le produit intérieur brut a été désai-

sonnalisé. Ce qui a fait sous-estimer la croissance en mars et surévaluer celle d'avril.

Le produit intérieur brut était de 0,9% plus élevé en avril qu'en décembre, ce qui est une croissance moins rapide que prévu, causée en partie par l'impact de la chute des prix mondiaux du pétrole.

## La tendance du commerce international en 1985 : un ralentissement provisoire ?

tiré du bulletin d'information FOCUS du GATT

Procédant à une première évaluation des tendances du commerce et de l'économie en 1985, le secrétariat du GATT relève notamment que l'économie mondiale a connu des changements considérables sur des points essentiels : baisse des prix de nombreux produits primaires, en particulier la récente chute des cours du pétrole sur le marché du disponible ; dépréciation du dollar des États-Unis par rapport aux autres grandes monnaies ; décreu des taux d'intérêt sur les principaux marchés financiers mondiaux. Ces modifications sont intervenues sur un fond de décélération de l'inflation dans la plupart des pays de l'OCDE.

Les économistes du GATT estiment que l'évolution récente des prix et des taux de change devrait stimuler l'activité économique, en particulier dans les pays industriels et dans les régions en développement qui ne sont pas trop tributaires de la production et du commerce des produits primaires. Toutefois, relèvent-ils, trois réserves s'imposent : en premier lieu, l'interaction des mouvements des prix et des taux de change, conjuguée à d'autres facteurs qui sont aujourd'hui à l'oeuvre dans l'économie mondiale, est si complexe qu'il est difficile de prévoir toutes les répercussions que ces changements auront sur les économies nationales, sans parler de leurs conséquences pour tels ou tels groupes de producteurs ou de consommateurs. En deuxième lieu, les tendances futures des taux de change, des taux d'intérêt ainsi que des prix du pétrole et d'autres produits clés demeurent très incertaines, ce qui pourrait freiner la réaction de la production et du commerce. En troisième lieu, les bienfaits résultant de la modification du climat économique ne seront pas toujours sans contrepartie. Les tensions créées dans les structures de la production et du commerce pour tirer parti des bons côtés de la conjoncture peuvent solliciter la capacité d'ajustement d'un pays tout autant que la nécessité de s'adapter à une aggravation de la conjoncture.

Il n'est toutefois pas rare, notent les économistes du GATT, qu'après une année d'expansion particulièrement vigoureuse des échanges on assiste à un net ralentissement du taux de croissance du commerce mondial. La conjoncture actuelle s'accompagne d'un certain nombre d'éléments favorables qui laissent entrevoir que le ralentissement de 1985 pourrait n'être que passager et que, à l'image de ce qui s'est passé en 1970-1971 et 1977, la croissance du commerce mondial pourrait à nouveau s'accroître.

Si la légère augmentation du taux de croissance économique des pays industrialisés attendue pour 1986 se produit, le volume du commerce mondial pourrait s'accroître cette année de 4% à 5%.

Le volume des exportations de produits agricoles et de produits minéraux a baissé en 1985, si bien que les exportations d'articles manufacturés, en augmentation de 5%, ont été le seul élément dynamique du commerce mondial.

La valeur des importations et des exportations des pays en voie de développement a baissé par suite de la contraction des échanges entre pays en voie de développement et entre pays en voie de développement et pays industrialisés ; ce fait est l'un des principaux facteurs du ralentissement de la croissance du commerce mondial enregistré au cours de l'année.

Les résultats commerciaux des pays en voie de développement d'Asie du Sud-Est ont été en nette régression : les exportations et les importations de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines et de la Thaïlande, par exemple, ont baissé dans des proportions de 5% à 13% et de 10% à 24% respectivement. La plupart des pays en voie de développement fortement endettés sont revenus en 1985 à une inquiétante politique d'ajustement par la réduction des importations.

La valeur des exportations mondiales de marchandises a atteint \$ 1,910 milliards US en 1985, soit une augmentation de 1% par rapport à 1984. Le volume des exportations mondiales de marchandises aurait augmenté de 3% en 1985, ce qui correspond à la moyenne des 10 années écoulées, mais ne représente qu'un tiers de la progression de 9% enregistrée en 1984.

#### Faits saillants

La valeur des exportations mondiales de marchandises a atteint \$ 1,910 milliards US en 1985, soit une augmentation de 1% par rapport à 1984.

Le volume des exportations mondiales de marchandises aurait augmenté de 3% en 1985, ce qui correspond à la moyenne des 10 années écoulées, mais ne représente qu'un tiers de la progression de 9% enregistrée en 1984.

## Les fermiers consacrent une superficie record au blé

WINNIPEG (PC) — Une enquête de Statistique Canada a montré, vendredi dernier, que les fermiers canadiens ont consacré au printemps de 1986 une superficie record de 14,2 millions d'hectares à la culture du blé.

C'est encore plus que les prévisions qu'ils avaient eux-mêmes faites en mars au cours d'une autre enquête. Ils avaient alors dit qu'il y aurait moins de 14 millions d'hectares.

En 1985, 13,7 millions d'hectares de blé ont été semencés au Canada.

Le record de cette année n'a pas surpris M. Mark Crowl, courtier en denrées pour la firme McLeod,

Young, Weir. « Ils ne prennent tout simplement pas de risques, a-t-il expliqué. Ils ont choisi la récolte la moins onéreuse dans le but de réduire les coûts de production. »

C'est également l'opinion de M. Kike Shumsky, analyste agricole de Statistique Canada.

La façon d'agir des fermiers est motivée par la baisse, sur les marchés mondiaux, des prix de la plupart des céréales et oléagineux.

La production d'orge, par exemple, a baissé de 3% par rapport à l'an dernier : 5,1 millions d'hectares comparativement à 5,3 millions.

## Résultats

| Provincial         |           | 6/36 Tirage du 27-06-86                |                           |
|--------------------|-----------|--|---------------------------|
| Tirage du 27-06-86 |           | 13 14 17 21 25 28                      | no complé-<br>mentaire 32 |
| NUMEROS            | LOTS      | GAGNANTS                               | LOTS                      |
| 2367209            | 500 000\$ | 6/6                                    | 3 107 456,60\$            |
| 367209             | 50 000\$  | 5/5+                                   | 7 8 187,10\$              |
| 67209              | 1 000\$   | 5/6                                    | 158 453,40\$              |
| 7209               | 100\$     | 4/6                                    | 5 455 48,60\$             |
| 209                | 25\$      | Mise-tôt                               |                           |
| 09                 | 10\$      | 210                                    | 238,10\$                  |
|                    |           | GAGNANTS LOT                           |                           |
|                    |           | 210 238,10\$                           |                           |
|                    |           | Ventes totales: 1 596 619,00\$         |                           |
|                    |           | Prochain gros lot 200 000,00\$ approx. |                           |

| La Quotidienne       |  | NUMEROS LOTS |           |
|----------------------|--|--------------|-----------|
| Semaine du: 23-06-86 |  | 4 3 5 3 4 6  | 50 000 \$ |
|                      |  | 3 5 3 4 6    | 5 000 \$  |
|                      |  | 5 3 4 6      | 250 \$    |
|                      |  | 3 4 6        | 25 \$     |
|                      |  | 4 6          | 5 \$      |
| Tirage du 27-06-86   |  | 4 3 5 3 4    | 1 000 \$  |
|                      |  | 4 3 5 3      | 100 \$    |
|                      |  | 4 3 5        | 10 \$     |

| 6/49                      |         | Tirage du 28-06-86               |                           |
|---------------------------|---------|----------------------------------|---------------------------|
| Prochain tirage: 02-07-86 |         | 1 4 20 33 34 37                  | no complé-<br>mentaire 38 |
| NUMEROS                   | LOTS    | GAGNANTS                         | LOTS                      |
| 6/6                       | 0       | 9 053 006,00 \$                  |                           |
| 5/6+                      | 5       | 789 568,50 \$                    |                           |
| 5/6                       | 266     | 4 105,10 \$                      |                           |
| 4/6                       | 16 221  | 129,40 \$                        |                           |
| 3/6                       | 359 927 | 10,00 \$                         |                           |
| Gros lot (approx.):       |         | Ventes totales: 26 664 300,00 \$ |                           |
| 10 000 000,00 \$          |         |                                  |                           |

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage. Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Publiée dans le *New England Journal of Medicine*

## Une étude démontre que les hypertendus traités au *Captopril* ont moins de problèmes sexuels

PIERRE CAYOUILLE

NEW YORK — Les malades souffrant d'hypertension artérielle traités au *Captopril* souffrent moins de troubles sexuels et sont plus aptes au travail que ceux traités avec deux autres médicaments connus.

C'est ce que révèle une étude dévoilée la semaine dernière à New York et publiée dans le *New England Journal of Medicine*.

L'étude a été réalisée par des chercheurs de l'Université du Connecticut et de l'Université de Boston. La société pharmaceutique Squibb, qui commercialise depuis 1981 le médicament *Captopril*, a défrayé les coûts de la recherche.

Les chercheurs de l'Université du Connecticut ont compilé les résultats recueillis dans 30 centres médicaux à travers les États-Unis. L'étude a été menée auprès de 626 hommes âgés de 21 à 65 ans, souffrant d'hypertension artérielle légère ou modérée. Les sujets possédaient des fonctions rénales normales. Aucune femme ni aucune personne de race noire ne participait à la recherche. « C'est par souci d'homogénéité », a expliqué Mme Marcia A. Testa, directrice du centre de biostatistique de l'Université du Connecticut.

Les chercheurs ont d'abord découvert que les patients traités au *Captopril* étaient moins enclins à abandonner le traitement que ceux à qui l'on prescrivait du méthildopa ou du propranolol. Seulement 8 % de ceux traités au *Captopril* ont dû abandonner le traitement à cause des effets secondaires. Chez ceux à qui l'on administrait du méthildopa, 20 % ont dû abandonner.

Selon Mme Testa, les hypertendus traités au propranolol et au méthildopa ont éprouvé une détérioration du sentiment de bien-être. Ceux qui recevaient du *Captopril* ont amélioré leur « qualité de vie ».

Ceux qui ont reçu un traitement au méthildopa et au propranolol ont vu leur vie sexuelle se détériorer. Ce n'est pas le cas pour ceux traités au *Captopril*. Leur vie sexuelle est demeurée stable.

« Il ne faudrait pas en conclure que *Captopril* est la meilleure drogue », a toutefois mis en garde M. Arnold Relman, éditeur du *New England Journal of Medicine*. Il a rappelé que l'étude évitait de comparer le *Captopril* avec les diurétiques, médicaments les plus largement utilisés contre l'hypertension et qui ont moins d'effets secondaires.

L'intérêt de la recherche, de l'aveu même du professeur Sol Levine, du

département de sociologie de l'Université de Boston, vient surtout du fait que pour la première fois, on a réussi à quantifier une notion jusque là vague et polymorphe, celle de « qualité de vie ».

Les chercheurs ont travaillé à partir d'un questionnaire précis. Cet outil pourrait avoir de nombreuses applications cliniques. « Nous avons choisi d'aller plus loin que la simple appréciation de l'effet du médicament sur la tension artérielle. Nous avons détecté dans quelle mesure les médicaments affectent la qualité de la vie du patient », a dit le professeur Sydney H. Groop, rattaché à l'Université du Connecticut.

Le professeur Sol Levine a classé la qualité de vie en cinq grandes composantes : la capacité d'assumer son rôle social (travailler), la condition physique, le sentiment de mieux-être, les capacités intellectuelles et le bien-être émotif.

Les médecins estiment que l'un des aspects les plus déroutants du traitement de l'hypertension vient du fait que les patients perçoivent rarement des symptômes de leur état. Ils se sentent souvent moins bien après le début du traitement pharmacologique qu'avant. Ils ne sont pas assidus au traitement. D'où l'importance de la recherche, estiment

les auteurs.

Le fait de savoir que certains médicaments aident à améliorer la qualité de vie, ou du moins l'affectent moins que d'autres, sera d'une grande utilité pour les médecins.

Trois millions de Canadiens et 60 millions d'Américains souffrent de l'hypertension artérielle, une maladie responsable de plusieurs autres affections cardiaques. On estime que cette maladie sournoise affecte 25 % de la population canadienne de 40 ans et plus.

Le traitement de l'hypertension fait l'objet d'une vive concurrence entre les compagnies pharmaceutiques. L'étude commanditée par les laboratoires de la société Squibb avait pour fonction de comparer le médicament avec celui de la compagnie Merck, méthildopa (mieux connu sous son appellation *Aldomet*, et celui de l'American Home Product, propranolol — *Inderal*).

Par ailleurs, l'étude effectuée par Squibb est dévoilée au moment même où la société mène une dure lutte contre son concurrent immédiat, la société Merck, qui a mis sur le marché un médicament appelé *Vasotec*. Tout comme *Captopril*, *Vasotec* inhibe l'action des enzymes responsables de l'hypertension artérielle.

## Québec abandonne le projet d'une Maison des sciences et des techniques

PIERRE CAYOUILLE

Les milieux scientifiques sont en deuil. Québec a choisi l'euthanasie : il n'y aura pas de Maison des sciences et des techniques à Montréal.

Au cours de sa réunion de mercredi dernier, le Conseil des ministres du gouvernement québécois a en effet décidé de ne pas mener à terme le projet de Maison des sciences et des techniques.

Dans un communiqué émis la semaine dernière, le gouvernement du Québec juge que sa situation financière ne lui permet pas de mener à terme le projet.

Le Conseil des ministres a donc décidé d'abandonner définitivement le projet et de dissoudre le conseil d'administration de la société chargée de donner à Montréal un lieu destiné à promouvoir la culture scientifique et technique.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M.

Claude Ryan, a expliqué que « le contexte budgétaire très difficile que connaît actuellement le Québec empêche la réalisation du projet, malgré tout son bien-fondé ».

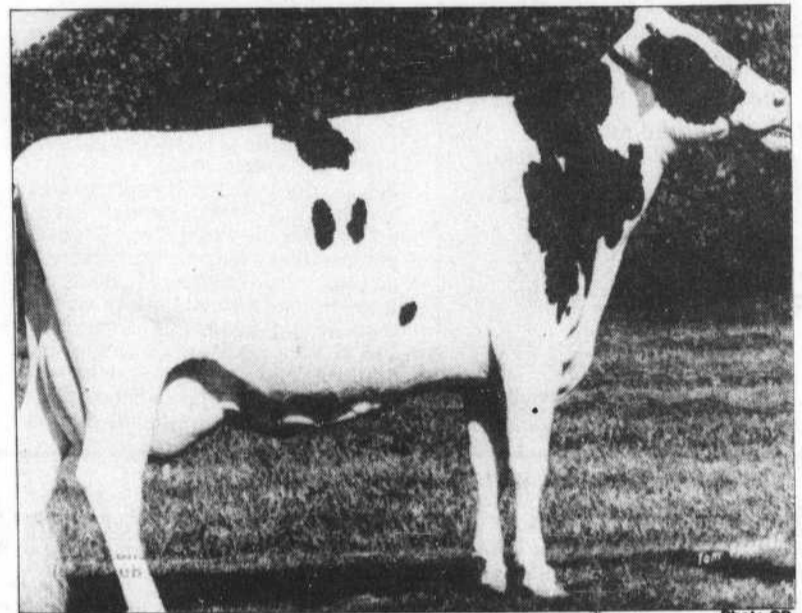
Le gouvernement annonce par ailleurs que le cadre législatif (*Loi sur la société de la maison des Sciences et des techniques*) entourant le projet sera préservé.

La Maison des sciences et techniques devait prendre place à l'Île Sainte-Hélène, dans le dôme géodésique et dans un pavillon thématique. D'abord prévue pour l'été prochain, son ouverture avait été reportée récemment à 1990, peut-être même à 1992.

Le projet avait pris naissance en 1983 dans le cadre du « plan de relance » du gouvernement d'alors.

La construction d'une Maison des sciences et techniques à Montréal concrétiserait les souhaits depuis longtemps exprimés par les milieux scientifiques québécois.

## Trois millions de doses de sperme L'insémination artificielle : un marché de \$ 60 millions



La reproduction « sur commande » a fait du sexe une industrie de haute-technologie soumise aux lois de la génétique et de la statistique et contrôlée par des ordinateurs. Où est passé l'amour là-dedans ?

Les élan fougueux du taureau de M. Untel pour la mignonne vache du fermier d'à côté cèdent aujourd'hui la place à la froide réalité de l'insémination artificielle : l'amour chez les bêtes n'est plus ce qu'il était.

La compagnie Eastern Breeders Inc. est l'une des 10 fermes de reproduction au pays qui se spécialisent dans l'insémination artificielle du bétail et les transplantations d'embryons, un marché de \$ 60 millions par année.

Dans d'immenses cuves d'azote liquide dorment trois millions de doses de sperme congelé. Avec un taux de succès de 70 %, il y a là de quoi féconder 2,1 millions de vaches.

Depuis la naissance du premier veau conçu par insémination artificielle, à la Ferme expérimentale d'Ottawa en 1936, cette méthode de reproduction a connu une expansion phénoménale et constitue une science et un marché générant des dépenses de plusieurs millions de dollars.

Chez Eastern Breeders, on a fait passer la reproduction de la basse-cour au laboratoire, où le sexe est une industrie de haute-technologie soumise aux lois de la génétique et de la statistique et contrôlée par une armée d'ordinateurs.

Où est passé l'amour là-dedans ? Il n'y a plus guère de place pour les idylles entre taureaux et vaches, admet M. Keith Drummond, directeur adjoint chez Eastern, mais en fin de compte, il s'agit encore d'accoupler le mâle et la femelle », fait-il remarquer.

L'insémination artificielle représente la plus importante percée dans

l'histoire de l'industrie laitière. Il y a quarante ans, tout ce qu'un fermier pouvait faire se limitait à laisser son taureau folâtrer librement dans les champs, à côté des vaches... et espérer que tout se passe bien. Un taureau « viril » pouvait féconder une quarantaine de vaches.

Avec la procédure d'insémination artificielle, la semence d'un taureau peut servir à imprégner 50.000 vaches en un an — le record en Amérique du Nord est de plus de 90.000. Quelques vieux taureaux ont plus de 250.000 jetons et ils n'ont jamais même touché à une femelle.

Le principal résultat de tout ce progrès dans le domaine de la génétique, cependant, c'est que les vaches d'aujourd'hui peuvent produire davantage de lait, à un moindre coût pour le fermier. En 1969, il fallait un million de vaches pour obtenir 2,5 milliards de litres de lait. Aujourd'hui, pour une même quantité, 480.000 vaches suffisent.

Mais la diminution du nombre de têtes par troupeau signifie aussi qu'un moins grand nombre de fermiers sont nécessaires pour répondre à la demande. Les fermiers qui produisent du lait au Canada sont ainsi passés de 20.000 en 1969 à 10.800 en 1985.

L'insémination artificielle a eu un tel impact sur l'industrie laitière qu'en Ontario, par exemple, plus de 50 % des fermiers de l'Est de la province n'ont même pas un taureau sur leur ferme. Environ 75 % des vaches *Holstein* du pays sont le produit de l'insémination artificielle et la plus grande partie de la reproduction se fait avec 30 taureaux.

## L'Australie, berceau de l'Humanité ?

(AP) — La plupart des savants pensent que le berceau de l'Homme moderne se situe en Afrique, mais certains chercheurs n'excluent pas que l'ascendant de l'Homme soit passé de l'*Homo erectus* à l'*Homo sapiens* en Australie.

Cette hypothèse est étayée par la découverte d'un fossile attestant que l'homme aurait vécu sur ce continent depuis au moins 60.000 ans, voire 85.000 ans, alors que la communauté scientifique fixait l'apparition de l'*Homo sapiens* en Australie aux alentours de 40.000 ans.

Mais tous les savants ne croient pas à une telle évolution de l'homme sur le territoire australien. Il faudrait revoir toutes les théories sur l'évolution humaine.

« Personnellement, je ne crois pas que l'homme ait évolué en Australie, a déclaré le Dr Alan Thorne de l'Université d'Australie. Je pense que sa présence s'ex-

plique par une migration. »

M. Thorne, l'un des anthropologues les plus respectés d'Australie, estime que toute la population aborigène a son origine dans une migration d'*Homo sapiens*, mais il reconnaît tout de même que les indices attestant la présence de l'homme à une date plus reculée qu'on le pensait peuvent mettre à mal la théorie sur l'évolution.

Le débat actuel porte sur la découverte de coquillages sur une petite colline sur la Côte sud de l'Australie. Le gisement, prospecté en 1984, est situé dans une couche de 60.000 à 85.000 ans.

« Il n'y a aucune explication naturelle à leur présence à quatre mètres au-dessus de la mer. Si nous pouvons montrer qu'ils ont été noircis par une combustion, nous pourrions prouver qu'il s'agit d'un gisement occupé par l'homme. »

Entrevue avec Jean de Bonny, chirologue

## L'analyse de la main révèle la personnalité

PIERRE CAYOUILLE

Tout se cache dans le creux de la main : notre personnalité, notre tempérament et nos aptitudes professionnelles. Il y a des mains de gens d'affaires, des mains d'artistes, des mains de journalistes et des mains de journalistes !

C'est Jean de Bonny qui l'affirme. Ce jeune homme impétueux n'a pas encore 30 ans. Pourtant, il a déjà demandé la main de plus de 2.000 personnalités, y compris celle de Charlotte Rampling !

Jean de Bonny n'est ni polygame, ni chiromancien. Il est chirologue. Quand il demande la main de quelqu'un, c'est pour étudier les dimensions, la forme, la couleur, la chaleur et l'humidité. Il analyse la géographie de la paume, scrute les lignes et examine longuement les empreintes digitales ou palmaires. Il étudie même la façon dont la personne bouge les doigts.

Le but de l'exercice : analyser la personnalité à l'aide d'une science appelée chiromancie. « Une science, dit-il, qui est le pendant de la graphologie. Une science qui a comme but non pas de prévoir l'avenir mais plutôt d'analyser la personnalité afin de faciliter les choix professionnels et émotifs. »

Après ses savants tripotages, Jean de Bonny départage les mains selon un classement simple. Il distingue les sanguins, les nerveux, les bilieux et les lymphatiques. À ce tempérament sont associés des profils professionnels et des types de mains.

Un exemple ? L'homme d'affaires — il n'a pas parlé de la femme. C'est un bilieux. Il a les mains chaudes et sèches, dures et musclées. La peau est épaisse, riche et



Charlotte Rampling : « Le désaxement des doigts confirme l'idéalisme et la créativité nécessaire à une vie placée sous le signe des arts. » Ouf !

ferme. Ses ongles sont rectangulaires. Les lignes de la main sont nombreuses et profondes.

« La chiromancie n'a rien à voir avec la chiromancie, insiste Jean de Bonny. La chiromancie est aussi séparée de la chiromancie que la boule de cristal et les mathématiques. »

Malgré tout, la chiromancie a des fondements scientifiques plutôt sulfureux. Ses racines scientifiques sont plutôt incertaines.

Pour y adhérer, avoue Jean de Bonny, il faut renoncer à cette vieille habitude scolaire d'opposer science et philosophie. « Dans l'Antiquité, la médecine appartenait à la philosophie naturelle », rappelle-

l-il. Originaire de France, Jean de Bonny est un autodidacte qui a quadruplé sa dernière année d'études. Entêté, il s'efforce de raffermir les fondements de la chiromancie, une science qui existe depuis la fin de XIXe siècle.

Il n'a publié pas dans les revues prestigieuses. Mais il possède un tableau de chasse impressionnant. Il a analysé les mains de Paco Rabanne, de Charles Aznavour et celles d'Édith Piaf (à l'aide d'archives). Récemment, dans le magazine *Jeune Afrique*, il analysait les mains de Kadhaï.

Jean de Bonny a aussi analysé la main du maire Jean Drapeau.

« Une main qui possède de nombreuses lignes, se souvient-il. C'est un nerveux. Mais sa paume carrée indique aussi que c'est un bilieux, un ambitieux qui va au bout de ses projets. » Merci, monsieur le chirologue ! On s'en doutait !

Selon Jean de Bonny, les applications de la chiromancie sont multiples. Cette science pourrait être utile aux conseillers en orientation scolaire et professionnelle, de même qu'aux conseillers en recrutement (chasseurs de tête).

### Au secours de la génétique ?

La chiromancie pourrait éventuellement venir au secours de la génétique. Jean de Bonny n'aborde que superficiellement la question.

Mais il y a quelques années, l'anthropologue américain Allan Park a jeté un regard plus sérieux sur ce sujet. Il a cherché à savoir si certaines caractéristiques de la main se rencontraient parfois avec une incidence plus élevée chez des individus porteurs d'une particularité physique ou mentale sans rapport avec l'épiderme de leur main.

Sa réponse a été « oui » (voir *Science et vie*, no 790). Il a été amené à définir trois types dans les dessins formés par les crêtes et sillons de l'épiderme de la main : les tracés en forme d'arches ou de voûtes, les boucles ou noeuds et les volutes ou tours de spirale.

On a trouvé des corrélations entre certaines anomalies dermatoglyphiques et certaines maladies génétiques comme le mongolisme.

On pourra juger de soi-même et mieux connaître la chiromancie en parcourant le *Voyage au creux de la main* publié récemment par Jean de Bonny chez Robert Lafont.

## La décomposition des matières organiques produit du monoxyde de carbone Considérée comme le poumon de la planète, la forêt amazonienne pollue en fait l'atmosphère

(AFP) — La forêt amazonienne, considérée jusqu'à maintenant comme le poumon de la planète, pollue en réalité l'atmosphère en émettant notamment de grandes quantités de monoxyde de carbone, le gaz qui laisse échapper les voitures.

Cette découverte, pour le moins surprenante, constitue le principal résultat d'une série de recherches menées conjointement l'été dernier par la NASA, l'agence spatiale américaine, et une société brésilienne, l'INPE, pour élucider un premier mystère : l'existence de deux importants nuages de monoxyde de carbone situés respectivement au nord-ouest et au nord-est du continent sud-américain, au niveau de l'Équateur et de l'embouchure de l'Amazonie.

Leur présence avait été détectée pour la première fois en 1981. La NASA avait entrepris cette année-là une étude sur les conséquences de la

pollution industrielle et, en particulier de l'émission du monoxyde de carbone, sur les hautes couches de l'atmosphère.

Elle plaça à bord de la navette spatiale *Columbia* un important appareillage de haute précision pour mesurer lors d'un vol la composition gazeuse de ces couches. Le dépouillement des premiers relevés rapportés par *Columbia* mit les chercheurs de la NASA devant une réelle énigme au lieu d'apporter un début de réponse aux questions qu'ils se posaient.

La navette spatiale avait en effet détecté la présence inexplicable au-dessus de la forêt amazonienne de deux importantes masses de monoxyde de carbone, gaz que l'on trouve habituellement sur les régions à forte concentration urbaine et industrielle résultant de la combustion des dérivés du pétrole. Or, les premières grandes villes, et encore plus les centres industriels importants, se trouvent à plusieurs milliers de kilomètres de la zone concernée. Dès lors, ils ne pouvaient en être la cause.

Au bout d'un moment, les présomptions se portèrent sur la forêt amazonienne considérée jusqu'à présent, avec ses cinq millions de km carrés d'arbres — soit les deux cinquièmes de la superficie du continent sud-américain — comme une gigantesque usine naturelle à oxygène.

Une équipe de 80 scientifiques américains et brésiliens fut envoyée en juillet dernier en Amazonie à l'initiative conjointe de la NASA et de l'INPE. Les mesures auxquelles elle procéda durant tout le mois transformèrent l'hypothèse en certitude :

c'était bien la forêt qui émettait ce monoxyde de carbone, ainsi que d'autres gaz toxiques, en raison de l'importante décomposition des matières organiques qui caractérise toute forêt tropicale, spécialement lorsqu'elle possède d'immenses superficies inondables.

On constata également, conséquence directe de cette émission de monoxyde de carbone, que la forêt amazonienne est arrosée par des pluies acides.

Cette découverte, une fois révélée par la presse brésilienne, inquiéta les scientifiques qui redoutèrent qu'elle soit utilisée comme prétexte à un déboisement intensif. Cette concentration de gaz engendré par la forêt ne peut en aucun cas être considérée comme une activité dangereuse, avait tenu alors à souligner le coordonnateur de la partie brésilienne de ce programme, M. Luiz Carlos Molion, un météorologue de l'INPE.

De son côté, le responsable américain de ces recherches, spécialiste de la chimie de l'atmosphère à la NASA, M. Robert McNeal, avait déclaré qu'il s'agissait d'une région fabuleuse offrant d'importants défis aux chercheurs, soulignant que la connaissance de la forêt amazonienne n'en était en fait qu'à ses débuts.

La découverte de l'émission de monoxyde de carbone montre que la forêt amazonienne constitue un écosystème équilibré beaucoup plus complexe qu'une certaine imagerie écologique qui la réduisait à une sorte de machine à purifier l'air de la planète.

L'émission de monoxyde et les pluies acides sont compensées par

**L'ALCOOL AU VOLANT**  
**C'est criminel**  
QU'ON SE LE DISE  
Un appel de votre journal à la compagnie de la Régie de l'assurance automobile du Québec

# ARTS ET SPECTACLES

### Financement des arts

## Masse et Wilson ont en mains le rapport Bovey

ANGÈLE DAGENAIS

Le groupe de travail sur le financement des arts, mis sur pied l'automne dernier par les deux ministres canadiens des Finances et des Communications, MM. Michael Wilson et Marcel Masse, a remis son rapport jeudi dernier à ceux qui lui ont donné son mandat, rapport qui sera rendu public à Ottawa le 9 juillet prochain.

Présidé par M. Edmund Bovey, ce groupe de travail avait pour mandat de concevoir une stratégie de financement des arts jusqu'à l'an 2000, qui partagerait plus équitablement l'appartenance financière des gouvernements et du secteur privé.

Achévé sans le moindre retard, le rapport du groupe Bovey comporte une soixantaine de recom-

mandations dont les plus importantes sont d'ordre fiscal. De facture très concrète, ce rapport indiquera, paraît-il, une estimation des coûts de chacune des mesures proposées pour les gouvernements concernés.

Il s'agit de la première étude nationale conjointe des ministères des Finances et des Communications sur le financement des arts d'interprétation, des arts visuels et de la littérature. Outre M. Bovey, le groupe de travail était composé de Mme Joan Chalmers de Toronto, et de M. Michel Thérioux de Montréal. André Fortier en assurait la coordination générale. Le groupe a tenu des consultations publiques l'hiver dernier pour recueillir les données les plus pertinentes sur le financement des arts à travers l'ensemble du Canada.

## John Huston portera James Joyce à l'écran

BERLIN-ouest (AFP) — Le metteur en scène américain John Huston va adapter au cinéma la nouvelle *Les Morts* de l'irlandais James Joyce (1882-1941), ont annoncé les producteurs du film, Chris Sievernich et Wieland Schulz-Keil, à Berlin-Ouest.

Le scénario, tiré de la dernière nouvelle du cycle *Dubliners* du célèbre auteur d'*Ulysse*, a été écrit par Huston et son fils Tony. Le tournage doit commencer à Dublin en mars 1987 avec des acteurs irlandais.

*Les Morts* raconte un dîner de

Noël à Dublin vers 1900, réunissant deux vieilles dames et leurs amis et parents. Le frère de Joyce, Stanislaus, avait écrit que la grandeur de la nouvelle résidait dans la confrontation de l'amant et du mari. Non pas l'histoire éculée du trio, mais les deux exemples extrêmes des attitudes masculines possibles envers la femme.

Le producteur ouest-allemand Wieland Schulz-Keil, qui vit à Paris, avait déjà été le co-producteur avec Moritz Bormann du film de Huston intitulé *Au-dessous du volcan* (1984).

### Le groupe Moncada en tournée

## Les ambassadeurs de la nueva trova à Montréal

CLÉMENT TRUDEL

Le groupe cubain *Moncada* entame aujourd'hui à Montréal une tournée pancanadienne. Les huit chanteurs et instrumentistes, qui en sont à leur troisième séjour au Québec, sont ce soir au café Campus; demain, ils participent aux fêtes de Lachine et le vendredi, 4 juillet, le groupe se produit à la salle Notre-Dame-de-la-Salette (3535 Avenue du Parc). Samedi prochain, on les verra au festival d'été de Québec.

Renouant avec l'esprit des anciens «troubadours» cubains qui chan-

taient la résistance aux Espagnols, *Moncada* fait une large part, dans son répertoire, à la «nueva trova» ou nouvelle chanson cubaine. L'éventail des instruments (40) joués par ces musiciens, regroupés sous la direction de Jorge Gomez, ex-adjoint au directeur du Théâtre national de Cuba, permet de rendre toutes les nuances des pièces des pays andins et d'aborder les rythmes plus contemporains. Récemment le ministère de la Culture décernait un prix à ce groupe de musiciens.

Après les quatre représentations données au Québec, le groupe *Moncada* se rendra à Toronto (Bam Boo

Club) les 7, 8 et 9 juillet; à Winnipeg (Folk Festival) les 12 et 13. A Vancouver, un spectacle est prévu (à Expo 86) le 21 juillet.

Les musiciens se sont rencontrés alors qu'ils étudiaient à l'université de La Havane. En 1972, ils ont formé un ensemble dont le nom évoque la caserne *Moncada* de Fidel Castro et ses rebelles avaient pris d'assaut (juillet 1956) sous le régime de Batista. La caserne est devenue depuis une école.

Le groupe *Moncada* a déjà endossé au moins une dizaine de 33-tours. Même dans les chansons sentimentales, ces musiciens disent exprimer

leur solidarité envers toutes les cultures latino-américaines et avec tous les peuples luttant pour leur liberté. Celui qui fut longtemps le soliste principal du groupe *Moncada*, Alberto Faya, est l'auteur d'une berceuse que l'on joue tous les soirs à la télé pour indiquer aux enfants qu'il est temps d'aller dormir.

Le mandat que s'est donné le groupe recouvre à la fois les champs culturel, pédagogique et politique et les nombreuses tournées européennes effectuées à ce jour ont confirmé la valeur de ces «ambassadeurs» de la «nueva trova».

### Les métiers d'art

## Impact 86 à Québec

QUÉBEC (PC) — Du 15 septembre au 17 octobre, la ville de Québec sera l'hôte d'Impact 86, une première manifestation nationale en métiers d'art regroupant cinq expositions et un colloque où alterneront conférences, séminaires et ateliers-rencontres.

Face au désintérêt évident des Québécois pour les métiers d'art, deux organismes de la Vieille Capitale se sont concertés afin de sensibiliser la relève, le public, les industries et les collectionneurs à l'apport des métiers d'art dans l'ensemble de la création artistique, par le biais d'un événement majeur.

Le Centre de formation et de consultation en métiers d'art, associé au Cegep de Limoilou, et la galerie Design métiers d'art ont réuni quelque \$100,000 pour la tenue de la manifestation.

De ce montant, 80% vient de commandes privées et le reste d'une subvention du ministère des Affaires culturelles qui devrait être versée sous peu.

Élément non négligeable, la manifestation vise également à informer les créateurs des problèmes liés à la gestion d'une entreprise artisa-

nale avec, entre autres, un séminaire sur l'exportation donné par Chris Thomson du ministère du Commerce extérieur.

Les participants seront en outre sensibilisés aux risques inhérents à l'utilisation de produits toxiques dans l'exercice de leur métier. Un séminaire animé par Marc Baril de la CSST portera sur le sujet des contaminants et équipement de protection.

Le colloque qui se déroulera du 19 au 28 septembre, permettra en outre aux différents intervenants de faire le point sur les métiers d'art, tout en faisant ressortir les carences au niveau de la formation, du perfectionnement et de la mise en marché.

Des panels réuniront spécialistes et artisans sous les thèmes du droit d'auteur et la propriété intellectuelle, la situation de la céramique et la formation en métiers d'art, 2 ans après le dépôt du plan national.

L'utilisation des plastiques, moins répandue au Québec qu'ailleurs (5% des artisans se servent de ce matériau), fera l'objet d'un séminaire où l'on démontrera ses faibles coûts de transformation et ses nombreuses possibilités.



## CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Karaté Kid II" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
ASTRE II: — "Psycho 3" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 10 h  
ASTRE III: — "Back to School" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, lun. der. spec. 11 h  
ASTRE IV: — "Legal eagles" 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h  
BERRI I: (288-2115) — "Trois hommes et un couffin" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50  
BERRI II: — "FX" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45  
BERRI III: "Parole de fille" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45  
BERRI IV: — "Histoire officielle" 12 h 15, 3 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35  
BERRI V: — "La galette du roi" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Labyrinth" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10  
BONAVENTURE II: — "Back to school" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
BROSSARD I: (465-5906) — "Pottergeist III" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
BROSSARD II: (465-5906) — "Legal eagles" 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15  
BROSSARD III: "Karaté Kid" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h  
CINEMA CAPITOL: (949-0041) — "9 semaines" 12 h, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 20  
CINEMA CHATEAUGUAY I: (698-0141) — "Psycho 3" 7 h 15, 9 h  
CINEMA CHATEAUGUAY II: — "Pottergeist 2" 7 h 15, "Ras les pédales" 9 h 05  
CARTIER-LAVAL: (665-5124) — "Psycho 3" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
CHAMPLAIN I: (624-1865) — "Pottergeist III" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 10, 9 h 05  
CHAMPLAIN II: — "Psycho 3" 1 h 40, 3 h 35, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 20  
CINEMA V: 5560 ouest Sherbrooke (469-5559)  
CINEMA DE PARIS: (675-1882) — "Psycho 3" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "California summer" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45  
CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)  
CINÉPLEX I: (848-4518) — "American anthem" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40  
CINÉPLEX II: — "American anthem" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40  
CINÉPLEX III: — "Out of Africa" 1 h 30, 4 h 45, 8 h  
CINÉPLEX IV: — "Hannah and her sisters" 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20  
CINÉPLEX V: — "Trouble in Mind" 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

h 15, 7 h, 9 h 25  
CINÉPLEX VI: — "Deserts Hearts" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10  
CINÉPLEX VII: — "Official Story" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30  
CINÉPLEX VIII: — "3 men and a cradle" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35  
CINÉPLEX IX: — "Short circuit" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
CINEMA MONTRÉAL I: (521-7850) — "Police Academy III" 6 h 05, 9 h 35 — "Drôle d'espion" 7 h 40  
CINEMA MONTRÉAL II: — "Delta Force" 5 h 25, 9 h 30 — "Les mines du roi Salomon" 7 h 35  
CINÉPLEX DESJARDINS I: (288-3141) — "Brazil" 2 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45  
CINÉPLEX DESJARDINS II: — "Le dernier survivant" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15  
CINÉPLEX DESJARDINS III: — "Club 66" 12 h 05, 15 h 40, 19 h 15 — "Initiation de Virginie" 13 h 15, 16 h 50, 20 h 25 — "Joséphine est de la fête" 14 h 25, 18 h, 21 h 35  
CINÉPLEX GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — "The tender tale of Cinderella Penguin" — "Why rock the boat?" 7 h, 9 h  
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — "The taming of the shrew" 19 h — "Le roi Lear" 21 h 15  
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Le déclin de l'empire américain" 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 20, 9 h 35 ven. à lun. dern. spect. 11 h 45  
DAUPHIN I: (721-6060) — "À bout de course" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35  
DAUPHIN II: "Souvenirs d'Afrique" 2 h, 5 h, 8 h  
DORVAL I: (631-8587) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20  
DORVAL II: "Ruthless people" 1 h 15, 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
DORVAL III: "Space camp" 12 h 50, 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
DÉCARIE I: (341-3190) — "Labyrinth" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
DÉCARIE II: — "Back to school" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Anna Karenine" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25  
ÉLYSÉE II: — "Weige" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
FAIRVIEW I: (897-8095) — "Raw deal" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

FAIRVIEW II: — "Ferris Bueller's Day Off" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
GREENFIELD I: (671-6129) — "La revanche de Freddy" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 30  
GREENFIELD 2: — "Aldo and Junior" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h 15  
GREENFIELD 3: — "Aphrodite" 1 h 20, 3 h, 4 h 45, 6 h 25, 8 h 05, 9 h 45  
IMPERIAL: (288-7102) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20  
JEAN-TALON: (725-7000) — "Pottergeist III" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
KENT III: — "Ruthless people" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "César" 7 h — "Recherche Susan désespérément" 7 h — "Hollywood gratifié" 9 h 15 — "L'amour en tulle" 9 h 30 (27 au 30 juin)  
LAVAL I: (688-7776) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20  
LAVAL II: — "Running scared" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
LAVAL III: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
LAVAL IV: — "La revanche de Freddy" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 30  
LAVAL V: — "Cobra" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "Pottergeist II" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
LAVAL-ODEON II: — "Legal Eagles" 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30  
LOEW'S I: (861-7437) — "Running scared" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 mar. dern. spect. 11 h 30  
LOEW'S II: — "Ruthless people" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 mar. dern. spect. 11 h 15  
LOEW'S III: — "Ruthless people" 12 h 15, 2 h 45, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, mar. dern. spect. 10 h 15  
LOEW'S IV: — "Manhattan project" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15 mar. dern. spect. 11 h 30  
LOEW'S V: — "Pottergeist 2" 12 h 10, 2 h 05, 4 h 50, 7 h 40, 9 h 40  
MERCURIER: (255-6224) — "Pottergeist III" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
MUSÉE DES BEAUX ARTS: 1379 Shebrooke (285-1600) — Films Joan Miro, "Miro à Saint-Paul-de-Vence", "Musique muette", "Miro Sculpteur" du 20 juin au 31 août, du mardi au dim. à 14h.  
LE MILIEU: (277-5789) — "La vaise du Danube" 19 h 30, 21 h 30 (20 juin-10 juillet)  
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Anne Trilber" 7 h 30, 9 h 30 — "Escalier C" 7 h, 9 h  
OUTREMENT: (277-4145) — "Shoah" 1ère partie (français) 12 h 30 — 2e partie, 6 h 30  
PALACE I: (866-8991) — "Cobra" 12 h 35, 2 h 45, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45 mar. dern. spect. 11 h 35  
PALACE II: — "9½ Weeks" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 mar. dern. spect. 11 h 40

PALACE III: — "Ferris Bueller's Day Off" 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15, mar. dern. spect. 10 h 15  
PALACE IV: — "Ferris Bueller's Day Off" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, mar. dern. spect. 11 h 15  
PALACE V: — "Ferris Bueller's Day Off" 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45, 8 h 45 mar. dern. spect. 10 h 45  
PALACE VI: — "Ferris Bueller's Day Off" 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 45 mar. dern. spect. 11 h 45  
PARADIS I: — "Psycho 3" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 10 h  
PARADIS II: — "Police Academy III" 2 h 50, 6 h 30, 10 h — "Drôle d'espion" 1 h, 4 h 30, 8 h 10  
PARADIS III: — "Delta Force" 1 h, 5 h 15, 9 h 40 — "À bout de course" 3 h 15, 7 h 40  
CINEMA PARALLELE: (843-6001) — Relâche jusqu'au 31 août  
PARISIEN I: (866-3856) — "Space Camp" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
PARISIEN II: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
PARISIEN III: — "Les yeux bandés" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
PARISIEN IV: — "La revanche de Freddy" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 30  
PARISIEN V: — "Conseil de famille" 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 05  
PALACE LONGUEUIL: (679-7451) — "Le déclin de l'empire américain" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

15, 7 h 15, 9 h 15  
PLACE LONGUEUIL II: — "Psycho 3" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30  
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Karaté Kid II" 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h, 9 h 15  
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Back to School" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45  
PLACE ALEXIS NIHON III: — "American anthem" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
PLACE DU CANADA: (861-6593) — "Legal Eagles" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
PLACE DU PARC I: (844-9470) — "Space camp" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30  
PLACE DU PARC II: "Pottergeist 2" 12 h 20, 2 h 15, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 50  
PLACE DU PARC III: "The Manhattan Project" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15  
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Legal Eagles" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 15  
SAINT-DENIS II: — "La revanche de Freddy" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 30  
VERSAILLES I: — "Raw Deal" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
VERSAILLES II: — "Les yeux bandés" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30  
VERSAILLES III: — "Hannah et ses sœurs" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30  
LE/THÉ CINÉMA: (931-2477) — "Ferris Bueller's Day Off" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
YORK: (937-8978) — "A Nightmare on Elm Street II" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 45, 9 h 30

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Eastman (514-297-2860) — "A traversée surprise" m. en s. Louis-George Carrier du mar. au ven. à 20h30, sam. à 19h et 22h30, dim. à 20h, du 21 juin au 21 août.  
THÉÂTRE LA GRANGERIE: 5475 boul. St-Martin ouest (629-2567) — "La perruche et le poulet" m. en s. Sylvie Lemay, ven. et dim. à 20h, sam. 17h et 21h, du 20 juin au 13 juillet.  
THÉÂTRE DE LA MAURICIE: St-Mathieu de Shawinigan (514-539-5451) — "Water" m. en s. Gilbert Dumas, du mar. au ven. à 20h30, sam. 19h30 et 22h30, du 21 juin au 30 août.  
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE BÉLOEIL: 600 rue Richelieu, Beloeil (464-4772) — "Relaxe Max relaxe" m. en s. de Larry Michel Demers, les mer. jeu. ven. à 20h30 et sam. 19h et 22h, du 11 juin au 31 août.  
THÉÂTRE D'ÉTÉ MAJORICHELIEU: Pointe-au-Pic (1-800-463-2613) — "Old Orchard" m. en s. Régent Coderre, du mar. au ven. à 21h, du 20 juin au 29 août.  
THÉÂTRE D'ÉTÉ VILLE-MARIE: Témiscamingue (822-3362) — "Hé, que le monde est petit" m. en s. de Bernard Lott, du mar. au dim. à 20h30, du 25 juin au 31 août.  
THÉÂTRE DE LA CHEVRIÈRE: St-Fortunat (819-344-2402) — "Le porte-monnaie" m. en s. de Jacques Rossi, du mar. au ven. à 20h30, sam. 19h et 22h, du 18 juin au 30 août.  
THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: 190 Laurier St-Jean-sur-Richelieu (348-5312) — "L'Amérique à sec" où les cerises sont mûres" m. en s. Céline Hallée, du mardi au dim. à 20 h 30, du 20 juin au 31 août.  
THÉÂTRE DE L'HÔTEL CHANTECLERC: Ste-Adèle (1-800-363-2452) — "Bobépine" m. en s. Larry-Michel Demers, du mar. au dim. à 20h30, du 11 juin au 31 août.  
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645, ch. Du Chenal-du-Moine à Ste-Anne-de-Sorel (1-800-363-9468) — "Haute fidélité" m. en s. Monique Dupette, mar. au ven. à 20h30, sam. 21h, du 12 juin au 23 août.  
THÉÂTRE DU MONT AVILA: Mont-Avila (861-6578) — "Ça vaut 100 piastres" m. en s. Guy Mignault, du mar. au ven. à 20 h 30, sam. 19 h 30, 22 h 30, du 25 juin au 30 août.  
THÉÂTRE DE STE-ADELE: Ste-Adèle (875-6334) — "Vendredi soir" m. en s. Robert Lalonde, du mar. au ven. à 20h30, sam. à 19h30 et 22h, du 20 juin jusqu'au 31 août.  
THÉÂTRE PERCE-VEY: 9 rang Acti, Victoriaville (752-5070) — "L'enlèvement", comédie de F. Weber, du jeu. au dim. à 20h30, du 20 juin au 31 août.

## TELEVISION

12.00 CBFT  
12.30 Première édition  
13.00 Avis de recherche  
13.00 Réflexions d'un pays  
14.00 Cinéma  
« Dans la chaleur de la nuit » Am. 67 avec Sydney Poitiers, Rod Steiger et Warren Oates.  
16.00 Fraggle Rock  
16.30 Les schtroumpfs  
17.00 Le grand Raid / Le Cap-Terre de feu  
18.00 Ce soir  
18.23 Les nouvelles du sport  
18.30 La météo  
18.30 Rencontres  
19.00 Vancouver 86  
19.30 Poivre et sel  
20.00 Au nom de tous les liens (dern.)  
22.00 Le Méjournal  
22.18 Le Point  
22.36 La météo  
22.40 Les nouvelles du sport  
22.50 Cinéma  
« Le visiteur » Can. 73 avec Pia Shandell, Eric Peterson et Georgie Collins.

24.00 temps  
Cinéma de fin de soirée  
« L'acte du coureur » Can. 70 avec Genevieve Bujold, Donald Sutherland et Monique Leyrac  
17.30 RADIO-QUÉBEC  
17.30 Le corps humain : la locomotion  
La question du sphynx : Vieillesse, travail et retraite  
19.00 À cause des mots  
19.30 On n'a pas tout vu  
19.57 Trage « La quotidienne » Station-Soleil Cinéma  
20.00 « Psy » Fr. 1980 avec Patrick Dewaere, Anny Duperey et Michel Creton  
21.00 Station-Soleil (reprise de 20h)  
12.00 CBMT  
12.00 Midday  
12.00 All My Children  
14.00 Trapper John M.D.  
15.00 Coronation Street  
15.30 Canadian Reflections  
16.00 Facts of Life  
16.30 The Elephant Show  
17.00 Video Hits  
17.30 Three's Company  
18.00 Newswatch & Sports News  
18.00 Worldstage 86  
18.30 Airways  
20.00 Danger Bay  
20.30 Hang'in'  
21.00 Kate and Allie  
21.30 Newhart  
22.00 The National News and The Journal  
22.00 Newswatch & Sports News  
23.30 Maude  
24.00 Minder  
12.00 CFCF  
12.00 Webster  
12.30 Pulse  
13.00 Lifetime  
14.00 Another World  
15.00 General Hospital  
16.00 Music Vision  
16.30 Take a Break with Matthew Cope  
16.37 Wheel of fortune  
17.00 The Price is Right  
18.00 Pulse  
18.00 Entertainment Tonight  
19.30 Live it Up  
20.00 Scarecrow & Mrs. King  
21.00 CTW Monday Night Movie  
« Rearview Mirror » avec Bill Cosby, Robert Culp et Rosalind Cash.  
23.00 CTV National News  
23.00 Pulse  
23.21 Pulse  
24.00 Riptide  
01.00 Cinéma 12  
« Hickey and Boggs » Am. avec Bill Cosby, Robert Culp et Rosalind Cash.  
03.15 Second Feature  
« Breakheart Pass » avec Charles Bronson, Jill Ireland et Ben Johnson.  
05.00 Solid Gold

## SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10h, 11h30, et 00h.45. — Les lundis soirs Jam Session avec Claude Normand  
BAR CENTRE: (721-6060) — "Le déclin de l'empire américain" 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 20, 9 h 35 ven. à lun. dern. spect. 11 h 45  
DAUPHIN I: (721-6060) — "À bout de course" 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35  
DAUPHIN II: "Souvenirs d'Afrique" 2 h, 5 h, 8 h  
DORVAL I: (631-8587) — "Top Gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20  
DORVAL II: "Ruthless people" 1 h 15, 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
DORVAL III: "Space camp" 12 h 50, 3 h, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
DÉCARIE I: (341-3190) — "Labyrinth" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
DÉCARIE II: — "Back to school" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h  
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Anna Karenine" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25  
ÉLYSÉE II: — "Weige" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15  
FAIRVIEW I: (897-8095) — "Raw deal" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

(861-0657) — Blue Monday Jam Session, blues all night, Paul Arthre et Rainin Cain  
LA ROUE: Ile Ste-Hélène — Everly Brothers, le 30  
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — Festival International de Jazz de Mt. Milton Nascimento et ses invités, le 30 juin à 21h.  
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (594-9400) — "The Man They Call Revlon" jusqu'au 30 juin à 20h.  
THÉÂTRES D'ÉTÉ  
BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (514-584-2271) — "L'amour à l'agenda" m. en s. Gilbert Legage et C. L'Heureux, du mar. au ven. à 21h, sam. 19h et 22h, à partir du 17 juin au 24 août.  
CABARET-THÉÂTRE LES FEMMES COLLINS: St-Esprit (589-4552) — "Faut placer pépère" m. en s. Yvon Leroux, du mar. au sam. 21h, du 27 juin au 30 août.  
CÉGEP DE VICTORIAVILLE: (Auditorium, 758-5535) — "Un cadavre à l'entracte" m. en s. de Serge Denoncourt, jeu. au dim. à 20h30, du 19 juin au 31 août.  
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (rte 132) — "Nuits libertines et porte-jarretelles" m. en s. Philippe Grenier, du mar. au ven. à 21h, sam. 19h30 et 22h30, dim. 20h, à partir du 12 juin.  
MAJORITY DU LAC LUCERNE: Ste-Marguerite (1-800-363-3620) — "Je l'aime c'est en main" m. en s. Louis Lalonde, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et

**SPORTS**

Pour la deuxième fois de son histoire

# L'Argentine gagne la Coupe du monde

MEXICO (AFP) — L'équipe d'Argentine a remporté la treizième Coupe du monde de football, hier au stade Azteca de Mexico, en disposant de la RFA sur le score de 3 à 2 devant 115.000 spectateurs. L'Argentine, invaincue dans ce tournoi (six victoires et un nul), a enlevé son deuxième titre mondial après celui obtenu en 1978, à Buenos Aires, devant les Pays-Bas.

Décidément invincible sur son continent, le football latino-américain, déjà vainqueur des quatre précédents duels avec le football européen, a également pris l'avantage au nombre de victoires en Coupe du monde (7 contre 6).

Ce succès des Argentins, à l'issue d'une finale d'un bon niveau mais qui n'a pas atteint celui du Brésil-Italie disputé en 1970 sur cette même pelouse, est assez logique aussi bien sur le vu de cette rencontre que sur l'ensemble de la compétition. Après avoir, en effet, devancé l'Italie et la Bulgarie au premier tour, puis éliminé successivement l'Uruguay, l'Angleterre et la Belgique, l'Argentine a prouvé, dans cette finale, qu'elle ne valait pas que par le seul Diego Maradona.

Parfaitement muselé par les défenseurs ouest-allemands, Brehme, Eder ou Jakobs, le petit capitaine argentin n'a pas connu la même réussite que devant les Belges ou les Anglais mais, s'il n'a pas marqué hier, laissant Gary Lineker s'attribuer le titre de meilleur buteur du Mondial

86, avec six buts, c'est tout de même lui qui a offert à son coéquipier et ami Jorge Burruchaga le but de la victoire sur un plateau à cinq minutes de la fin, alors que Rudi Voeller venait d'égaliser à 2-2 pour la RFA.

Cette seule action de Diego Maradona suffit à désigner le meneur de jeu de Naples et de l'Argentine comme le joueur vedette de cette Coupe du monde au cours de laquelle les autres stars ont particulièrement déçu. Le public mexicain ne s'y est d'ailleurs pas trompé, scandant longtemps son prénom Diego, Diego, et le président mexicain Miguel de la Madrid pouvait lui remettre ce trophée que toute l'Argentine attendait depuis les demi-finales.

**Incroyable finale**

L'attaque allemande était restée muette en première demie. Franz Beckenbauer tentait de lui redonner de la voix en remplaçant Klaus Allofs par Rudi Voeller au début du deuxième 45 minutes.

Ce sont pourtant les Argentins qui se créaient une nouvelle occasion, sur une attaque menée à trois contre un. Burruchaga, dernier possesseur du ballon, manquait alors de promptitude et était contré in-extremis par Foerster (49e).

Ce n'était toutefois que partie remise. Sept minutes plus tard, Enrique lançait en effet Valdano qui s'avancit sur le côté gauche et, malgré la sortie de Schumacher, glissait

le ballon à ras de terre dans le but adverse (56e).

L'affaire se présentait décidément de plus en plus mal pour les Allemands, qui procédaient à un nouveau changement. Felix Magath, peu en vue, céda sa place au vétéran Dieter Hoeneß.

Les Verts, solitaires dans un stade acquis aux Sud-Américains, tentaient courageusement de presser la défense argentine, au sein de laquelle Brown, blessé à l'épaule droite, jouait avec un bras replié, surmontant sa douleur.

Les Argentins allaient toutefois finir par céder, sur un corner de Brehme, une remise de Voeller et une reprise du bout du pied de Rummenigge, encaissant de la sorte leur quatrième but depuis le début du Mondial (74e).

La finale prenait, dès lors, une nouvelle dimension. Les Allemands se ruèrent à l'attaque et, sur un nouveau corner de Brehme, Voeller remettait les deux équipes à égalité d'un coup de tête décidé (82e).

Mais, dans cette incroyable finale, on n'avait pas encore tout vu. Une très longue ouverture de Maradona pour Burruchaga prenait en effet la défense allemande à revers. Burruchaga s'échappait à toutes jambes et, cette fois, ne laissait aucune chance à Schumacher (85e).

L'Argentine tenait sa deuxième Coupe du monde, et n'allait plus la lâcher. Le football sud-américain était resté maître chez lui.

**Les dieux étaient tombés...**

Favori, est-ce qu'on en meurt? En cette treizième Coupe du monde, Mexique ne rimait pas avec logique. Soviétiques, Danois, Brésiliens et Français avaient tour à tour bénéficié des faveurs du pronostic. Ils ont regardé la finale à la télévision.

Restait l'Argentine, favorite contre la RFA. Les dieux du football étaient tombés sur la tête. Pour conjurer le sort, les Argentins avaient sorti leur. Un dieu vivant de 25 ans. Un mètre soixante-six sous la toise et 71 kilos tout mouillé. Diego Maradona. Au stade Azteca, les Allemands avaient toutefois décidé de fermer la porte. Lothar Matthaus était le serurier, chargé de mettre le dieu sous clé.

Le premier ballon chaud était pourtant argentin, avec un corner de Maradona et une remise de Giusti, que ne pouvaient reprendre ni Batista, ni Valdano au deuxième poteau (6e).

Les Allemands, invités-surprises de cette cinquième finale Europe-Amérique, ne se laissaient cependant point démonter par une ambiance contraire. Ils lançaient même quelques flèches dans la défense adverse, à l'exemple de Briegel, descendu à l'extrême limite de la surface par Brown. L'arbitre brésilien, M. Romualdo Arppi-Filho, faisait tirer le coup franc à deux reprises, sans conséquence fâcheuse pour les Argenti-



Jose Luis Brown (au centre), de l'Argentine, vient de compter le premier but de son équipe en finale du Mondial. Sous lui, on remarque son coéquipier Diego Maradona et, à gauche, le défenseur allemand Andreas Brehme.

tins, hormis un avertissement à sa Majesté Maradona (18e).

Les Sud-Américains, en revanche, ne laissaient pas passer l'occasion d'ouvrir la marque sur le coup franc suivant, consécutif à deux fautes successives de Matthaus, averti à son tour, et Magath. Burruchaga le tira de la droite. Schumacher ratait le ballon. Pas Brown, le remplaçant de Passarella, auteur d'un coup de tête

victorieux (22e).

Le score ne devait plus évoluer avant la pause, malgré quelques nouvelles actions dangereuses, telle une reprise trop enlevée de Rummenigge, après une longue ouverture de Foerster et une remise de Berthold (32e), ou une tentative de Maradona contrée par Schumacher, consécutive à une belle talonnade de Burruchaga (34e).

**EN BREF...**

**Seavers passe aux Red Sox**

BALTIMORE (AP) — Tom Seaver lancera pour les Red Sox de Boston demain soir face aux Blue Jays de Toronto. Le vétéran lanceur de 41 ans a changé de camp, tard samedi soir, et ce n'est qu'hier matin que la nouvelle de la transaction a été connue publiquement. Les White Sox l'ont troqué aux Red Sox en retour du voltigeur de 26 ans Steve Lyons. Le gérant John McNamara des Red Sox, les meneurs au classement de la division Est de la Ligue américaine, a rejoint Seaver au bout du fil tard samedi à Oakland pour lui dire « À toi la balle mardi », signifiant ainsi au légendaire artilleur, trois fois vainqueur du Cy Young, qu'il officiera au monticule pour la première fois dans l'uniforme des Red Sox, face aux Jays.

**Villeneuve termine 5e**

EAST RUTHERFORD, New Jersey (PC) — Jacques Villeneuve gagne petit à petit ses galons en Formule Indy. Hier, il a effectué une course intelligente et, profitant de quelques abandons, il s'est classé cinquième du Grand Prix de Meadowlands, épreuve remportée par l'Américain Danny Sullivan. Sullivan, aux prises avec un problème d'embrayage durant presque la totalité de l'épreuve, est sorti victorieux d'une légère collision avec Bobby Rahal au 74e tour et il s'est ensuite dirigé vers sa première victoire de la saison. Le Brésilien Emerson Fittipaldi a pris le deuxième rang, devant Bobby Rahal et le Colombien Roberto Guerrero.

**Douglas devance Player**

COLUMBUS, Ohio (AP) — Dale Douglas, une recrue de 50 ans sur le circuit des vétérans de la PGA, a résisté à une poussée de Gary Player hier pour enlever les honneurs de l'Omnium senior de golf des États-Unis, disputé à Columbus. Pendant que Player inscrivait 70, Douglas tournait 73 au dernier jour du tournoi, deux coups au-dessus de la normale, pour boucler les 72 trous de la compétition à 279, cinq sous le par, soit trois coups de mieux que l'ancienne marque de Miller Barber.

**BASEBALL**

|                                    |                              |                         |
|------------------------------------|------------------------------|-------------------------|
| <b>Ligue Nationale</b>             | Cincinnati 4, S. Francisco 3 | San Francisco, M. Davis |
| <b>Samedi</b>                      | New York 7, Chicago 4        | (2-3) à Atlanta, Mahler |
| <b>Expos 3, Pittsburgh 2</b>       | Houston 2, Los Angeles 1     | (9-5) 19 h 40           |
| <b>Aujourd'hui</b>                 |                              |                         |
| <b>Montreal, Smith (5-5)</b>       | San Diego, Dravecky (6-7)    | à Houston, Knepper      |
| <b>Chicago, Trout (3-3),</b>       | New York, Ojeda (8-2)        | (10-5), 20 h 35         |
| <b>16 h 05</b>                     | St. Louis, Tudor (6-3),      | 20 h 35                 |
| <b>Philadelphia, Hudson (4-6)</b>  | à Pittsburgh, Walk           |                         |
| <b>(2-4) 19 h 35</b>               |                              |                         |
| <b>Hier</b>                        |                              |                         |
| <b>Montréal 6, Pittsburgh 4</b>    | Los Angeles, Hersher         |                         |
| <b>Atlanta 3, San Diego 1</b>      | (7-5) à Cincinnati,          |                         |
| <b>Philadelphia 8, St. Louis 7</b> | Welsh (2-2), 19 h 35         |                         |

|                        |    |    |      |        |
|------------------------|----|----|------|--------|
| <b>LIGUE NATIONALE</b> |    |    |      |        |
| <b>Section Est</b>     |    |    |      |        |
|                        | g  | p  | moy. | diff.  |
| NEW YORK               | 48 | 21 | 700  | —      |
| MONTRÉAL               | 40 | 31 | 563  | 9 1/2  |
| PHILADELPHIE           | 35 | 36 | 493  | 14 1/2 |
| ST. LOUIS              | 32 | 40 | 444  | 18     |
| CHICAGO                | 29 | 42 | 408  | 20 1/2 |
| PITTSBURGH             | 28 | 43 | 394  | 21 1/2 |
| <b>Section Ouest</b>   |    |    |      |        |
| HOUSTON                | 41 | 33 | 554  | —      |
| SAN FRANCISCO          | 41 | 34 | 547  | 1/2    |
| ATLANTA                | 38 | 36 | 514  | 3      |
| SAN DIEGO              | 37 | 37 | 500  | 4      |
| LOS ANGELES            | 34 | 41 | 453  | 7 1/2  |
| CINCINNATI             | 31 | 41 | 431  | 9      |

|                          |    |    |      |        |
|--------------------------|----|----|------|--------|
| <b>LIGUE AMÉRICAINNE</b> |    |    |      |        |
| <b>Section Est</b>       |    |    |      |        |
|                          | g  | p  | moy. | diff.  |
| BOSTON                   | 48 | 25 | 658  | —      |
| NEW YORK                 | 41 | 34 | 547  | 8      |
| BALTIMORE                | 38 | 35 | 521  | 10     |
| TORONTO                  | 40 | 36 | 526  | 9 1/2  |
| CLEVELAND                | 37 | 35 | 514  | 10 1/2 |
| DETROIT                  | 37 | 35 | 514  | 10 1/2 |
| MILWAUKEE                | 36 | 36 | 500  | 11 1/2 |
| <b>Section Ouest</b>     |    |    |      |        |
| CALIFORNIE               | 40 | 34 | 541  | —      |
| TEXAS                    | 40 | 35 | 533  | 1/2    |
| KANSAS CITY              | 37 | 38 | 493  | 3 1/2  |
| CHICAGO                  | 32 | 41 | 438  | 7 1/2  |
| MINNESOTA                | 32 | 42 | 432  | 8      |
| SEATTLE                  | 31 | 46 | 403  | 10 1/2 |
| OAKLAND                  | 30 | 47 | 390  | 11 1/2 |

Floyd Youmans menotte les Pirates  
**Les Expos se déchaînent**

RICHARD MILO

PITTSBURGH (PC) — Floyd Youmans s'est encore imposé, hier. Il a limité les Pirates à deux points lors des cinq premières manches et les Expos ont emporté 6-4 devant 26.689 personnes pour remporter les honneurs de la série de trois matchs à Pittsburgh.

Youmans (7-5) a alloué cinq coups sûrs et un but sur balles, en plus d'enregistrer six retraits au bâton, avant de quitter le monticule après avoir accordé un double à Sid Bream, en sixième. Il s'est blessé au pouce... en frappant la balle à sa troisième présence au marbre.

Les Expos ont réussi 15 coups sûrs pour la quatrième fois cette saison. Tim Raines a dirigé l'attaque en frappant trois coups sûrs — un triple, un double et un simple —, tandis que Andres Galarraga a réussi son huitième circuit contre le perdant Mike Bielecki (4-5), en quatrième. Celui-ci a alloué 10 coups sûrs en cinq manches.

Jay Tibbs a pris la relève de Youmans. Il a alloué trois coups sûrs en deux manches avant de céder sa place à Tim Burke lorsque les Pi-

rates ont effectué une poussée de deux points, en huitième. Bob McClure a protégé sa troisième victoire.

Wallach: 46 pp  
Les Expos ont pris l'avance 1-0 à l'aide d'un simple de Tim Wallach contre le partant des Pirates, Bielecki, en première.

Après deux retraits, Tim Raines a claqué un triple le long de la ligne de démarcation du champ droit, puis Wallach a suivi en obtenant un simple pour produire son 46e point de la saison.

Wallach occupait le quatrième rang du rôle à la place de Hubie Brooks qui a obtenu congé, hier. Le joueur d'arrêt-court a aggravé sa blessure au pouce de la main gauche en s'élançant au bâton, vendredi.

En deuxième, R. J. Reynolds et Jim Morrison ont brisé la glace contre Floyd Youmans en frappant deux doubles pour créer l'égalité, 1-1.

Galarraga: 8e  
En quatrième, Andres Galarraga

a claqué un long circuit dans la gauche mais les Pirates ont aussitôt répliqué à la suite d'un double de Tony Pena pour créer à nouveau l'égalité, 2-2.

Il s'agit du premier circuit de Galarraga depuis le 9 juin et il n'avait frappé qu'un coup sûr en 13 présences officielles depuis le début du voyage.

En cinquième, Tim Raines a frappé son troisième coup sûr du match pour redonner l'avance aux Expos, 3-2.

Après deux retraits, Mitch Webster a claqué un triple contre la clôture du champ centre et Raines a suivi en obtenant un simple. Il a également réussi deux vols de buts pour atteindre le troisième but à la suite de son coup sûr.

Bielecki chassé  
En sixième, les Expos ont chassé Bielecki en marquant deux points pour porter le compte 5-2.

Bielecki a alloué un but sur balles à Galarraga, puis un simple à



George Wright avant de céder le monticule à Jim Wynn. Celui-ci a limité Vance Law à un roulant mais les deux coureurs ont néanmoins avancé de 90 pieds. Mike Fitzgerald a obtenu un but sur balles pour remplir les coussins, puis Floyd Youmans a suivi en claquant la balle au champ centre pour permettre à Galarraga d'inscrire le quatrième point des Expos.

Croyant que Bonds avait capté la balle, Wright est cependant demeuré au deuxième but et Youmans a obtenu un optionnel lorsque les Pirates ont relayé la balle au troisième but. Al Newman a suivi avec un simple mais... Bonds a échappé la balle en tentant de retenir son élan, ce qui a permis à Fitzgerald de compter le cinquième point.

Omnium canadien  
**Bob Murphy l'emporte par 3 coups**

OAKVILLE, Ontario (CP) — Bob Murphy a mis fin à une disette de 11 saisons sur le circuit de la PGA en remportant la 77e édition de l'Omnium canadien, avec une avance de trois coups sur l'Australien Greg Norman.

Âgé de 43 ans, Murphy a remis une carte finale de 71 pour conclure les 72 trous avec un total de 280, huit coups sous la normale sur le parcours de Glen Abbey long de 7,102 verges, hier, par une journée marquée par des vents de 35 kmh et un bref orage qui a interrompu le jeu durant 39 minutes.

La dernière fois que Murphy a terminé un tournoi avec l'insigne de la victoire remontait à 1975, alors qu'il avait enlevé le tournoi Jackie Gleason. Il s'agit de son cinquième gain en carrière.

L'Australien Greg Norman, qui a égalé le record de parcours avec un formidable 62 samedi, a réussi un birdie au 72e trou pour conclure seul au deuxième rang à 283.

Norman a ainsi empoché \$64,800 américains et a du coup établi un nouveau record pour un boursier en une saison avec \$547,779. Curtis Strange détenait l'ancienne marque depuis l'an dernier avec plus de \$542,000.

La recrue Davis Love III, Andy Bean, et Mike Donald ont terminé ex-aequo au troisième rang à 284. Love a joué le parcours en 74 coups, Bean en 72 et Donald en 73.

Les Canadiens Dave Barr et Dan Hallderson ont connu leur part d'ennuis hier tandis que les rondes sous la normale ont été rares sur le par-

cours monstrueux de Glen Abbey. Barr a joué 76 pour terminer à 287 (\$12,750) et Hallderson a remis une carte de 76 pour finir à 288 (\$8,500).



Bob Murphy lève les bras en guise de victoire après avoir remporté l'Omnium de golf canadien, hier à Glen Abbey.

**FIAMC Jeep RENAULT**

## AUTOMOBILE VILLE MARIE FÊTE SON 10e ANNIVERSAIRE

Pour 2 semaines seulement — 23 juin au 4 juillet 86

**\* 7.7%** d'intérêt sur Renault 5, Alliance, Encore

Automobiles Renault  
**Ville Marie inc.**

2995, Hochelaga 527-8525 Préfontaine

(Renault 5 maximum 5 000\$/36 mois — Alliance et Encore maximum 8 000\$/36 mois) (voitures vendues et livrées dans les 2 semaines)